

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

PROGRAMME
FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE
SECONDAIRE DEUXIÈME CYCLE

COURS OPTIONNEL

N. B. – Ce document est une version numérisée du document original et ne constitue pas une nouvelle version du programme d'études. Il est possible que la mise en page diffère de la version papier originale.

VERSION PROVISOIRE
Juin 1993

Gouvernement du Nouveau-Brunswick
Ministère de l'Éducation
Direction des programmes d'Études
ISBN 1-55048-877-5
Numéro de catalogue :
Premier tirage, premier trimestre 1993.

LETTRE DU MINISTRE

Il m'est très agréable d'autoriser la mise en oeuvre du programme provincial du cours optionnel de français langue maternelle. Ce programme d'études est destiné aux élèves du secondaire du secteur francophone du Nouveau-Brunswick.

Je désire remercier sincèrement les pédagogues et les autres spécialistes qui, de diverses façons, ont bien voulu apporter leur bienveillante collaboration à la réalisation de ce programme d'études.

Les principes qui ont guidé sa préparation sont fondés sur des considérations relatives à l'autonomie des élèves, aux exigences de l'apprentissage dans la société moderne et au développement des sciences du langage. Les orientations générales, le contenu et la démarche pédagogique qu'il présente en font un instrument approprié à la réalité néobrunswickoise.

J'invite les pédagogues, les administratrices et les administrateurs scolaires à faire un usage à la fois humanisant et rationnel de ce programme d'études, suscitant éventuellement un engagement éclairé et productif de la part des citoyennes et des citoyens de notre province.

Le ministre de l'Éducation



Paul Duffie

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS		9
PRÉSENTATION		11
I. ORIENTATIONS GÉNÉRALES		13
1.1	Buts de l'enseignement du français	15
1.2	Objectifs généraux	16
1.3	Objectifs terminaux.....	16
1.3.1	Objectif terminal lié à la compréhension	17
1.3.2	Objectif terminal lié à la production	17
1.4	Processus d'apprentissage.....	17
1.5	Clientèle	18
1.6	Choix des discours oraux et des discours écrits.....	18
1.7	Complémentarité du programme	19
1.8	Temps d'enseignement	19
1.9	Cadre général du cours optionnel.....	20
1.10	Nature du projet de communication.....	21
1.11	Présentation des projets de communication personnelle et sociale.....	22
1.12	Phases d'un projet de communication	27
1.12.1	Phase de réalisation.....	27
1.12.2	Phase de diffusion	28
1.12.3	Phase d'évaluation	28
1.13	Description d'un projet de communication personnelle et sociale	29
1.13.1	Énoncé du projet de communication.....	29
1.13.2	Intentions pédagogiques.....	30
1.13.3	Démarche proposée.....	30
1.13.4	Supports didactiques	31
1.14	Choix des projets de communication	31
II. PROJETS DE COMMUNICATION EN COMPRÉHENSION		33
Discours littéraires		35
1.	Illustration, avec extraits, des principaux romans, des principales pièces de théâtre de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie ainsi que des films qui ont été produits à partir d'œuvres connues ; présentation de cette illustration au cours d'une rencontre littéraire (ou soirée littéraire, etc.)	39
2.	Rencontre d'une écrivaine ou d'un écrivain, d'une poète ou d'un poète ou d'une personne de théâtre pour discuter de l'œuvre ou des œuvres lues par toute la classe	42

3. Présentation d'une table ronde ou d'un débat qui fait état des oeuvres littéraires choisies de même que des films visionnés, et offre des points de vue différents sur la vision du monde présentée dans les œuvres lues ou entendues.....	45
4. Réalisation d'un dossier sur les contes et sur les légendes d'une région, d'un pays ou d'une civilisation	49
5. Formation d'un fichier de lecture qui cote des ouvrages connus de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie (contes, légendes, nouvelles littéraires et romans)	52
6. Présentation d'une soirée ou d'une rencontre de la poésie ou de la chanson francophone.....	55
Discours de communication courante	61
1. Analyse de divers reportages sur des sujets liés à l'univers des jeunes.....	63
2. Production d'une émission de radio pour faire la synthèse de la lecture d'éditoriaux, d'articles d'opinion et d'articles analytiques sur des sujets liés à l'actualité	67
3. Formation d'un club de lecture dans la classe et dans l'école en vue de la lecture d'ouvrages littéraires sélectionnés, de journaux, de revues ainsi que de magazines ; participation à diverses manifestations littéraires, journalistiques et culturelles.....	70
4. Analyse et présentation des principales caractéristiques qui se dégagent des portraits des peuples ou des sociétés francophones observés dans plusieurs journaux locaux et nationaux, dans les médias électroniques et dans les campagnes publicitaires	74

III. PROJETS DE COMMUNICATION EN PRODUCTION

Discours littéraires	77
1. Rédaction et publication d'un recueil de textes littéraires (contes, légendes et nouvelles littéraires) selon différents procédés narratifs	79
2. Rédaction et présentation d'un texte dramatique sur un thème particulier destiné à un public cible : jeunes du primaire, public adolescent, adultes ou personnes âgées.....	83
3. Promotion, à l'aide de dépliants informatifs et incitatifs, de résumés et de scénarios de films, tirés des meilleures œuvres littéraires sélectionnées.....	87
4. Création d'un dictionnaire de personnes de romans à faire connaître au moyen de fiches d'identité et d'articles critiques.....	91
5. Rédaction et publication d'un recueil de nouvelles littéraires sur un thème particulier destiné à un public cible : jeunes du primaire, public adolescent, adultes ou personnes âgées.....	94
6. Rédaction et publication d'un recueil de poèmes (et même de chansons) sur des thèmes universels.....	102

Discours de communication courante	107
1. Rédaction de textes à caractère argumentatif (textes ou lettres d'opinion, éditoriaux, commentaires, billets, etc.) sur des sujets qui intéressent les jeunes	111
2. Préparation et rédaction d'un reportage sur un sujet non lié à l'actualité.....	114
3. Rédaction et publication de deux ou trois numéros d'un journal étudiant qui a pour mandat de faire circuler l'information et de présenter une analyse critique des principaux événements de l'actualité locale et nationale	118
4. Rédaction d'essais ou de dissertations sur des sujets qui occupent l'actualité : maintien de la paix, développement international, rapports Nord-Sud, réchauffement de la planète, guerres, violence à la télévision, formation de la main-d'œuvre, immigration, etc. et diffusion des idées émis des par des divers moyens	122
5. Présentation d'un débat sur un sujet lié à l'actualité ou à l'univers des jeunes	126
6. Production d'une bande sonore ou magnétoscopique en vue de présenter les principaux événements de l'actualité locale, nationale ou internationale.....	130
7. À la suite de la lecture d'un roman, rédaction d'une série d'articles pour faire connaître sa vision du livre : article d'information pour faire connaître le roman et article critique pour en faire l'analyse.....	133
 IV. STRUCTURE DES DISCOURS	137
 Discours littéraires	139
— Le roman	141
— La nouvelle littéraire	144
— Le conte et la légende.....	147
— La pièce de théâtre	150
— Le poème et la chanson.....	153
 Discours de communication courante	157
— La nouvelle journalistique.....	159
— Le compte rendu d'événements	161
— Le reportage	163
— L'article à caractère analytique	166
— L'article critique.....	168
— L'éditorial.....	170
— La chronique d'opinion.....	172
— Le commentaire.....	174
— La lettre d'opinion.....	175
— Le billet	177
— L'essai	178
— La dissertation	180
— Le débat et la table ronde	182

V. SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE EN COMPRÉHENSION	189
Discours littéraires	191
Discours de communication courante	195
VI. SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE EN PRODUCTION.....	201
Discours littéraires	203
Discours de communication courante	209
VII. SUGGESTIONS D'ŒUVRES LITTÉRAIRES	213
— Romans(deux cent trente-cinq)	215
— Nouvelles littéraires (quatre-vingt-quatorze)	227
— Contes, fables et légendes (soixante-seize).....	233
— Pièces de théâtre (cent quarante-trois)	239
— Poèmes et chansons (cent soixante-dix).....	247
VIII. OUVRAGES DE RÉFÉRENCE	257
— Discours littéraires	259
— Discours de communication courante	265
IX. OUVRAGES GÉNÉRAUX.....	267

AVANT-PROPOS

Ce programme d'études s'adresse à toutes les agentes et à tous les agents d'éducation de l'enseignement du français au deuxième cycle du secondaire mais plus particulièrement aux titulaires du cours optionnel de français langue maternelle. Il précise les apprentissages en français langue maternelle que les élèves devraient avoir normalement maîtrisés à la fin de ce cours et tient compte des préoccupations actuelles de la société francophone néobrunswickoise.

Il a été réalisé sous la responsabilité de la Direction des programmes d'études du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick en étroite collaboration avec des professionnels de l'enseignement du français au secondaire et à l'université.

Il est entendu que ce programme d'études sera révisé, si nécessaire, au moment de sa publication et ce, après son expérimentation.

Son contenu s'inspire largement des programmes de français langue maternelle du secondaire publiés par le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, des programmes d'études élaborés dans d'autres communautés francophones, en particulier ceux qui sont implantés au Québec.

PRÉSENTATION

Le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick a pris l'initiative de faire du français un instrument d'épanouissement personnel et social, et un facteur d'identification culturelle collective dans toutes les institutions scolaires francophones sous sa juridiction pour les élèves de tous les cours du secondaire. Les programmes d'études des cours de français langue maternelle déjà publiés témoignent de l'ampleur de cette initiative.

Le programme d'études du cours optionnel de français langue maternelle, articulé sur l'approche communicative, se veut lui aussi un moyen efficace dans la réalisation de cette démarche. A l'instar des autres programmes d'études élaborés pour les cours de français des degrés antérieurs, ce programme d'études met également l'accent sur le développement des habiletés langagières que sont la compréhension et la production orales et écrites, et propose un processus d'apprentissage axé sur la pratique, sur l'objectivation de la pratique et sur l'acquisition de connaissances.

Il comprend quatre grandes parties : orientations générales, projets de communication en compréhension et en production, structure des diverses formes de discours écrits et de discours oraux ainsi que suggestions d'activités d'apprentissage.

Comme les orientations générales des cours de français langue maternelle ont été largement décrites dans tous les autres programmes d'études, les orientations générales du programme d'études du cours optionnel de français langue maternelle mettent plutôt l'accent sur ce qui fait la spécificité de ce programme d'études, à savoir les projets de communication.

La première partie, plus théorique, intitulée **Orientations générales**, fixe les buts, les objectifs généraux et les objectifs terminaux de ce programme d'études, définit le processus d'apprentissage mis en application pour favoriser le développement des habiletés langagières, précise la clientèle à laquelle il est destiné, fait état des types de discours retenus, précise la nature des projets de communication personnelle et sociale, présente les phases de déroulement des projets de communication de même que les modalités en vue de leur choix.

La deuxième partie présente les **vingt-trois projets de communication** liés à la compréhension et à la production orales et écrites des discours littéraires et des discours de communication courante et ce, selon le même schéma: **énoncé du projet, intentions pédagogiques, discours privilégiés, démarche proposée et supports didactiques**.

Quant à la troisième partie, elle offre une **synthèse des diverses formes de discours** tant littéraires que de communication courante qui ont été retenues dans les projets de communication. Cette synthèse précise la nature et la structure de chaque discours selon les plus récentes approches développées en narratologie et en sciences du langage.

La quatrième partie suggère, pour sa part, une **banque d'activités d'apprentissage** propres à mieux exploiter la compréhension et la production de discours oraux et de discours écrits.

L'articulation de ce contenu est complétée par **diverses bibliographies** : des titres d'œuvres littéraires susceptibles d'être étudiées en salle de classe, des titres d'ouvrages de référence des discours littéraires et des discours de communication courante, et une bibliographie sur les ouvrages didactiques plus généraux qui ont servi de balises à l'élaboration de ce programme d'études.

1. ORIENTATIONS GÉNÉRALES

1.1 But de l'enseignement du français

Le programme d'études du cours optionnel de français s'inscrit dans le prolongement des programmes d'études des cours de français de la formation générale des degrés antérieurs dont il adopte les principales orientations.

Fidèle aux perspectives langagières mises en évidence dans tous les programmes d'études du français langue maternelle des degrés antérieurs, ce programme considère également la langue maternelle comme un instrument de communication personnelle et sociale, et comme un moyen d'expression des pensées, des opinions et des sentiments de chaque personne.

La classe de français du cours optionnel se doit, comme la classe de français de tous les cours de la formation générale, développer chez l'élève l'habileté à utiliser avec efficacité cet instrument de communication et ce moyen d'expression. Amener l'élève À SAVOIR LIRE ET ÉCOUTER, À SAVOIR ÉCRIRE ET PARLER, EST LE BUT ULTIME DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS.

La classe de français atteindra ce but si elle permet à l'élève de se servir de façon efficace, correcte et satisfaisante de la langue orale et de la langue écrite pour exprimer sa pensée, pour comprendre celle des autres, dans des situations multiples et variées qui tiennent compte du fonctionnement des divers types de discours et du fonctionnement même de la langue.

La classe de français remplira pleinement sa fonction si elle permet à l'élève de **COMPRENDRE** et de **PRODUIRE** de multiples discours dans des situations authentiques, variées et signifiantes.

Ce programme d'études vise prioritairement **le développement des habiletés langagières en compréhension et en production écrites et orales**. Il privilégie le **même processus d'apprentissage** mis en place dans les autres programmes, processus qui repose essentiellement **sur la pratique de discours oraux et de discours écrit, sur l'objectivation de cette pratique et sur l'acquisition de connaissances tant discursives que linguistiques**.

La langue maternelle est aussi un moyen privilégié par lequel une collectivité se révèle, exprime ses valeurs et ses attentes. La classe de français doit permettre à l'élève de reconnaître les valeurs socioculturelles transmises par la langue et par les discours en usage dans la communauté francophone; elle doit lui donner l'occasion de se situer par rapport à ces valeurs, de les discuter et de les confronter à ses propres valeurs.

Il est reconnu que toutes les formes de discours transmettent des valeurs qui sont le reflet de la communauté et des personnes qui les véhiculent. Le programme d'études du cours optionnel de français ne peut ignorer cette dimension fondamentale véhiculée par les valeurs socio-culturelles et doit permettre à l'élève de s'interroger sur la pertinence des valeurs présentes dans toutes les formes de discours oraux et de discours écrits : exposés, articles de journaux ou de revues, contes, légendes, pièces de théâtre, poèmes, nouvelles littéraires, romans, etc., si possible de s'approprier ces valeurs et, au besoin, de les renouveler. Par la mise en évidence des valeurs présentes dans chaque discours, l'élève prendra une conscience plus aigüe de son identité culturelle et sera alors plus motivé à développer ses habiletés langagières, et ainsi, à accroître sa fierté à parler sa langue maternelle, à l'écrire avec plus de compétence, à lire et à écouter des textes, qui sont le reflet de son identité.

1.2 Objectifs généraux

L'objectif général du programme d'études du cours optionnel de français, quant à l'habileté à **COMPRENDRE** un discours oral ou un discours écrit, est de rendre l'élève capable de :

LIRE, ÉCOUTER, ET COMPRENDRE DIFFÉRENTS DISCOURS DE NATURE À RÉPONDRE À SES PRINCIPAUX BESOINS DE COMMUNICATION PERSONNELLE ET SOCIALE ET CE, DANS LE CADRE DE PROJETS DE COMMUNICATION OÙ SONT MISES EN ENJEU LES VALEURS SOCIO-CULTURELLES.

L'objectif général du programme d'études du cours optionnel de français, quant à l'habileté à **PRODUIRE** un discours oral ou un discours écrit est de rendre l'élève capable de :

RÉDIGER, EXPOSER OU PRÉSENTER ORALEMENT OU PAR ÉCRIT DIFFÉRENTS DISCOURS DE NATURE À RÉPONDRE À SES PRINCIPAUX BESOINS DE COMMUNICATION PERSONNELLE ET SOCIALE ET CE, DANS LE CADRE DE PROJETS DE COMMUNICATION OÙ SONT MISES EN ENJEU LES VALEURS SOCIOCULTURELLES.

1.3 Objectifs terminaux

Dans le programme d'études du cours optionnel, les objectifs terminaux s'inscrivent dans la ligne directrice des deux objectifs généraux formulés et constituent, d'une certaine manière, une actualisation de l'essence même du cours.

Les deux objectifs terminaux respectent aussi les buts visés par les orientations générales du programme et s'appliquent, selon l'habileté concernée, aux projets de communication qui leur sont rattachés.

1.3.1 Objectif terminal lié à la compréhension

L'ÉLÈVE FERA ÉTAT DE SON TRAVAIL DE CONSTRUCTION DU SENS DES DISCOURS LUS ET DES DISCOURS ENTENDUS ET POUR CE FAIRE, IL DEVRA TENIR COMPTE DE LA SITUATION DE COMMUNICATION, DU FONCTIONNEMENT DES DISCOURS, DU FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET CE, DANS LE CADRE DE PROJETS DE COMMUNICATION.

1.3.2 Objectif terminal lié à la production

L'ÉLÈVE PRODUIRA DES DISCOURS ORAUX ET DES DISCOURS ÉCRITS DANS LESQUELS IL TIENDRA COMPTE DES COMPOSANTES DE LA SITUATION DE COMMUNICATION, DU FONCTIONNEMENT DES DISCOURS, DU FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET CE, DANS LE CADRE DE PROJETS DE COMMUNICATION.

1.4 Processus d'apprentissage

L'approche communicative adoptée dans le programme d'études du cours optionnel de français favorise une méthode d'apprentissage qui fait appel à la réflexion, à l'action et permet à l'élève d'objectiver ses pratiques de compréhension et de production et ce, dans le cadre de projets de communication. Cette méthode l'oblige à lire, à écouter, à parler et à écrire dans de multiples situations de communication authentiques, diversifiées et signifiantes, en vue de la réalisation d'un produit à présenter à des destinataires bien identifiés. Cette manière de procéder exige une cohérence et un souci d'équilibre à établir entre les tâches qui sont proposées à l'élève pour une meilleure prise sur le réel et pour une appropriation grandissante du savoir, du savoir-faire et du savoir-être.

Cette démarche de type inductif invite l'élève à la découverte de notions, de règles, de lois et de connaissances qui tiennent compte de la situation de communication, qui régissent les formes de discours et qui font état des composantes de la langue. L'induction favorise l'observation et amène graduellement l'élève à découvrir les contenus d'apprentissage à l'aide d'exemples, de comparaisons, d'énoncés, de substitutions et de généralisations. Ce procédé requiert parfois plus de temps pour l'apprentissage, mais s'avère efficace à long terme puisque l'élève se sent ainsi concerné et se retrouve au cœur de sa démarche d'apprentissage.

Intégré dans des projets de communication nombreux, variés, concrets et motivants, la démarche inductive s'avère un gage certain d'apprentissage puisque l'élève se retrouve, comme le prône l'apprentissage stratégique, le moteur principal de son cheminement intellectuel, culturel et social.

1.5 Clientèle

Ce programme d'études s'adresse aux élèves qui ont complété avec succès le dernier cours obligatoire de français du secondaire — programme régulier — du secteur francophone du Nouveau-Brunswick et qui se sont inscrits au cours optionnel de français.

Son contenu a été élaboré en fonction de la diversité de la clientèle scolaire de cette option, des différents styles d'apprentissage qui se manifestent inévitablement chez les élèves, de l'intérêt marqué des élèves pour la créativité, de leur désir d'améliorer leurs connaissances en langue maternelle, de leur besoin de se préparer adéquatement à vivre en société ou encore de leur aspiration à poursuivre des études supérieures.

1.6 Choix des discours oraux et des discours écrits

Il importe de souligner, au préalable, que les élèves qui choisissent le cours optionnel de français ont déjà une bonne connaissance des principaux types de discours oraux et de discours écrits qui ont été retenus pour les programmes d'études des degrés antérieurs.

Dans ce programme d'études, les **types de discours** choisis pour les projets de communication appartiennent d'une part, au **domaine littéraire** et, d'autre part, à la **communication courante**. Ils ont été retenus afin de permettre à l'élève de développer avec efficacité et compétence ses habiletés langagières et ainsi répondre à ses principaux besoins de communication personnelle et sociale. Ces choix reposent sur la logique même de la pédagogie de la communication qui cherche à familiariser l'élève avec des situations de communication authentiques, nombreuses et diversifiées. Les types de discours ont aussi été sélectionnés en fonction de l'âge des élèves, de leur degré de maturité, de leurs capacités intellectuelles, de leur engagement social, de leur désir d'autonomie, de leur désir de parfaire leurs connaissances langagières, de leur besoin de mieux communiquer en société ou de leur souci de bien se préparer aux études supérieures.

Les deux grands types de discours, **discours littéraires** et **discours de communication courante**, se partagent également les projets de communication. Le programme met aussi l'accent sur l'étude et l'écriture de **discours complets et signifiants** : contes, légendes, nouvelles littéraires, romans, pièces de théâtre, poèmes, articles de journaux ou de revues, débats, reportages, etc. Il recommande fortement l'étude de textes acadiens et néobrunswickois mais aussi la sélection d'œuvres tirées du répertoire de la francophonie mondiale.

De plus, il est à noter que les observations, les analyses et les synthèses effectuées en compréhension seront réinvesties au cours de pratiques de production. Ainsi, l'élève qui aura lu, observé et analysé plusieurs nouvelles littéraires sera plus en mesure, par la suite, de développer son habileté à écrire ce même genre de texte.

1.7 Complémentarité du programme

Comme le programme d'études du cours optionnel de français s'inscrit dans le prolongement des programmes d'études des cours de la formation générale des degrés antérieurs quant à ses orientations générales, il en épouse les objectifs généraux et définit ses objectifs terminaux selon les mêmes paramètres.

Sa complémentarité réside surtout dans l'articulation de la pratique des discours oraux et des discours écrits, articulation axée sur la mise en application de projets de communication personnelle et sociale, projets qui sollicitent l'élève à jouer, à la fois, le rôle de moteur principal et le rôle d'agent de gestion de son apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la communication orale (prise de parole et écoute).

La spécificité de ce programme d'études réside aussi dans le désir de permettre à l'élève un plus grand engagement culturel et social sur le plan de la prise de parole afin qu'il puisse communiquer ses expériences vécues et s'enrichir de nouveaux défis culturels, discursifs et linguistiques.

1.8 Temps d'enseignement

Le régime pédagogique du secondaire deuxième cycle prescrit un minimum de cent douze heures pour l'enseignement de la langue maternelle pour chaque cours. Il devient important de répartir le temps consacré à l'enseignement du français entre les deux objectifs généraux liés au développement de l'habileté à comprendre et au développement de l'habileté à produire des discours oraux et des discours écrits.

La diffusion de projets de communication devant divers publics amènera l'élève à intégrer harmonieusement toutes ses habiletés langagières, habiletés aussi bien linguistiques que culturelles, discursives et sociales. De plus, il est important d'inciter l'élève à profiter de toutes les occasions qui lui sont offertes pour améliorer sa connaissance de la langue, occasions fournies par les multiples sources d'information présentes dans la société : journaux, revues, magazines, médias électroniques, conversations avec des proches, ressources familiales, environnement culturel, etc. Le contenu des programmes d'études des autres disciplines, en particulier celui de la géographie, celui de l'histoire ou celui des sciences de l'environnement, peut aussi concourir à améliorer cet apprentissage.

Le tableau ci-dessous illustre l'importance à accorder à chaque partie du programme. Il est à remarquer que tous les aspects de l'apprentissage de la langue maternelle écrite doivent faire l'objet d'une attention particulière puisque c'est le rôle de l'école d'enseigner à lire et à écrire correctement. La compréhension et la production orales ne doivent pas pour autant être négligées, même si les programmes des degrés antérieurs ont tenté de développer ces deux habiletés langagières.

RÉPARTITION	
Compréhension orale	10 %
Compréhension écrite	30 %
Production orale	10 %
Production écrite	50 %
Total	100 %

1.9 Cadre général du cours optionnel

À l'instar des programmes d'études des cours de français de la formation générale des degrés antérieurs, ce programme d'études du cours optionnel de français pose comme principe que c'est dans la pratique des discours oraux et des discours écrits que l'élève est amené à développer ses habiletés langagières de compréhension et de production ainsi qu'à mettre en jeu les valeurs socioculturelles.

Les domaines dans lesquels peuvent s'exercer la compréhension et la production langagières de l'élève sont multiples, comme le sont, par ailleurs, les discours oraux et les discours écrits qui les actualisent, ainsi que les nombreux regroupements qui peuvent être faits. C'est pour tenir compte de la dynamique qui s'instaure inévitablement entre les diverses formes de discours que ce programme d'études est axé sur le projet de communication personnelle et sociale qui, comme il a été affirmé précédemment, en constitue la caractéristique principale. Cependant, même nombreux, les projets de communication proposés dans ce programme d'études ne prétendent nullement épuiser les relais possibles en compréhension et en production des discours écrits et des discours oraux choisis.

1.10 Nature du projet de communication

Le projet de communication personnelle et sociale peut se définir comme un **ENSEMBLE DE PRATIQUES DE DISCOURS, PRATIQUES PLANIFIÉES, ORGANISÉES ET PROGRESSIVES** que l'élève se donne pour apprendre à lire, à écrire, à écouter et à parler avec plus de compétence. Le **projet de communication personnelle et sociale** lui permettra également d'objectiver avec plus d'habileté ses diverses pratiques langagières et d'intégrer avec plus d'acuité ses connaissances situationnelles, discursives et linguistiques.

Perçu d'abord et avant tout comme un **MOYEN DIDACTIQUE AU SERVICE DE L'ÉLÈVE**, le **projet de communication personnelle et sociale** lui permet de maîtriser davantage les réseaux de signification dont les discours oraux et les discours écrits sont toujours porteurs et lui fournit l'occasion de créer lui-même des réseaux de signification.

Pour remplir avec efficacité les fonctions qui lui sont dévolues, le **projet de communication personnelle et sociale doit être entièrement pris en charge par l'élève** et ce, de la première à la dernière étape. De plus, la mise en oeuvre de projets collectifs de communication exige de la part de l'élève l'appropriation d'un processus de socialisation aussi bien au cours de toutes les étapes du déroulement de ces projets que dans les activités nécessaires à leur diffusion et à leur évaluation. Il importe pour l'élève, comme dans toute situation de communication du quotidien, de prendre en compte les réceptrices et les récepteurs auxquels il s'adresse et d'assumer les rapports qu'il entretient avec ses interlocuteurs. L'élève est alors contraint, dès la phase de planification du projet, de prévoir les répercussions que son message aura sur ses destinataires.

Comme le projet se réalise dans un groupe, l'élève apprend constamment à négocier ses actes de langage; ainsi, il devient de plus en plus attentif à la réception de tous ses messages puisque la perception que ses compagnes et ses compagnons du groupe-projet ont de sa vision du monde et de sa compréhension du projet influencera la poursuite, et davantage, la concrétisation du projet lui-même. La réussite du produit commandé par le projet de communication dépend de l'attitude de chaque partenaire du groupe-projet. Chaque élève apprend, de cette manière, à devenir de plus en plus responsable de ses actes de langage, de la finalisation du produit attendu et de tous les autres actes de langage auxquels son groupe-projet participe. La responsabilité, à la fois personnelle et collective, ainsi que l'exigence de la qualité des productions à présenter, fournissent à l'élève l'occasion d'expérimenter tous les enjeux sociaux du langage. Cette situation crée les conditions d'un réel apprentissage.

Pour se réaliser avec compétence et efficacité, un projet de communication doit être **motivant** pour l'élève. Il importe alors qu'un large consensus puisse se faire sur le choix d'un projet de communication afin qu'aucun des facteurs externes à la démarche pédagogique ne vienne entraver le processus de mise en marche et la réalisation même du produit à diffuser.

L'enseignante ou l'enseignant devra donc, tout au cours du processus de mise en application des projets de communication, négocier des consensus pour que les apports intellectuels, culturels et sociaux de chaque élève soient pris en compte pour la **réalisation**, la **diffusion** et l'**évaluation** de chaque projet.

1.11 Présentation des projets de communication personnelle et sociale

Le contenu de ce programme d'études du cours optionnel de français propose **vingt-trois projets de communication personnelle et sociale** répartis comme suit et explicités dans les pages suivantes:

- **Dix projets de communication en compréhension.**
- **Treize projets de communication en production.**

Les discours littéraires et les discours de communication courante sont répartis de la façon suivante :

COMPRÉHENSION

- **Six projets de communication des discours littéraires.**
- **Quatre projets de communication des discours de communication courante.**

PRODUCTION

- **Six projets de communication des discours littéraires.**
- **Sept projets de communication des discours de communication courante.**

NOTE : Les tableaux des pages suivantes présentent les énoncés des vingt-trois projets de communication.

**PROJETS DE COMMUNICATION
EN COMPRÉHENSION**

DISCOURS LITTÉRAIRES

- 1. ILLUSTRATION AVEC EXTRAITS des principaux romans et des principales pièces de théâtre de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie ainsi que des films qui ont été produits à partir d'œuvres connues; PRÉSENTATION DE CETTE ILLUSTRATION au cours d'une rencontre littéraire (ou soirée littéraire, etc.).**
- 2. RENCONTRE D'UNE ÉCRIVAINNE OU D'UN ÉCRIVAIN, D'UNE OU D'UN POÈTE OU D'UNE PERSONNE DE THÉÂTRE pour discuter de l'œuvre ou des oeuvres lues par toute la classe.**
- 3. PRÉSENTATION D'UNE TABLE RONDE OU D'UN DÉBAT qui fait état des oeuvres littéraires choisies de même que des films visionnés, et offre des points de vue différents sur la vision du monde présentée dans les oeuvres lues ou entendues.**
- 4. RÉALISATION D'UN DOSSIER SUR LES CONTES ET SUR LES LÉGENDES d'une région, d'un pays ou d'une civilisation.**
- 5. FORMATION D'UN FICHER DE LECTURE qui cote des ouvrages connus de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie (contes, légendes, nouvelles littéraires et romans).**
- 6. PRÉSENTATION D'UNE SOIRÉE OU D'UNE RENCONTRE DE LA POÉSIE ou DE LA CHANSON FRANCOPHONE.**

**PROJETS DE COMMUNICATION
EN COMPRÉHENSION**

**DISCOURS DE
COMMUNICATION COURANTE**

- 1. ANALYSE DE DIVERS REPORTAGES** sur des sujets liés à l'univers des jeunes.
- 2. PRODUCTION D'UNE ÉMISSION DE RADIO** pour faire la synthèse de la lecture d'éditoriaux, d'articles d'opinion et d'articles analytiques sur des sujets liés à l'actualité.
- 3. FORMATION D'UN CLUB DE LECTURE** dans la classe et dans l'école en vue de la lecture d'ouvrages littéraires, de journaux, de revues ainsi que de magazines; **PARTICIPATION À DIVERSES MANIFESTATIONS** littéraires, journalistiques et culturelles.
- 4. ANALYSE ET PRÉSENTATION** des principales caractéristiques qui se dégagent des portraits des peuples ou des sociétés francophones observés dans plusieurs journaux locaux et nationaux, dans les médias électroniques et dans les campagnes publicitaires.

PROJETS DE COMMUNICATION EN PRODUCTION

DISCOURS LITTÉRAIRES

- 1. RÉDACTION ET PUBLICATION D'UN RECUEIL DE TEXTES LITTÉRAIRES (contes, légendes et nouvelles littéraires) selon différents procédés narratifs.**
- 2. RÉDACTION ET PRÉSENTATION D'UN TEXTE DRAMATIQUE sur un thème particulier destiné à un public cible : jeunes du primaire, public adolescent, adultes ou personnes âgées.**
- 3. PROMOTION, à l'aide de dépliants informatifs et incitatifs, DE RÉSUMÉ ET DE SCÉNARIOS DE FILMS, tirés d'œuvres littéraires sélectionnées.**
- 4. CRÉATION D'UN DICTIONNAIRE DE PERSONNAGES DE ROMANS à faire connaître au moyen de fiches d'identité et d'articles critiques.**
- 5. RÉDACTION ET PUBLICATION D'UN RECUEIL DE NOUVELLES LITTÉRAIRES sur un thème particulier destiné à un public cible : jeunes du primaire, public adolescent, adultes ou personnes âgées.**
- 6. RÉDACTION ET PUBLICATION D'UN RECUEIL DE POÈMES (et même de chansons) sur des thèmes universels.**

PROJETS DE COMMUNICATION EN PRODUCTION

DISCOURS DE COMMUNICATION COURANTE

- 1. RÉDACTION DE TEXTES À CARACTÈRE ARGUMENTATIF** (textes ou lettres d'opinion, éditoriaux, commentaires, billets, etc.) sur des sujets qui intéressent les jeunes.
- 2. PRÉPARATION ET RÉDACTION D'UN REPORTAGE** sur un sujet non lié à l'actualité.
- 3. RÉDACTION ET PUBLICATION DE DEUX OU TROIS NUMÉROS D'UN JOURNAL ÉTUDIANT** qui a pour mandat de faire circuler l'information et de présenter une analyse critique des principaux événements de l'actualité locale et nationale.
- 4. RÉDACTION D'ESSAIS OU DE DISSERTATIONS** sur des sujets qui occupent l'actualité : maintien de la paix, développement international, rapports Nord-Sud, réchauffement de la planète, guerres, violence à la télévision, formation de la main-d'œuvre, immigration, etc. **ET DIFFUSION DES IDÉES ÉMISES** par divers moyens.
- 5. PRÉSENTATION D'UN DÉBAT** sur un sujet lié à l'actualité ou à l'univers des jeunes.
- 6. PRODUCTION D'UNE BANDE SONORE OU MAGNÉTOSCOPIQUE** en vue de présenter les principaux événements de l'actualité locale, nationale ou internationale.
- 7. À la suite de la lecture d'un roman, RÉDACTION D'UNE SÉRIE D'ARTICLES** pour faire connaître sa vision du livre : article d'information pour faire connaître le roman et article critique pour en faire l'analyse.

1.12 Phases d'un projet de communication

Trois **phases majeures** sont prévues dans la mise en application de **chaque projet de communication personnelle et sociale**. Ces **trois phases**, appelées le **RDÉ**, sont regroupées sous les rubriques suivantes :

1. **Phase de RÉALISATION** (planification, mise en route et exécution).
2. **Phase de DIFFUSION** (présentation, publication ou manifestation).
3. **Phase d'ÉVALUATION** (objectivation, auto-évaluation et remise en question).

1.12.1 Phase de réalisation

La **réalisation** constitue la phase la plus importante de la mise en oeuvre de chaque projet de communication. Cette phase majeure, la plus longue en terme de temps et en terme d'activités d'apprentissage, ne peut se mettre en marche sans l'enclenchement de la première étape : la **planification**.

La **planification** vise, d'abord et avant tout, à définir l'articulation du projet de communication, à fixer les objectifs à atteindre, à choisir le thème autour duquel le projet sera axé, à identifier les destinataires visés, à élaborer un plan d'organisation, à prévoir toutes les étapes du déroulement et à préciser le produit attendu. En bref, il s'agit alors de planifier, c'est-à-dire de tracer le parcours qui devra être suivi et qui engagera l'élève à participer activement à toutes les étapes de la réalisation du projet, à le diffuser et à l'évaluer. C'est au cours de l'étape de la planification que l'élève, en accord avec les autres membres de son groupe-projet, s'engagera pleinement, par contrat, à réaliser toutes les phases du projet et à définir avec précision ses tâches respectives. De plus, un échéancier détaillé des activités à accomplir devra être présenté; cet échéancier devra nécessairement tenir compte des contraintes physiques, matérielles et institutionnelles, mais aussi des imprévus. Le contrat devra également contenir une description détaillée du produit à réaliser et prévoir les modalités de l'objectivation et de l'évaluation, de même que les principaux critères qui seront utilisés pour juger de la valeur du produit

Il est important de rappeler qu'une organisation bien planifiée, mais simple, s'avère nécessaire à la **mise en route, c'est-à-dire à la mise en chantier** de tout projet de communication personnelle et sociale. Au cours de ce processus de mise en route, le travail individuel doit alterner avec les séances de travail collectif: discussions, ajustements, objectivations, révisions, corrections, remises en perspective, etc.

Si le déroulement d'un projet dépend, dans une large part, de la planification qui en a été faite au préalable, l'**exécution** en constitue néanmoins la phase centrale, celle qui mobilise le plus d'énergie et qui oblige la réalisation d'un grand nombre d'activités d'apprentissage. Il importe alors pour chaque membre du groupe-projet de s'ajuster aux diverses circonstances qui sillonnent le cheminement prévu et de démontrer une grande souplesse afin d'apporter, dans l'immédiat, les

ajustements qui s'imposent L'objectif visé, c'est-à-dire la concrétisation du produit, ne doit jamais s'estomper.

1.12.2 Phase de diffusion

Le **produit attendu** ou à réaliser constitue la **spécificité du projet de communication** et motive le choix des activités d'apprentissage que l'élève doit accomplir. Ce produit, résultat concret du travail effectué par l'élève, s'adresse à des destinataires choisis et bien identifiés au préalable, destinataires qui n'ont cependant pas participé à la mise en oeuvre du projet de communication. À ces destinataires pré-identifiés, l'élève propose sa vision du monde ou partage sa compréhension des discours des autres. Placé en situation réelle de communication, l'élève entre alors en relation effective avec des interlocutrices et des interlocuteurs, et concrétise ainsi de véritables intentions de communication.

L'exécution d'un projet n'atteint véritablement son achèvement que lorsqu'il est présenté aux destinataires pour lesquels il a été conçu et réalisé et ce, selon la forme préalablement définie. La diffusion du produit réalisé s'inscrit dans le prolongement nécessaire d'une communication réelle, c'est-à-dire celle effectuée avec une intention de communication, dans une situation réelle de communication où sont mises en jeu des relations interindividuelles.

Les vingt-trois projets de communication présentés dans ce programme d'études proposent la réalisation d'un produit, c'est-à-dire la manifestation concrète d'une intention de communication et ce, sous diverses formes: analyse de textes écrits, production d'une émission de radio, organisation d'une table ronde ou d'un débat, formation d'un fichier de lecture, présentation d'une soirée de la poésie, etc.

1.12.3 Phase d'évaluation

Comme le programme d'études du cours optionnel de français propose à l'élève de s'engager personnellement dans les diverses phases du déroulement de projets de communication, il va de soi que la démarche évaluative porte non seulement sur le produit attendu, mais aussi sur la démarche entreprise, sur les apprentissages que cette stratégie a générés et sur l'impact que la diffusion du produit a créé.

Un travail planifié, réalisé et présenté doit nécessairement s'accompagner d'un processus évaluatif continu qui accompagne les diverses phases de la mise en application du projet de communication, de la réalisation à la diffusion. Cette remise en question doit porter sur les critères retenus pour jauger de la qualité du produit présenté, sur le progrès accompli dans le déroulement de chaque étape et sur les comportements langagiers de chaque élève, de chaque groupe-projet et, dans une certaine mesure, du groupe-classe. L'évaluation du processus évaluatif lui-même entre aussi dans cette phase.

L'évaluation du travail de l'élève portera principalement sur **quatre objets distincts** :

1. les **habiletés langagières** de compréhension et de production de discours oraux et de discours écrit;
2. le **produit lui-même**;
3. la **démarche entreprise** et les **activités d'apprentissage** que cette démarche a générées et ce, en fonction **des intentions pédagogiques énoncées, du temps consacré aux activités d'apprentissage, des ressources disponibles et des stratégies utilisées**;
4. **l'impact** du produit réalisé ou les retombées culturelles, linguistiques et sociales produites sur l'élève, sur le groupe-projet, sur le groupe-classe et sur les destinataires.

Il est bien évident que l'évaluation de ces quatre objets requiert des instruments d'évaluation variés, multiples, soucieux de recueillir des données pour l'évaluation formative et pour l'évaluation sommative. Les grilles d'accompagnement, les grilles d'objectivation et d'observation, les questionnaires, la cueillette et l'analyse de commentaires et de suggestions, les sondages d'opinion sont autant de moyens mis à la disposition du personnel enseignant et des élèves pour réaliser conjointement un processus évaluatif complet et efficace.

1.13 Description d'un projet de communication personnelle et sociale

Les vingt-trois projets de communication présentés empruntent le même processus descriptif en **cinq volets** : **énoncé, intentions pédagogiques, discours privilégiés, démarche proposée en trois phases et supports didactiques**.

1.13.1 Énoncé du projet de communication

L'énoncé de chaque projet de communication personnelle et sociale renferme ordinairement **trois éléments** :

1. **le produit à construire ou à réaliser** (par exemple, préparer un débat);
2. **l'objet sur lequel porte le travail à accomplir** (par exemple, les caractéristiques des peuples ou des sociétés francophones);
3. **le type de discours qui supporte cet objet** (par exemple, le roman).

Il est important de souligner que les types de discours proposés dans les projets de communication personnelle et sociale varient selon la spécificité du projet élaboré. Un discours particulier est privilégié par projet; cependant, en raison de l'intertextualité qui traverse les discours oraux et les discours écrits, il est permis d'affirmer que d'autres formes de discours seront aussi empruntées. Pour tenir compte de cette réalité, plusieurs discours ont été énumérés sous la rubrique **Discours privilégiés**.

Les destinataires du produit à construire ne sont pas explicitement définis dans les énoncés des projets de communication; cependant, il s'avère d'une extrême importance que les destinataires soient déterminés par le groupe-projet, en collaboration avec le groupe-classe, afin d'assurer une coordination des diverses présentations, publications ou manifestations prévues.

L'enseignante ou l'enseignant doit permettre aux diverses équipes de choisir leurs réceptrices et leurs récepteurs et ce, grâce à une démarche axée sur le consensus.

La négociation sera sans doute nécessaire afin d'amener les élèves à cheminer dans le respect mutuel sans que les objectifs de la classe de français en soient amoindris. Selon les initiatives du groupe-projet et du groupe-classe, il est aussi possible de viser un public élargi.

Si un budget pour la planification d'activités socioculturelles est disponible dans l'école, après entente avec les responsables locaux, il est alors possible de prévoir diffuser le produit final auprès de divers publics : parents des élèves, population de la ville, du village ou du quartier, élèves de différentes écoles et de divers milieux, jeunes travailleuses et travailleurs, etc. Il est cependant important de fixer, dès la mise en marche du projet de communication personnelle et sociale, les modalités de diffusion, y compris les contraintes financières afin que ces dernières ne viennent pas entraver la mise en application du projet.

1.13.2 Intentions pédagogiques

En raison de la dynamique même du cours optionnel de français, les objectifs terminaux de chaque projet n'ont pas été formulés en termes de rendement attendu. Cependant, des intentions pédagogiques liées à la nature de chaque projet de communication ont été données; ces intentions, parfois nombreuses pour certains projets de communication, précisent les orientations que l'élève doit donner à son projet de communication pour le réaliser. Ces intentions ont aussi pour objectif de favoriser le développement culturel de l'élève et de l'amener à se donner une plus grande ouverture face au monde qui l'entoure.

1.13.3 Démarche proposée

La démarche suggérée décrit le parcours que doit emprunter **la réalisation, la diffusion et l'évaluation** de chaque projet de communication personnelle et sociale. Comme il a été affirmé

précédemment, les diverses étapes proposées tiennent compte des divers facteurs qui doivent guider l'élève dans sa démarche d'apprentissage de la communication écrite et de la communication orale. Ces étapes, nombreuses pour certains projets de communication, tiennent compte des divers produits à réaliser; à la rigueur, certaines de ces étapes pourraient être remplacées par d'autres; il apparaît cependant difficile d'ignorer certaines d'entre elles si le groupe-projet veut réaliser l'énoncé du projet tel que formulé.

De plus, une banque d'activités d'apprentissage tant en compréhension qu'en production des discours oraux et des discours écrits est jointe à ce programme d'études, sous la rubrique «**Suggestions d'activités d'apprentissage**». Ces activités d'apprentissage, décrites sous la forme d'objectifs spécifiques peuvent facilement être intégrées au cours de la phase de réalisation des différents projets de communication personnelle et sociale. Considérées comme complémentaires, ces activités peuvent enrichir les propositions déjà faites dans la démarche proposée pour chaque projet de communication et aider l'élève à progresser plus efficacement dans la concrétisation du produit attendu.

Ainsi, demander à l'élève d'associer des titres d'articles de journaux aux textes correspondants (cf. activité d'apprentissage intitulée **Dépouillement de textes**, p. 199) lui permet non seulement de faire montre de sa compréhension et de son esprit d'association, mais lui signifie également qu'il sera important, dans une activité de production de textes et de publication, de choisir avec intelligence les titres de ses articles en vue d'une éventuelle publication.

Les activités d'apprentissage suggérées peuvent aussi être réalisées dans le but d'élargir l'horizon culturel et la créativité de l'élève. Cette pause-apprentissage, à la fin d'un projet de communication ou entre deux étapes d'un même projet, peut certes contribuer au développement des habiletés langagières de l'élève et constituer pour lui un réel enrichissement

1.13.4 Supports didactiques

La réalisation de projets de communication personnelle et sociale nécessite toujours l'utilisation de diverses sources d'information et de documentation. L'énumération de divers supports permet d'établir des rapports entre les documents d'actualité disponibles, les moyens fournis par les médias écrits, par les médias électroniques et par les autres sources susceptibles d'appuyer la démarche pédagogique: grilles d'analyse et d'évaluation, questionnaires, consultation d'encyclopédies et d'ouvrages spécialisés, etc.

1.14 Choix des projets de communication

Les enseignantes et les enseignants, en accord avec leurs élèves, devront, au cours du semestre, **RÉALISER, DIFFUSER ET ÉVALUER OBLIGATOIREMENT TROIS PROJETS DE COMMUNICATION PERSONNELLE ET SOCIALE DONT UN**

PROJET DE COMMUNICATION EN COMPRÉHENSION ET DEUX PROJETS EN PRODUCTION. Cette sélection sera faite parmi les vingt-trois projets de communication proposés dans le programme d'études du cours optionnel de français, à l'exception de deux projets de communication :

- le cinquième projet de communication en compréhension des discours littéraires intitulé : **FORMATION D'UN FICHER DE LECTURE qui cote des ouvrages connus de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie (contes, légendes, nouvelles littéraires et romans).**
- le quatrième projet de communication en production des discours littéraires intitulé : **CRÉATION D'UN DICTIONNAIRE DE PERSONNAGES DE ROMANS à faire connaître au moyen de fiches d'identité et d'articles critiques.**

Ces deux projets de communication peuvent être réalisés tout au cours du semestre et menés parallèlement avec les projets sélectionnés.

Selon la nature du projet, son ampleur et l'intérêt que sa réalisation et sa diffusion suscitent, il sera alors possible au groupe-classe de choisir plus de trois projets de communication. Il appartiendra à chaque enseignante ou enseignant de planifier les apprentissages à réaliser avec les élèves de son groupe.

Il serait souhaitable qu'**au moins deux projets de communication** soient choisis pour l'ensemble de la classe, et qu'ensuite, les élèves puissent se regrouper, s'il y a lieu, en équipe, pour la réalisation d'un ou de deux projets à être communiqués à toute la classe, à d'autres groupes de l'école et même au public en général. Il est important de souligner que les étapes proposées à l'intérieur de chaque phase pour chaque projet de communication, même nombreuses, le sont à titre de suggestions; ces étapes peuvent, au besoin, être modifiées, compte tenu du temps qui sera alloué à chacun des projets; certaines étapes peuvent être écourtées alors que d'autres étapes qui ne figurent pas dans la description peuvent être ajoutées afin de rendre le projet plus proche de la réalité de la classe. La pédagogie active, le sens de la créativité et le souci de la responsabilité doivent servir de guides dans la mise en application des projets de communication choisis.

II. PROJETS DE COMMUNICATION EN COMPRÉHENSION

DISCOURS LITTÉRAIRES

**PROJETS DE COMMUNICATION
EN COMPRÉHENSION**

DISCOURS LITTÉRAIRES

- 1. ILLUSTRATION, AVEC EXTRAITS, des principaux romans, des principales pièces de théâtre de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie ainsi que des films qui ont été produits à partir d'œuvres connues; PRÉSENTATION DE CETTE ILLUSTRATION au cours d'une rencontre littéraire (ou soirée littéraire, etc.).**

- 2. RENCONTRE D'UNE ÉCRIVAINNE OU D'UN ÉCRIVAIN, D'UNE POÈTE, OU D'UN POÈTE OU D'UNE PERSONNE DE THÉÂTRE pour discuter de l'œuvre ou des oeuvres lues par toute la classe.**

- 3. PRÉSENTATION D'UNE TABLE RONDE OU D'UN DÉBAT qui fait état des oeuvres littéraires choisies de même que des films visionnés, et offre des points de vue différents sur la vision du monde présentée dans les oeuvres lues.**

- 4. RÉALISATION D'UN DOSSIER SUR LES CONTES ET SUR LES LÉGENDES d'une région, d'un pays ou d'une civilisation.**

- 5. FORMATION D'UN FICHER DE LECTURE qui cote les ouvrages connus de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie (contes, légendes, nouvelles littéraires et romans).**

- 6. PRÉSENTATION D'UNE SOIRÉE OU D'UNE RENCONTRE DE LA POÉSIE OU DE LA CHANSON FRANCOPHONE.**

PREMIER PROJET DE COMMUNICATION

ÉNONCE DU PROJET

ILLUSTRATION, AVEC EXTRAITS, des principaux romans, des principales pièces de théâtre de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie ainsi que des films qui ont été produits à partir d'œuvres connues; PRÉSENTATION DE CETTE ILLUSTRATION au cours d'une rencontre littéraire (ou soirée littéraire, etc.).

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

- 1. Amener les élèves à exercer leur jugement critique par la sélection d'extraits signifiants de romans et de pièces de théâtre de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie ainsi que de films produits à partir d'œuvres connues.*
- 2. Développer chez les élèves l'esprit d'analyse et l'esprit de synthèse face aux oeuvres sélectionnées.*
- 3. Apprendre aux élèves à varier les moyens pour retenir l'attention et l'adhésion des destinataires (lectrices, lecteurs, amatrices et amateurs de cinéma).*
- 4. Amener les élèves à comparer diverses oeuvres littéraires de la francophonie et ainsi développer leur sentiment d'appartenance à cette communauté culturelle.*

DISCOURS PRIVILÉGIÉS

- 1. Discours à caractère narratif (romans, pièces de théâtre et films).**
- 2. Discours à caractère analytique.**
- 3. Discours à caractère explicatif.**
- 4. Discours à caractère informatif.**
- 5. Discours à caractère expressif.**

DÉMARCHE PROPOSÉE

Réalisation (planification et exécution)

- formation d'un comité chargé de faire l'inventaire des oeuvres littéraires (romans et pièces de théâtre) de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie et des films susceptibles d'être explorés et comparés;
- sélection des thèmes et des sous-thèmes à explorer et à comparer : amour, passion, solitude, amitié, paix, vie familiale, etc.;
- choix des oeuvres littéraires à lire et des films à visionner;
- inventaire des aspects à analyser, à comparer et à synthétiser et ce, en fonction des critères suivants : thème abordé, personnage principal (caractéristiques et rôles), personnages secondaires (caractéristiques et rôles) et rapports avec le personnage principal, temps, contexte socioculturel, type de narratrice ou de narrateur, point de vue de narration, valeurs véhiculées, etc.;
- pour les pièces de théâtre, il serait bon d'ajouter les éléments suivants : qualité de la mise en scène, jeu des comédiennes et des comédiens, rôle des décors, costumes portés, déplacements effectués, rôle de l'éclairage, du maquillage et de la musique, etc.
- lecture des ouvrages retenus pour l'analyse et la comparaison, et visionnement des films; élaboration d'un plan provisoire en vue de la présentation : analyse du public visé et caractérisation de la manifestation choisie;
- choix d'extraits signifiants en vue de la présentation;
- sélection des interventions en vue de faire ressortir différents points de vue;
- élaboration du plan définitif de la présentation;
- rédaction des synthèses à présenter,
- préparation des interventions orales;
- choix d'une animatrice ou d'un animateur pour diriger les interventions au cours de la rencontre littéraire;
- sélection de critères en vue de l'évaluation du produit présenté.

Diffusion (présentation ou publication)

- exposé oral devant les élèves de la classe ou devant un plus large auditoire en vue de préparer la participation à la rencontre littéraire;

- invitation faite à l'auditoire de commenter et de questionner les différents points de vue exprimés;
- présentation de l'illustration au cours de la manifestation littéraire choisie;
- questions, commentaires ou points de vue exprimés par les participantes et les participants à la rencontre littéraire.

Évaluation (objectivation et remise en question)

- questionnement sur la sélection des oeuvres littéraires et des films ;
- interrogation sur le choix des critères d'analyse;
- analyse du processus emprunté au cours de la réalisation et de la diffusion;
- commentaires et rétrospective des exposés présentés et de l'accueil réservé à une activité de ce genre;
- application de la grille d'évaluation élaborée.

SUPPORTS DIDACTIQUES

1. Inventaire des meilleurs romans et des pièces de théâtre les plus pertinentes de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie.
2. Sélection des meilleurs films inspirés des romans de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie.
3. Lecture des meilleurs romans et des pièces de théâtre les plus intéressantes de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie.
4. Visionnement des films sélectionnés.
5. Utilisation de grilles d'analyse, de grilles d'objectivation, de grilles d'évaluation et de questionnaires.
6. Lecture de comptes rendus, de commentaires, de romans et de films.
7. Audition d'émissions radiophoniques et télévisées sur des critiques de romans, de pièces de théâtre et de films.
8. Consultation d'encyclopédies, de dictionnaires, d'ouvrages spécialisés de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie.
9. Rencontre de romancières et de romanciers, de réalisatrices et de réalisateurs ainsi que de gens de théâtre.
10. Assistance à des représentations théâtrales.

DEUXIÈME PROJET DE COMMUNICATION

ÉNONCÉ DU PROJET

RENCONTRE D'UNE ÉCRIVAINNE OU D'UN ÉCRIVAIN, D'UNE OU D'UN POÈTE OU D'UNE PERSONNE DE THÉÂTRE pour discuter de l'œuvre ou des oeuvres lues par toute la classe.

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

- 1. Développer chez les élèves le goût de la littérature par la rencontre de personnes qui la créent.*
- 2. Faire prendre conscience aux élèves de la nécessité d'approfondir diverses facettes de la vie littéraire qui s'exprime dans le monde francophone.*
- 3. Habilitier les élèves à poser un jugement critique sur leur propre vision du monde.*
- 4. Amener les élèves à développer leur esprit d'analyse et leur esprit de synthèse face à des oeuvres littéraires importantes.*
- 5. Apprendre aux élèves à se documenter et à varier leurs interventions au cours de rencontres littéraires.*

DISCOURS PRIVILÉGIÉS

1. Discours à caractère narratif (contes, légendes, nouvelles littéraires, romans, pièces de théâtre et poèmes).
2. Discours à caractère analytique.
3. Discours à caractère explicatif.
4. Discours à caractère informatif.
5. Discours à caractère expressif.

DÉMARCHE PROPOSÉE

Réalisation (planification et exécution)

- choix de la personne à rencontrer;
- sélection du thème à retenir, de l'œuvre ou des oeuvres à lire;
- choix des aspects à analyser : thème abordé, personnage principal (caractéristiques et rôles), personnages secondaires (caractéristiques et rôles), grandes étapes de l'action, situation de l'espace et du temps, type de narratrice ou de narrateur, point de vue narration, valeurs véhiculées, etc.;
- élaboration d'une grille d'analyse en vue de la lecture des oeuvres et ce, en fonction des aspects retenus;
- lecture de l'œuvre ou des oeuvres;
- demande de rencontre de l'écrivaine ou de l'écrivain (invitation à lancer);
- préparation des questions à poser au cours de la rencontre;
- invitation lancée à un plus large auditoire pour assister à la rencontre;
- désignation, après entente, du lieu et de la date de la rencontre;
- préparation de la rencontre : choix d'une personne apte à diriger la discussion, distribution des rôles, rédaction des textes introductifs, formulation des questions et anticipation des différents points de vue à énoncer.

Diffusion (présentation ou publication)

- exposé de la démarche à suivre;
- présentation de la personne invitée;
- exposé de l'écrivaine ou de l'écrivain;
- questions, commentaires ou points de vue exprimés par l'auditoire;
- synthèse et remerciements.

Évaluation (objectivation et remise en question)

- interrogation sur la pertinence d'une telle rencontre : choix des oeuvres et de la personne rencontrée;
- analyse du thème choisi, des aspects abordés et du processus emprunté;
- commentaires et rétrospective sur l'exposé présenté et sur l'accueil réservé à cette forme d'activité.

SUPPORTS DIDACTIQUES

1. Inventaire des meilleurs ouvrages de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie (contes, légendes, nouvelles littéraires, romans, pièces de théâtre et poèmes).
2. Lecture des meilleurs ouvrages de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie (contes, légendes, nouvelles littéraires, romans, pièces de théâtre et poèmes).
3. Utilisation de grilles d'analyse, de grilles d'objectivation, de grilles d'évaluation et de questionnaires.
4. Lecture de comptes rendus, d'articles critiques et de commentaires d'œuvres littéraires.
5. Audition d'émissions radiophoniques et télévisées sur les critiques d'œuvres littéraires.
6. Assistance à des représentations théâtrales et à des récitals poétiques.
7. Consultation d'encyclopédies, de dictionnaires et d'ouvrages spécialisés de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie.

TROISIÈME PROJET DE COMMUNICATION

ÉNONCÉ DU PROJET

PRÉSENTATION D'UNE TABLE RONDE OU D'UN DÉBAT qui fait état des oeuvres littéraires choisies de même que des films visionnés, et offre des points de vue différents sur la vision du monde présentée dans les oeuvres lues ou entendues.

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

- 1. Donner aux élèves le goût d'élargir leur vision du monde.*
- 2. Développer chez les élèves le sens de la comparaison d'œuvres littéraires et de films.*
- 3. Amener les élèves à développer leur esprit d'analyse et leur esprit de synthèse face à des oeuvres littéraires importantes.*
- 4. Favoriser chez les élèves le développement de points de vue différents mais complémentaires.*

DISCOURS PRIVILÉGIÉS

1. Discours à caractère argumentatif.
2. Discours à caractère narratif (contes, légendes, nouvelles littéraires, romans et films)
3. Discours à caractère analytique.
4. Discours à caractère explicatif.
5. Discours à caractère informatif.

DÉMARCHE PROPOSÉE

Réalisation (planification et exécution)

- inventaire des thèmes et des sous-thèmes à exploiter: amour, bonheur, solitude, vie familiale, paix dans le monde, quête de l'identité, mort, trahison, race, pauvreté, exploitation, etc.;
- reconnaissance des formes de thèmes : thème central avec sous-thèmes, thèmes opposés, thèmes parallèles et thèmes alternés;
- formation d'un comité de lecture chargé de faire l'inventaire des oeuvres littéraires (contes, légendes, nouvelles littéraires et romans) et des films à explorer;
- choix des oeuvres littéraires à lire et des films à visionner;
- sélection des critères en vue de la lecture et de l'analyse des oeuvres littéraires et des films : thème et sous-thèmes abordés, personnage principal (caractéristiques et rôle), personnages secondaires (caractéristiques et rôles), grandes étapes de l'action, choix de l'espace et du temps, type de narratrice ou de narrateur, point de vue de narration, valeurs et vision du monde véhiculées, etc.;
- recherche des idées et élaboration d'un plan provisoire : formulation des points de vue à aborder:
 - pour la table ronde, expression de différents points de vue;
 - pour le débat, polarisation autour de deux points de vue: le point de vue favorable (le pour) et le point de vue défavorable (le contre);
- désignation du partage des points de vue auprès des participantes et des participants; sélection des critères d'analyse de la documentation recueillie: illustration du thème, reconnaissance des aspects abordés, types d'arguments soutenus, etc.;
- lecture et analyse des oeuvres choisies et de la documentation recueillie et ce, en fonction du thème et des aspects retenus;
- visionnement et analyse des films en fonction des critères sélectionnés;
- comparaison de la documentation lue et illustration des points de vue qui seront défendus à l'aide de références tirées des ouvrages et des extraits de films;
- mise en place de l'argumentation: formulation du point de vue, structure de l'argumentation et choix des types d'arguments et de contre-arguments;
- élaboration du plan définitif;
- rédaction de la version provisoire des textes : formulation de la thèse, sélection du point de vue à défendre, choix des arguments et des contre-arguments;
- préparation de la table ronde ou du débat: sélection des textes à présenter, choix de la personne apte à animer la table ronde ou le débat et à assurer les liens entre les parties, distribution des rôles, formulation des questions et anticipation des différents points de vue à énoncer;

- rédaction de la version finale des textes;
- désignation après entente du lieu et de la date de la rencontre;
- annonce dans le journal de classe ou dans celui de l'école de la présentation de l'activité littéraire;
- invitation lancée à un plus large auditoire pour assister à la présentation;
- élaboration d'une grille en vue de l'évaluation de la table ronde ou du débat et ce, en fonction de divers critères : connaissance du sujet traité, expression du point de vue adopté, valeur de l'argumentation soutenue et qualité de la présentation faite.

Diffusion (présentation ou publication)

- énoncé du sujet et présentation des participantes et des participants à la table ronde ou au débat;
- exposé de la démarche à suivre;
- présentation, sous forme de table ronde ou de débat, des exposés préparés;
- période d'échanges entre les participantes et les participants à la table ronde ou au débat; questions, commentaires ou points de vue exprimés par l'auditoire;
- synthèse et remerciements.

Évaluation (objectivation et remise en question)

- application de la grille d'évaluation élaborée;
- interrogation sur la pertinence d'une telle rencontre : choix du thème et des aspects développés, sélection des oeuvres littéraires et des films, expression des points de vue débattus, qualité de l'argumentation soutenue;
- analyse du processus emprunté au cours de la réalisation et de la diffusion;
- commentaires et rétrospective sur les exposés présentés et sur l'accueil réservé à cette forme d'activité;
- recommandations sur la pertinence de la tenue d'une activité de ce genre;
- suite à donner à cette forme d'activité.

SUPPORTS DIDACTIQUES

1. Inventaire des meilleurs ouvrages (contes, légendes, nouvelles littéraires et romans) de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie.
2. Sélection des meilleurs films inspirés des romans de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie.
3. Utilisation de grilles d'analyse, de grilles d'objectivation, de grilles d'évaluation et de questionnaires.
4. Lecture de comptes rendus, d'articles critiques, de commentaires d'œuvres littéraires et de critiques de films.
5. Audition d'émissions radiophoniques et télévisuelles sur des oeuvres littéraires.
6. Utilisation d'encyclopédies et d'ouvrages spécialisés de littérature, disponibles dans les bibliothèques scolaires et municipales.
7. Rencontres d'écrivaines et d'écrivains de la région.
8. Lecture de volumes qui traitent de techniques et des procédures d'animation de la table ronde ou du débat.
9. Consultation de personnes spécialistes des techniques et des procédures de la table ronde ou du débat.

QUATRIÈME PROJET DE COMMUNICATION

ÉNONCÉ DU PROJET

RÉALISATION D'UN DOSSIER SUR LES CONTES ET SUR LES LÉGENDES d'une région, d'un pays ou d'une civilisation.

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

- 1. Développer chez les élèves le goût de la littérature d'antan.*
- 2. Amener les élèves à confronter leur vision du monde à celle définie dans les oeuvres littéraires choisies.*
- 3. Apprendre aux élèves à tracer les grandes lignes qui caractérisent une région, un pays ou une civilisation.*
- 4. Habilitier les élèves à lire des contes et des légendes et à en reconnaître les principales caractéristiques.*
- 5. Favoriser chez les élèves le goût de présenter oralement des contes et des légendes.*

DISCOURS PRIVILÉGIÉS

1. Discours à caractère narratif (contes et légendes).
2. Discours à caractère descriptif.
3. Discours à caractère analytique.
4. Discours à caractère explicatif.
5. Discours à caractère informatif.

DÉMARCHE PROPOSÉE

Réalisation (planification et exécution)

- formation d'un comité chargé de faire l'inventaire des contes et des légendes susceptibles d'être explorés;
- sélection des thèmes et des sous-thèmes à inventorier : vie, mort, amour, quête du bonheur, engagement, sens familial, esprit chevaleresque, etc.;
- lecture des oeuvres sélectionnées;
- dégagement des éléments communs de nature à être analysés : types de personnages, rôle de l'héroïne ou du héros, rôle des personnages secondaires, identification des lieux, des objets et leur description, situation de l'époque et du contexte socioculturel, mise en évidence des valeurs véhiculées, ressemblances et différences des structures, etc.;
- entrevues à réaliser auprès des personnes âgées et auprès de la population pour connaître d'autres contes ou d'autres légendes, et pour se renseigner sur ceux qui ont été répertoriés;
- recherche et documentation sur le pays ou la civilisation d'où originent les contes et les légendes;
- élaboration d'un plan provisoire en vue de la constitution du dossier;
- rédaction de la version provisoire des textes et des activités préparatoires au dossier;
- élaboration du plan définitif;
- rédaction de la version finale des textes et des articles du dossier;
- choix d'une manifestation en vue de la présentation du dossier;
- désignation, après entente, du lieu et de la date de la rencontre prévue;
- invitation lancée aux élèves de l'école et à un plus large auditoire de participer à la rencontre ou «veillée»;
- préparation de la rencontre : choix d'une personne pour animer la manifestation, rédaction des textes de présentation des contes et de légendes et des liens à établir entre les différentes parties.

Diffusion (présentation ou publication)

- présentation des dossiers montés au cours de diverses manifestations écrites et orales;
- participation à un concours littéraire ou à un concours oratoire;

- présentation sur bande sonore pour les usagers des bibliothèques scolaires et municipales;
- présentation orale au cours d'une soirée socioculturelle;
- illustrations, avec extraits, des principaux contes et des meilleures légendes;
- publication du dossier sous forme de recueil littéraire;
- participation à une “veillée de conteuses et de conteurs”;
- présentation avec gestes, mimiques, décors, costumes et musique, des meilleurs contes et des légendes les plus intéressantes, au cours d'un “festival contes et légendes”;
- participation à une soirée “contes et mystères”, avec transposition de contes et de légendes dans un lieu inusité et à une autre époque, etc.;
- participation active de l'auditoire pour compléter la sélection;
- lancement d'un concours de contes et de légendes avec reconnaissance du meilleur texte présenté.

Évaluation (objectivation et remise en question)

- questionnement sur la sélection des ouvrages retenus;
- analyse de la démarche empruntée au cours de la réalisation et de la diffusion;
- interrogation sur la ou les formes de diffusion choisies;
- recommandations sur la pertinence de la tenue d'une activité de ce genre;
- suite à donner pour compléter le dossier.

SUPPORTS DIDACTIQUES

1. Sélection des meilleurs ouvrages (contes et légendes) de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie.
2. Utilisation de grilles d'analyse, de grilles d'objectivation, de grilles d'évaluation et de questionnaires.
3. Lecture de comptes rendus, de commentaires de contes et de légendes lus et entendus.
4. Audition d'émissions radiophoniques et télévisées sur les contes et les légendes d'antan.
5. Consultation d'encyclopédies et d'ouvrages spécialisés de littérature, disponibles dans les bibliothèques scolaires et municipales.
6. Rencontre de conteuses et de conteurs de la région.
7. Entrevues réalisées auprès des personnes âgées et auprès de la population en général.
8. Utilisation de techniques d'entrevues.

CINQUIÈME PROJET DE COMMUNICATION

ÉNONCÉ DU PROJET

FORMATION D'UN FICHIER DE LECTURE qui cote des ouvrages connus de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie (contes, légendes, nouvelles littéraires et romans).

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

- 1. Donner aux élèves le goût de mieux connaître les ouvrages issus de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie.*
- 2. Développer l'esprit critique des élèves par la lecture et par la classification des principales oeuvres littéraires de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie.*
- 3. Apprendre aux élèves à anticiper le comportement des lectrices et des lecteurs face à telle ou telle oeuvre.*
- 4. Amener les élèves à développer leur esprit d'analyse et leur esprit de synthèse face à des oeuvres littéraires importantes.*

DISCOURS PRIVILÉGIÉS

1. Discours à caractère narratif (contes, légendes, nouvelles littéraires et romans).
2. Discours à caractère descriptif.
3. Discours à caractère analytique.
4. Discours à caractère explicatif
5. Discours à caractère informatif.
6. Discours à caractère incitatif.

DÉMARCHE ADOPTÉE

Réalisation (planification et exécution)

- formation d'un comité de lecture chargé de faire l'inventaire des oeuvres littéraires les plus pertinentes : contes, légendes, nouvelles littéraires et romans;
- choix des oeuvres littéraires répertoriées en fonction des types de lectrices et de lecteurs et selon les catégories d'oeuvres;
- inventaire des aspects à analyser, à comparer et à synthétiser et ce, en fonction des critères suivants : thème abordé, personnage principal (caractéristiques et rôles), personnages secondaires (caractéristiques et rôles) et rapports avec le personnage principal, grandes étapes de l'action, ordre de l'histoire, choix de l'espace et du temps, contexte socioculturel, type de narratrice ou de narrateur, point de vue de narration, valeurs véhiculées, etc.;
- sélection de critères en vue de l'analyse; ce fichier devrait aussi expliquer les raisons des choix faits;
- lecture des oeuvres choisies ;
- analyse des ouvrages selon les critères retenus;
- élaboration d'un plan provisoire en vue de la rédaction des fiches de lecture avec aspects informatifs et aspects évaluations : auteur, titre, provenance, année de parution, collection, nombre de pages, genre, thèmes abordés, description sommaire ou résumé;
- identification du public visé par la présentation du fichier: responsables de la bibliothèque de l'école, responsables de la bibliothèque municipale pour mieux éclairer leur clientèle ainsi qu'une clientèle plus vaste : élèves, parents, éducatrices et éducateurs, public en général;
- rédaction des fiches de lecture avec aspects évaluatifs et incitatifs: commentaire personnel, classification de l'ouvrage (facile, moyen ou difficile) et recommandation de lecture selon diverses catégories : ouvrage passionnant, bon, moyen ou sans grand intérêt

Diffusion (présentation ou publication)

- annonce dans le journal de classe ou dans celui de l'école de la tenue d'une telle activité littéraire;

- exposé oral devant les élèves de la classe, les élèves des autres classes et possiblement devant un public intéressé par la présentation du fichier de lecture afin de faire état du contenu de toutes les fiches confectionnées;
- exposition de toutes les fiches de lecture sur un présentoir ou à la bibliothèque.

Évaluation (objectivation et remise en question)

- bilan des choix de lecture;
- interrogation sur les critères retenus;
- analyse du processus emprunté au cours de la réalisation et de la diffusion;
- commentaires et rétrospective des exposés présentés et de l'accueil réservé à une activité de ce genre;
- suite à donner aux activités de lecture et d'analyse.

SUPPORTS DIDACTIQUES

1. Choix des meilleurs ouvrages de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie (contes, légendes, nouvelles littéraires et romans).
2. Utilisation de grilles d'analyse, de grilles d'évaluation et de questionnaires.
3. Lecture de comptes rendus et de commentaires d'ouvrages littéraires.
4. Audition d'émissions radiophoniques et télévisées sur les critiques de livres.
5. Réalisation d'entrevues auprès de personnes intéressées par la lecture.
6. Correspondance avec les responsables de maisons d'édition pour connaître les dernières parutions.
7. Échanges à établir avec les responsables des bibliothèques scolaires et municipales pour être au courant des goûts, des intérêts, des habitudes des lectrices et des lecteurs.

SIXIÈME PROJET DE COMMUNICATION

ÉNONCÉ DU PROJET

PRÉSENTATION D'UNE SOIRÉE OU D'UNE RENCONTRE DE LA POÉSIE OU DE LA CHANSON FRANCOPHONE.

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

- 1. Développer le sens poétique des élèves.*
- 2. Amener les élèves à écouter et à comprendre les chansons francophones pour mieux les présenter.*
- 3. Habilitier les élèves à diffuser la poésie et la chanson francophones.*
- 4. Favoriser chez les élèves la recherche de textes variés qui illustrent des thèmes bien identifiés.*
- 5. Développer chez les élèves l'esprit d'initiative par l'organisation d'une rencontre poétique.*
- 6. Rendre les élèves capables de s'exprimer correctement en public au cours de différentes manifestations culturelles.*

DISCOURS PRIVILÉGIÉS

1. Discours à caractère expressif.
2. Discours à caractère narratif.
3. Discours à caractère analytique.
4. Discours à caractère explicatif.
5. Discours à caractère informatif.

DÉMARCHE ADOPTÉE

Réalisation (planification et exécution)

- inventaire et choix de thèmes et de sous-thèmes susceptibles d'orienter la recherche: respect de la nature, quête du bonheur, amour, amitié, recherche d'identité, solitude, peur, angoisse, souffrance, faim, mort, espoir, vie, souffrance, etc.;
- sélection des poèmes et des chansons en vue de l'analyse et de la présentation et ce, en fonction des thèmes choisis;
- recherche biographique et recherche bibliographique sur les personnes qui ont écrit les poèmes et les chansons;
- lecture des poèmes choisis;
- audition des chansons sélectionnées;
- analyse des poèmes et des chansons selon divers aspects et ce, en fonction des critères suivants : thème abordé, contexte social et culturel, intention de communication, catégorie ou genre, destinataires visés, relevé des sensations, des émotions et des sentiments, présence et qualité des ensembles sonores, variétés de langue utilisées, situations évoquées, présence d'images ou de figures, qualité des connotations, rimes, rythme, thème musical, éléments graphiques, visuels et sonores, etc.;
- choix du public visé par la rencontre et recherche de ses caractéristiques;
- élaboration d'un plan provisoire pour l'organisation de la rencontre : choix des poèmes et des chansons, raisons de ces choix, brève analyse du contenu, explication du plan graphique et du plan visuel, caractéristiques des textes sélectionnés, impressions suscitées, structure discursive, appréciation globale et présentation générale des poètes ou des auteurs-compositeurs-interprètes, etc.;
- choix d'une ou de plusieurs manifestations poétiques : soirée poétique, récital ou nuit de la poésie et de la chanson, semaine de la poésie nationale, exposition ou foire poétique, soirée musicopoétique, dîner poétique, kermesse poétique, etc.;
- rédaction de la version provisoire du programme de la rencontre : choix des textes, liens entre les parties, sélection de la musique d'accompagnement, distribution des rôles, etc.
- élaboration du plan définitif du programme de la rencontre;
- rédaction de la version définitive du programme;
- essais de présentation;
- objectivation et correction des textes;
- initiation aux techniques et aux modalités de montage audiovisuel, si nécessaire;
- rédaction des textes d'invitation et des annonces publicitaires en vue d'informer les publics de la tenue de l'événement.

Diffusion (présentation ou publication)

- présentation du programme prévu au cours des événements poétiques sélectionnés et ce, selon les modalités prévues;
- constitution d'une banque de poèmes et de chansons en vue de leur diffusion dans la classe et dans l'école sous diverses formes : poèmes-affiches, montages audiovisuels, bandes sonores, annonces publicitaires, pistes de rallye poético-musical, etc.;
- réalisation d'une soirée d'improvisation poétique: les meilleures présentations sont enregistrées et primées;
- publication, dans le journal étudiant, dans une revue ou dans un agenda scolaire des poèmes, des chansons et des textes rédigés pour l'événement poéticomusical;
- réalisation d'une soirée d'improvisation avec rédaction d'un poème ou d'un texte de chanson à partir d'un mot, d'un conte, d'un monologue, d'une maxime, d'un proverbe, d'une image, etc.;

Évaluation (objectivation et remise en question)

- questionnement sur les choix des thèmes et des sous-thèmes;
- interrogation sur la sélection des poèmes et des chansons;
- évaluation des critères d'analyse retenus;
- analyse du processus emprunté au cours de la réalisation et de la diffusion de l'événement;
- pertinence des formes de diffusion adoptées;
- commentaires et rétrospective sur les textes rédigés, sur les formes de diffusion choisies et sur l'accueil réservé à une telle activité.

SUPPORTS DIDACTIQUES

1. Lecture d'anthologies de poèmes et de chansons.
2. Consultation d'encyclopédies et d'ouvrages spécialisés qui traitent de la poésie et de la chanson.

3. Audition de chansons et de poèmes d'auteurs-compositeurs-interprètes.
4. Utilisation de grilles d'analyse, de grilles d'objectivation et d'évaluation.
5. Rencontre d'auteurs-compositeurs-interprètes et de spécialistes de l'écriture poétique.
6. Participation à des ateliers d'écriture poétique.
7. Initiation aux techniques et aux modalités de montage audiovisuel.
8. Participation à des concours de poésie et de chansons francophones.
9. Assistance à des spectacles de chanteuses et de chanteurs francophones.
10. Visionnement de séries télévisuelles qui présentent des spectacles d'auteurs- compositeurs- interprètes.

**DISCOURS DE COMMUNICATION
COURANTE**

**PROJETS DE COMMUNICATION
EN COMPRÉHENSION**

**DISCOURS DE
COMMUNICATION COURANTE**

- 1. ANALYSE DE DIVERS REPORTAGES** sur des sujets liés à l'univers des jeunes.
- 2. PRODUCTION D'UNE ÉMISSION DE RADIO** pour faire la synthèse de la lecture d'éditoriaux, d'articles d'opinion et d'articles analytiques sur des sujets liés à l'actualité.
- 3. FORMATION D'UN CLUB DE LECTURE** dans la classe et dans l'école en vue de la lecture d'ouvrages littéraires, de journaux, de revues ainsi que de magazines, et **PARTICIPATION À DIVERSES MANIFESTATIONS** littéraires, journalistiques et culturelles.
- 4. ANALYSE ET PRÉSENTATION** des principales caractéristiques qui se dégagent des portraits des peuples ou des sociétés francophones observés dans plusieurs journaux locaux et nationaux, dans les médias électroniques et dans les campagnes publicitaires.

PREMIER PROJET DE COMMUNICATION

ÉNONCÉ DU PROJET

ANALYSE DE DIVERS REPORTAGES sur des sujets liés à l'univers des jeunes.

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

- 1. Développer chez les élèves l'esprit d'analyse et l'esprit de synthèse sur des sujets qui les préoccupent.*
- 2. Amener les élèves à bien se documenter sur un sujet donné.*
- 3. Apprendre aux élèves à varier leurs sources d'information puisées dans les médias écrits et dans les médias électroniques.*
- 4. Amener les élèves à exercer leur jugement critique par la sélection de documents écrits et oraux pertinents, bien structurés et bien documentés.*
- 5. Favoriser chez les élèves le goût de la comparaison de documents écrits et oraux qui traitent de thèmes identiques et ce, tant sur le plan du contenu que sur le plan de la forme.*

DISCOURS PRIVILÉGIÉS

1. Discours à caractère informatif.
2. Discours à caractère analytique.
3. Discours à caractère explicatif.
4. Discours à caractère narratif.

DÉMARCHE PROPOSÉE

Réalisation (planification et exécution)

- inventaire de thèmes ou de sous-thèmes susceptibles de faire l'objet de la recherche et de l'analyse : avenir, emploi, nouvelles formes de rencontres, technologie, amitié entre les peuples, liberté, (ses valeurs et ses exigences), culture musicale, développement des communications, etc.;
- choix du ou des thèmes qui seront analysés;
- formation d'un comité de lecture et d'audition chargé de la cueillette de la documentation écrite et orale;
- lecture et audition des reportages retenus pour l'analyse;
- inventaire et choix des aspects à analyser, à comparer et à synthétiser;
- élaboration d'une grille d'analyse des documents écrits et oraux sélectionnés sur différents aspects et ce, selon divers critères : thème, intention de communication, expérience et compétence de la ou du reporter, aspects traités, présence de renseignements précis, point de vue développé, références citées, statistiques rapportées, caractère de nouveauté de l'analyse, qualité de l'information, pertinence de la présentation de la forme du document, qualité de la langue, etc.;
- élaboration d'un plan provisoire en vue de la rédaction des textes et de la présentation de l'analyse;
- rédaction de la version provisoire des textes de l'analyse;
- objectivation de la version provisoire des textes et correction;
- élaboration du plan définitif;
- rédaction de la version définitive des textes de l'analyse;
- objectivation de la version finale des textes et correction;
- préparation de la présentation et de diffusion: formes (écrite, orale ou les deux formes), distribution des rôles, écriture des textes, modalités, techniques et procédures à appliquer;
- préparation d'une grille en vue de l'évaluation de la présentation et ce, selon certains critères : pertinence du choix du document, que de l'article sélectionné, ou du thème, qualité de l'information transmise, variété des moyens utilisés pour créer l'intérêt des destinataires, utilisation d'une structure de présentation en parties bien définies, qualité de la langue utilisée, valeur de la conviction et de l'engagement, etc.

Diffusion (présentation ou publication)

Si la présentation choisie est orale, différentes avenues s'offrent :

- exposé oral devant les élèves de la classe, devant les élèves de l'école ou devant un plus large auditoire;
- présentation de l'analyse réalisée sous forme de bande sonore;
- diffusion d'un document audiovisuel préparé sur les résultats de l'analyse;
- invitation faite à l'auditoire de commenter et de questionner la forme de l'analyse présentée.

Si la présentation choisie est écrite, différentes voies s'offrent :

- publication dans le journal de la classe ou dans celui de l'école du texte préparé;
- publication dans un hebdomadaire local de l'analyse rédigée;
- présentation d'un dossier spécial intitulé LES JEUNES OU LA JEUNESSE;
- publication, sous forme de lettres d'opinion, des résultats de l'analyse effectuée;
- distribution de dépliants qui font état de la synthèse réalisée.

Évaluation (objectivation et remise en question)

- questionnement sur la sélection du ou des thèmes retenus;
- interrogation sur le choix des formes et des types de reportages utilisés;
- commentaires et rétrospective sur les formes choisies et sur l'accueil réservé à une activité de ce genre;
- choix d'activités à poursuivre pour une lecture plus critique.

SUPPORTS DIDACTIQUES

1. Sélection de reportages tirés de journaux, de revues et de magazines qui traitent du thème et des sous-thèmes retenus.
2. Lecture des reportages choisis.
3. Sélection de reportages réalisés pour les réseaux de télévision et pour les chaînes radio-phoniques.
4. Audition et visionnement des reportages audiovisuels sélectionnés.
5. Lecture de comptes rendus et de commentaires sur le thème et les sous-thèmes retenus, parus dans des journaux, dans des revues et dans des magazines.
6. Utilisation de grilles d'analyse, de grilles d'évaluation et de questionnaires.
7. Initiation aux techniques et aux procédures de montages audiovisuels.

DEUXIEME PROJET DE COMMUNICATION

ÉNONCÉ DU PROJET

PRODUCTION D'UNE ÉMISSION DE RADIO OU DE TÉLÉVISION pour faire la synthèse de la lecture d'éditoriaux, d'articles d'opinion et d'articles analytiques sur des sujets liés à l'actualité.

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

- 1. Développer l'esprit critique des élèves de manière à leur faire prendre conscience de toute la réalité du monde environnant.*
- 2. Amener les élèves à lire, à analyser, à synthétiser et à comparer différentes informations sur un sujet donné.*
- 3. Faire prendre conscience aux élèves de l'importance de bien cerner les attentes des destinataires.*
- 4. Rendre les élèves capables d'utiliser les moyens audiovisuels à leur disposition pour transmettre une synthèse d'informations liées à l'actualité du quotidien.*

DISCOURS PRIVILÉGIÉS

1. Discours à caractère argumentatif.
2. Discours à caractère analytique.
3. Discours à caractère informatif.
4. Discours à caractère explicatif.

DÉMARCHE PROPOSÉE

Réalisation (planification et exécution)

- inventaire de thèmes et de sous-thèmes importants et intéressants à aborder: taux de natalité, politique d'immigration, changements sociaux, chômage, services sociaux, taux d'alphabétisation, politique du plein emploi, place des femmes sur le marché du travail, libre-échange, recyclage de la main-d'oeuvre, poursuite des études supérieures, etc.;
- sélection des thèmes et des sous-thèmes à traiter;
- formation d'un comité d'analyse critique;
- élaboration d'une grille d'analyse en vue de la lecture critique de journaux, de revues, de magazines, en vue de l'écoute et du visionnement de documents audiovisuels selon divers critères: thème, intention de communication, expérience et compétence de la ou du journaliste, aspects traités, présence de renseignements précis, point de vue développé, références citées, statistiques rapportées, caractère de nouveauté de l'analyse, qualité de l'information transmise, pertinence de la présentation, qualité de la langue, place occupée dans le média par l'article sélectionné, etc.;
- lecture d'articles d'opinion tirés de journaux, de revues et de magazines de nature à illustrer le ou les thèmes à traiter;
- écoute, visionnement et critique d'émissions radiophoniques et télévisuelles qui présentent des chroniques, des commentaires sur différents sujets d'actualité;
- écoute et visionnement d'entrevues avec des spécialistes, des journalistes, des personnalités susceptibles de traiter de thèmes importants de l'actualité;
- élaboration d'un plan provisoire en vue de la préparation de l'émission;
- rédaction de la version provisoire de textes de diverses formes en vue de la préparation de l'émission: critiques, commentaires et reportages sur les thèmes retenus;
- objectivation et correction des textes;
- élaboration du plan définitif de l'émission;
- rédaction de la version finale des textes de l'émission;
- préparation du scénario détaillé de l'émission: rédaction des textes et des liens entre les parties, distribution des rôles et prévisions techniques en vue du montage;
- essais d'enregistrement;
- préparation d'une publicité pour annoncer la production de l'émission présentée avec choix d'extraits signifiants;
- analyse et critique des essais d'enregistrement;
- corrections et reprises en vue du montage final.

Diffusion (présentation ou publication)

- présentation du ou des thèmes traités dans l'émission et des aspects abordés;
- diffusion de l'émission préparée selon les moyens choisis : cassette vidéo, radio étudiante ou émission en circuit fermé;
- présentation de l'émission à d'autres classes de diverses écoles au moyen de la correspondance scolaire électronique;
- réception de commentaires et de questions sur le contenu de l'émission et sur le processus d'élaboration.

Évaluation (objectivation et remise en question)

- questionnement sur la sélection des thèmes et des sous-thèmes retenus et sur la ou les formes de diffusion;
- analyse de la démarche empruntée pour le traitement du contenu et sur les moyens techniques utilisés;
- recommandations sur la pertinence de la tenue d'une activité de ce genre;
- suite à donner pour poursuivre une telle démarche.

SUPPORTS DIDACTIQUES

1. Lecture d'articles de journaux, de revues et de magazines.
2. Audition d'émissions radiophoniques et télévisuelles.
3. Utilisation de grilles d'analyse, de grilles d'objectivation, de grilles d'évaluation et de questionnaires.
4. Rencontres de spécialistes, de journalistes et de personnalités des questions traitées.
5. Consultation, lecture d'encyclopédies et d'ouvrages spécialisés disponibles dans les bibliothèques scolaires et municipales.
6. Initiation aux techniques orales propres aux émissions de radio et de télévision.
7. Initiation aux techniques de montage des moyens audiovisuels.
8. Visite d'un poste de radio ou de télévision.

TROISIÈME PROJET DE COMMUNICATION

ÉNONCÉ DU PROJET

FORMATION D'UN CLUB DE LECTURE dans la classe et dans l'école en vue de la lecture d'ouvrages littéraires sélectionnés, de journaux, de revues ainsi que de magazines, et **PARTICIPATION À DIVERSES MANIFESTATIONS** littéraires, journalistiques et culturelles.

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

- 1. Développer chez les élèves le goût de la lecture et celui de la lecture critique d'oeuvres littéraires et d'articles de qualité.*
- 2. Amener les élèves à lire des ouvrages littéraires et des articles qui correspondent à leurs goûts, à leurs besoins et à leurs intérêts.*
- 3. Favoriser chez les élèves l'esprit d'initiative par la participation active à des manifestations littéraires, journalistiques et culturelles.*
- 4. Apprendre aux élèves à élaborer des critères de sélection et à classer des ouvrages et des articles.*
- 5. Faire prendre conscience aux élèves des goûts, des besoins et des intérêts de lecture des gens de leur entourage.*
- 6. Habilitier les élèves à exprimer oralement et par écrit leurs goûts et leurs opinions sur les livres et sur les articles lus.*
- 7. Développer chez les élèves l'habileté à résumer un livre ou un article.*

DISCOURS PRIVILÉGIÉS

1. Discours à caractère narratif (contes, légendes, nouvelles littéraires et romans).
2. Discours à caractère analytique.
3. Discours à caractère explicatif.
4. Discours à caractère informatif.
5. Discours à caractère expressif.

DÉMARCHE PROPOSÉE

Réalisation (planification et exécution)

- inventaire des oeuvres littéraires (contes, légendes, nouvelles littéraires et romans) qui font partie des grands courants de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie et qui sont susceptibles d'intéresser les élèves;
- inventaire de journaux, de revues et de magazines intéressants en vue de leur lecture et de leur analyse;
- sélection des oeuvres littéraires (contes, légendes, nouvelles littéraires et romans) à lire ;
- choix des articles de journaux, de revues et de magazines à lire;
- lecture des ouvrages et des articles choisis dans les médias répertoriés;
- élaboration d'une grille d'analyse en vue de la classification et de la codification des ouvrages et des articles lus et ce, selon certains critères : type d'ouvrage ou d'article, thème abordé, idée générale développée, vision du monde présentée, valeurs véhiculées, types de personnages ou de personnes présentés, lieux décrits, montrés ou évoqués; nature de l'action, facilité de lecture, qualité de la langue utilisée, présentation générale de l'oeuvre ou de l'article, place occupée par l'ouvrage (monde littéraire) ou par l'article (monde journalistique), spécialité et compétence de la personne qui a écrit l'ouvrage ou l'article, rôle des images et des techniques de présentation, etc.;
- codification des ouvrages et des articles selon l'intérêt qu'ils représentent;
- choix de la clientèle visée par le répertoire;
- préparation d'un questionnaire de sondage en vue de connaître les goûts des lectrices et des lecteurs;
- administration du questionnaire élaboré;
- compilation des résultats obtenus au sondage;

- analyse des résultats en vue de l'enrichissement de l'éventail d'ouvrages et d'articles;
- élaboration d'un plan provisoire d'intervention;
- rédaction de fiches de lecture et d'articles critiques;
- élaboration du plan définitif d'intervention;
- rédaction de la version finale des textes d'intervention.
- objectivation des fiches de lecture et de la version finale des textes d'intervention;
- inventaire des manifestations littéraires, journalistiques et culturelles qui seront tenues dans l'école, dans la ville ou dans la région, avec précision des dates et des lieux de présentation;
- choix des manifestations littéraires, journalistiques et culturelles auxquelles les membres du club participeront;
- sélection des formes de présentations qui seront faites au cours des manifestations retenues.

Diffusion (présentation ou publication)

- les activités du club de lecture peuvent être multiples; il s'agit pour les membres du groupe de choisir celles qui conviennent le mieux à leurs goûts, à leurs intérêts et à leurs besoins :
 - expositions de livres;
 - salons de lecture;
 - visites d'une romancière ou d'un romancier, d'une ou d'un journaliste;
 - rencontres de membres d'autres clubs de lecture;
 - semaine du livre ou de la lecture;
 - semaine de la francophonie;
 - semaine des bibliothèques;
 - dîners littéraires;
 - visite à une imprimerie ou à la rédaction d'un journal;
 - participation à un concours oratoire;
 - présentation de comptes rendus d'ouvrages et d'articles aux journaux scolaires, aux quotidiens de la région et aux journaux hebdomadaires;
 - publication pour le réseau de bibliothèques scolaires des fiches de lecture confectionnées, etc.;
 - communication des résultats du sondage effectué au cours d'une rencontre littéraire ou de toute autre manifestation de ce genre.

Évaluation (objectivation et remise en question)

- interrogation sur la sélection des ouvrages littéraires choisis et des articles répertoriés;
- questionnement sur la démarche empruntée au cours de la réalisation et de la diffusion;
- analyse du questionnaire élaboré et de la méthodologie d'intervention;
- recommandations sur la participation aux manifestations littéraires, journalistes et culturelles choisies.

SUPPORTS DIDACTIQUES

1. Inventaire des meilleurs ouvrages de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie (contes, légendes, nouvelles littéraires et romans).
2. Lecture d'oeuvres littéraires, d'articles de journaux, de revues et de magazines.
3. Utilisation de grilles d'analyse, de grilles d'objectivation, de grilles d'évaluation et de questionnaires.
4. Lecture de comptes rendus, de critiques, de fiches de lecture et de commentaires d'oeuvres littéraires.
5. Initiation aux techniques d'inventaire de goûts, de besoins et d'intérêts de lectrices et de lecteurs.
6. Utilisation de la méthodologie des sondages.
7. Audition d'émissions radiophoniques et visionnement d'émissions télévisuelles sur les critiques d'oeuvres littéraires.
8. Rencontre de spécialistes et de journalistes de la presse écrite.

QUATRIÈME PROJET DE COMMUNICATION

ÉNONCÉ DU PROJET

ANALYSE ET PRÉSENTATION des principales caractéristiques qui se dégagent des portraits des peuples ou des sociétés francophones observés dans plusieurs journaux locaux et nationaux, dans les médias électroniques et dans les campagnes publicitaires.

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

- 1. Amener les élèves à développer leur esprit d'analyse et leur esprit de synthèse face à diverses formes de discours écrits et oraux.*
- 2. Développer chez les élèves la capacité de reconnaître les principales caractéristiques et les valeurs sociales, psychologiques, politiques et culturelles véhiculées dans différents médias écrits et oraux.*
- 3. Habilitier les élèves à lire et à écouter diverses formes de discours et à comparer leur contenu.*
- 4. Rendre les élèves capables de s'exprimer oralement et par écrit sur un sujet complexe.*
- 5. Développer chez les élèves l'habileté à résumer un article ou un document sonore.*

DISCOURS PRIVILÉGIÉS

1. Discours à caractère analytique.
2. Discours à caractère informatif.
3. Discours à caractère explicatif.

DÉMARCHE PROPOSÉE

Réalisation (planification et exécution)

- formation d'un comité de lecture chargé de la cueillette de la documentation;
- inventaire des aspects à analyser, à comparer et à synthétiser et ce, en fonction des critères suivants : thème abordé, description sommaire du résumé de l'article ou du document, caractéristiques particulières attribuées aux peuples ou sociétés francophones, lieux évoqués ou décrits, ressemblances ou différences, valeurs véhiculées, précision des contextes et des époques analysés, mise en relief de l'évolution observée, etc.;
- sélection des médias écrits à lire et des médias électroniques à visionner;
- analyse des ouvrages selon les critères retenus;
- comparaison des articles et des documents lus;
- élaboration d'un plan provisoire en vue de l'analyse;
- rédaction de fiches de lecture avec aspects informatifs : titre, auteur, provenance, année de parution, nombre de pages, genre, thèmes abordés, caractéristiques principales, description sommaire ou résumé, avec caractéristiques particulières attribuées aux peuples ou sociétés francophones, valeurs mises en évidence, etc.;
- élaboration du plan définitif;
- choix de la forme de présentation;
- rédaction des textes pour la présentation: premier jet, révision et rédaction finale;
- préparation et montage de la revue.

Diffusion (présentation ou publication)

- présentation de la synthèse des portraits au cours d'une semaine littéraire ou d'une semaine à caractère social;
- annonce de la présentation de la synthèse des portraits dans les médias de l'école, les médias locaux et nationaux;
- diffusion des textes à la bibliothèque de l'école et à la bibliothèque municipale;
- court exposé pour présenter aux élèves de la classe et aux élèves des autres classes, les portraits tracés;
- présentation d'un montage audiovisuel des principales ressemblances et différences des peuples ou des sociétés francophones;
- audition d'une bande sonore accompagnée de photos, d'affiches des peuples ou sociétés francophones présentées.

Évaluation (objectivation et remise en question)

- bilan des choix de lecture;
- pertinence de la sélection des caractéristiques retenues;
- commentaires et rétrospective sur les portraits tracés;
- analyse du processus emprunté au cours de la rédaction des textes, de la présentation et de la diffusion du produit.

SUPPORTS DIDACTIQUES

1. Lecture de comptes rendus et de commentaires d'articles de journaux, de revues et de magazines.
2. Sélection de reportages tirés de journaux, de revues et de magazines.
3. Audition des émissions radiophoniques et télévisées qui présentent des portraits de peuples ou de sociétés francophones de divers pays et de différentes époques.
4. Lecture d'encyclopédies et d'ouvrages spécialisés qui étudient les peuples et les sociétés francophones.
5. Sélection de reportages réalisés pour les réseaux de télévision et pour les chaînes radiophoniques.
6. Audition et visionnement des reportages audiovisuels sélectionnés.
7. Utilisation de grilles d'analyse, de grilles d'évaluation et de questionnaires.

III. PROJETS DE COMMUNICATION EN PRODUCTION

DISCOURS LITTÉRAIRES

PROJETS DE COMMUNICATION EN PRODUCTION

DISCOURS LITTÉRAIRES

- 1. RÉDACTION ET PUBLICATION D'UN RECUEIL DE TEXTES LITTÉRAIRES (contes, légendes et nouvelles littéraires) selon différents procédés narratifs.**
- 2. RÉDACTION ET PRÉSENTATION D'UN TEXTE DRAMATIQUE sur un thème particulier destiné à un public cible: jeunes du primaire, public adolescent, adultes ou personnes âgées.**
- 3. PROMOTION, à l'aide de dépliants informatifs et incitatifs, DE RÉSUMÉS ET DE SCÉNARIOS DE FILMS, tirés des meilleures oeuvres littéraires sélectionnées.**
- 4. CRÉATION D'UN DICTIONNAIRE DE PERSONNAGES DE ROMANS à faire connaître au moyen de fiches d'identité et d'articles critiques.**
- 5. RÉDACTION ET PUBLICATION D'UN RECUEIL DE NOUVELLES LITTÉRAIRES sur un thème particulier destiné à un public cible: jeunes du primaire, public adolescent, adultes ou personnes âgées.**
- 6. RÉDACTION ET PUBLICATION D'UN RECUEIL DE POÈMES (et même de chansons) sur des thèmes universels.**

PREMIER PROJET DE COMMUNICATION

ÉNONCÉ DU PROJET

RÉDACTION ET PUBLICATION D'UN RECUEIL DE TEXTES LITTÉRAIRES
(contes, légendes et nouvelles littéraires) selon différents procédés narratifs.

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

- 1. Amener les élèves à choisir un sujet ou un thème autour duquel ils inventeront un récit (conte, légende ou nouvelle littéraire) selon un procédé narratif bien identifié.*
- 2. Faire prendre conscience aux élèves de la nécessité d'intégrer dans un récit les composantes de diverses formes de discours : discours à caractère narratif, discours à caractère descriptif et discours à caractère expressif.*
- 3. Développer chez les élèves l'habileté à comparer la structure de différentes formes narratives.*
- 4. Susciter chez les élèves le goût de varier les conduites narratives dans leur production de récits.*

DISCOURS PRIVILÉGIÉS

1. Discours à caractère narratif (contes, légendes et nouvelles littéraires).
2. Discours à caractère descriptif.
3. Discours à caractère informatif.

DÉMARCHE PROPOSÉE

Réalisation (planification et exécution)

- inventaire des thèmes et des sous-thèmes susceptibles d'intéresser différents publics : esprit familial, peur, quête du bonheur, entente entre les peuples, amour, amitié, conquête de territoire, solitude, coopération, voyages, développement technologique, loisirs, qualité de vie, etc.;
- sélection du ou des publics concernés par la publication;
- choix d'un ou de thèmes particuliers en fonction des destinataires visés;
- choix du genre ou de la catégorie de récit: conte, légende ou nouvelle littéraire;
- description des éléments constitutifs de l'univers du récit choisi: personnages (caractéristiques et rôles), contexte socioculturel, données temporelles, lieux, objets, événements et principales étapes de l'action;
- création d'un personnage principal, moteur du récit, avec énumération de ses principales caractéristiques physiques, psychologiques et morales, et détermination de son rôle;
- choix du procédé narratif retenu parmi les trois principaux rôles: rôle d'observation externe, rôle d'action ou de participation ou rôle d'observation interne;
- élaboration d'un plan provisoire qui trace les principales actions du récit, campe les personnages alliés ou opposants, situe les données spatiotemporelles, détermine le type de narratrice ou de narrateur, précise le point de vue de narration qui sera adopté, fixe le jeu des dialogues et de la narration;
- rédaction de la version provisoire du récit;
- objectivation de la version provisoire et correction du texte;
- élaboration du plan définitif du récit;
- rédaction de la version finale du récit;
- objectivation de la version finale et correction du texte;
- inventaire des formes possibles de diffusion: recueil de récits publiés sous la forme d'une revue littéraire, publication à fréquence régulière dans le journal de l'école ou dans un journal hebdomadaire, diffusion des récits sous la forme d'un montage spécial audiovisuel, dramatisation des meilleurs récits sur vidéocassette ou sur bande sonore, participation à une soirée ou à un festival littéraire, etc.;
- choix de la ou des formes de diffusion;
- essais de présentation en vue de la diffusion finale;
- objectivation et correction des essais de présentation;
- initiation aux techniques de publication et aux modalités de montage audiovisuel;
- annonce dans le journal de l'école ou dans d'autres journaux, sous forme d'affiches ou d'annonces publicitaires de la tenue des activités littéraires prévues.

Diffusion (présentation ou publication)

- diffusion des récits rédigés selon diverses formes:
 - publication des textes dans le journal de l'école ou dans un journal local;
 - lecture de textes devant les élèves de ta classe, les élèves d'autres classes ou les élèves de toute l'école;
- enregistrement des textes avec choix de diapositives, de photos et d'affiches :
 - bande sonore sous forme d'émission de radio;
 - dramatisation des textes au cours d'une manifestation littéraire;
 - remise de ta sélection des écrits à ta disposition des responsables des bibliothèques scolaires et municipales pour usage de leurs lectrices et de leurs lecteurs;
 - combinaison de ta publication des récits avec une exposition de livres, un salon du livre ou un atelier d'écriture;
 - réalisation d'un montage sonore à l'aide des extraits des meilleurs textes pour un public plus difficile à rejoindre : public d'élèves en difficulté d'apprentissage, personnes âgées, jeunes travailleuses et travailleurs, jeunes en chômage, etc.;
 - présentation des meilleurs textes à un concours littéraire local, régional ou national;
 - lecture et dramatisation de textes sélectionnés au cours d'une «veillée de conteuses et de conteurs» .

Évaluation (objectivation et remise en question)

- questionnement sur le choix du ou des thèmes retenus;
- interrogation sur les types de personnages présentés et sur les actions réalisées;
- questionnement sur l'adaptation des récits à ta clientèle visée;
- interrogation sur le respect des caractéristiques principales du genre littéraire retenu;
- questionnement sur le ou les choix des formes de diffusion;
- analyse de ta démarche adoptée au cours de la réalisation et de la diffusion;
- commentaires et rétrospective des formes de diffusion utilisées.

SUPPORTS DIDACTIQUES

1. Consultation des inventaires des meilleurs récits (contes, légendes et nouvelles littéraires) de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie.
2. Lecture de comptes rendus, de critiques, de fiches de lecture et de commentaires faits sur les types de récits sélectionnés.
3. Inventaire des divers procédés narratifs utilisés dans les ouvrages littéraires les plus connus.
4. Audition d'émissions radiophoniques et visionnement d'émissions télévisuelles sur les critiques d'oeuvres littéraires.
5. Consultation d'encyclopédies et d'ouvrages spécialisés sur les grands courants de la littérature francophone.
6. Utilisation de grilles d'analyse, de grilles d'objectivation et d'évaluation ainsi que de questionnaires.
7. Rencontres d'écrivaines et d'écrivains spécialisés dans l'écriture de contes, de légendes et de nouvelles littéraires.
8. Rencontres de personnes aptes à faire le récit de contes oraux d'antan et à faire l'inventaire de diverses légendes orales non connues de la littérature écrite.
9. Initiation aux techniques de publication et aux modalités de montage audiovisuel.

DEUXIÈME PROJET DE COMMUNICATION

ÉNONCÉ DU PROJET

RÉDACTION ET PRÉSENTATION D'UN TEXTE DRAMATIQUE sur un thème particulier destiné à un public cible: jeunes du primaire, public adolescent, adultes ou personnes âgées.

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

- 1. Développer chez les élèves l'habileté à exprimer leurs sensations, leurs émotions et leurs sentiments à travers des personnages.*
- 2. Amener les élèves à se préoccuper des goûts et des intérêts de destinataires bien identifiés.*
- 3. Habilitier les élèves à construire une histoire dramatique autour d'un thème particulier.*
- 4. Faire prendre conscience aux élèves des rapports que les personnages de textes dramatiques établissent entre eux et du rôle qu'il jouent dans le déroulement de l'action.*
- 5. Initier les élèves au jeu dramatique et aux éléments de mise en scène.*

DISCOURS PRIVILÉGIÉS

1. Discours à caractère narratif.
2. Discours à caractère descriptif.
3. Discours à caractère explicatif.
4. Discours à caractère informatif.

DÉMARCHE PROPOSÉE

Réalisation (planification et exécution)

- inventaire de thèmes et des sous-thèmes susceptibles d'intéresser le ou les publics choisis : amitié, quête du bonheur, relations parents-enfants, conflit des générations, liberté des êtres humains, respect de l'environnement, paix dans le monde, part du rêve, etc.
- sélection du ou des publics concernés par le texte dramatique;
- choix du thème en fonction des destinataires visés;
- sélection du genre ou de la catégorie de texte dramatique à rédiger: comédie, tragédie, drame psychologique, drame social, fable, allégorie, caricature, etc.
- description des éléments constitutifs de l'univers du texte dramatique: personnages, (principal et secondaires), contexte socioculturel, données temporelles, lieux, objets, événements et principales étapes de l'action;
- création d'un personnage principal, moteur de l'action dramatique, avec énumération de ses principales caractéristiques physiques, psychologiques et morales, et détermination de son rôle dans le jeu dramatique;
- élaboration du plan provisoire qui trace les principales actions du jeu dramatique, campe les personnages alliés ou opposants, situe les données spatiotemporelles, détermine les indications liées aux décors, à l'éclairage, aux dispositifs scéniques, aux costumes, au maquillage, à la musique, à la production des sons, des bruits et des effets spéciaux en vue de la mise en scène, précise les dialogues, décrit le jeu des comédiennes et des comédiens, fixe la durée du spectacle, etc.;
- rédaction de la version provisoire du texte dramatique;
- objectivation de la version provisoire et correction du texte;
- élaboration du plan définitif du texte dramatique;
- rédaction de la version finale du texte dramatique;
- objectivation de la version finale et correction du texte;
- audition en vue de la distribution des rôles;
- distribution des rôles;
- initiation aux techniques d'art dramatique et de mise en scène;
- séances de répétitions en vue de la représentation;
- essais d'interprétation et de mise en scène;
- objectivation des essais et corrections;
- rencontre de comédiennes et de comédiens pour discuter de la préparation et de la réalisation de leurs principaux rôles;
- préparation des décors et de tous les éléments de la mise en scène: éclairage, dispositifs scéniques, costumes, maquillage, musique, production des sons, des bruits et des effets spéciaux, etc.;

- choix des lieux et des dates des représentations;
- préparation des textes des invitations pour assister aux représentations;
- annonce dans le journal de l'école ou dans d'autres journaux, sous forme d'affiches ou d'annonces publicitaires, de la tenue des représentations.

Diffusion (présentation ou publication)

- présentation du texte dramatique, sous diverses formes, devant différents publics : pièce de théâtre, monologue et dialogues, enregistrement sur bande sonore, profil vidéo, etc.;
- dramatisation des meilleurs textes devant divers publics: élèves de la classe, élèves d'autres classes, élèves de toute l'école, jeunes du primaire, public adolescent, grand public, personnes âgées de centres d'accueil, jeunes décrocheuses et décrocheurs, etc.
- enregistrement des textes avec choix de diapositives, de photos et d'affiches;
- présentation d'une bande sonore sous forme d'émission de radio;
- dramatisation des textes les plus représentatifs au cours d'une manifestation littéraire;
- remise de la sélection des textes à la disposition des responsables des bibliothèques scolaires et municipales pour usage de leurs lectrices et de leurs lecteurs;
- publication des meilleurs textes dramatiques dans le journal de l'école ou dans un journal local;
- combinaison de la publication des textes dramatiques avec une exposition de livres, un salon du livre ou un atelier d'écriture théâtrale;
- réalisation d'un montage sonore fait des extraits des meilleurs textes pour un public plus difficile à rejoindre : public d'élèves en difficulté d'apprentissage, personnes âgées, jeunes travailleuses et travailleurs, jeunes en chômage, etc.;
- présentation des meilleurs textes dramatiques à un concours littéraire local, régional ou national.

Évaluation (objectivation et remise en question)

- questionnement sur le choix du thème retenu;
- interrogation sur le type de texte dramatique produit, sur le choix de l'action dramatique, sur les types de personnages présentés, sur les actions mises en scène, sur le jeu des comédiennes et des comédiens, sur la qualité de la mise en scène, sur le choix des décors et de tous les éléments de la mise en scène, sur l'interprétation générale et sur la durée du spectacle;

- analyse des caractéristiques de la clientèle visée;
- interrogation sur le respect des caractéristiques principales du texte dramatique produit;
- analyse de la démarche adoptée au cours de la réalisation et de la diffusion;
- commentaires et rétrospective sur les diverses formes de diffusion utilisées;
- analyse des réactions des divers publics.

SUPPORTS DIDACTIQUES

1. Consultation des inventaires des meilleures pièces de théâtre de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie.
2. Lecture de comptes rendus, d'articles critiques et de commentaires des pièces de théâtre présentées à la télévision et en salles.
3. Audition d'émissions radiophoniques et visionnement d'émissions télévisuelles sur les critiques de textes dramatiques.
4. Utilisation de grilles d'analyse, de grilles d'évaluation et de questionnaires.
5. Consultation d'écrivaines et d'écrivains spécialisés dans l'écriture de textes dramatiques.
6. Rencontres de comédiennes, de comédiens et de personnes reconnues pour leurs aptitudes à la mise en scène.
7. Initiation aux techniques du jeu dramatique, de la mise en scène et aux modalités de montages audiovisuels.

TROISIÈME PROJET DE COMMUNICATION

ÉNONCÉ DU PROJET

PROMOTION, à l'aide de dépliants informatifs et incitatifs, DE RÉSUMÉS ET DE SCÉNARIOS DE FILMS qui ont été tirés des meilleures oeuvres littéraires sélectionnées.

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

- 1. Donner aux élèves le goût d'élargir leur vision du monde et ce, grâce aux oeuvres de littérature acadienne et de la littérature de la francophonie.*
- 2. Apprendre aux élèves à faire la promotion d'oeuvres littéraires qui les intéressent.*
- 3. Développer chez les élèves l'esprit d'analyse et l'esprit de synthèse face à des oeuvres littéraires importantes.*
- 4. Amener les élèves à lire, à analyser, à comparer et à résumer les meilleurs ouvrages littéraires.*
- 5. Favoriser chez les élèves l'aptitude à transposer en film une oeuvre littéraire d'envergure.*

DISCOURS PRIVILÉGIÉS

1. Discours à caractère informatif.
2. Discours à caractère incitatif.
3. Discours à caractère narratif (nouvelles littéraires, romans et films).
4. Discours à caractère analytique.
5. Discours à caractère explicatif.

DÉMARCHE PROPOSÉE

Réalisation (planification et exécution)

- inventaire des thèmes et des sous-thèmes susceptibles d'intéresser différents publics : amour, amitié, esprit familial, peur, quête du bonheur, solitude, entente et coopération entre les peuples et les nations, développement technologique, qualité de vie, loisirs, conservation des ressources de la planète, etc.;
- sélection des oeuvres littéraires qui ont fait l'objet de films importants;
- élaboration d'une grille en vue de l'analyse des oeuvres littéraires et des films sélectionnés et ce, selon certains critères: thème abordé, vision du monde présentée, valeurs véhiculées, types de personnages (caractéristiques et rôles), époque ou contexte socio-culturel, lieux décrits, montrés ou évoqués, données temporelles, grandes étapes de l'action, type de narratrice ou de narrateur, point de vue de narration, qualité du scénario, montage audiovisuel, jeu des actrices et des acteurs, etc.;
- lecture des ouvrages sélectionnés et visionnement des films répertoriés;
- rédaction d'un plan provisoire en vue de la rédaction de dépliants : portrait des principaux personnages et des personnages alliés ou opposants (caractéristiques et rôles), inventaire des données spatiotemporelles, découpage des textes en parties (schémas d'actions), identification du type de narratrice ou de narrateur, précision du point de vue de narration adopté, etc.;
- rédaction de la version provisoire des dépliants;
- objectivation et correction des textes de la version provisoire;
- élaboration du plan définitif;
- rédaction de la version finale des dépliants selon les choix faits : présentation des principaux personnages, chronologie des principaux événements, tracé de la carte des principaux lieux décrits, description des coutumes et des habitudes de vie, résumé de l'histoire, etc.
- objectivation de la version finale et correction des textes;
- rédaction d'articles à faire paraître dans le journal de classe ou dans celui de l'école;
- choix des formes de diffusion des dépliants;
- initiation aux techniques de montage et d'impression.

Diffusion (présentation ou publication)

- exposition des dépliants à la bibliothèque de l'école ou dans des bibliothèques municipales;
- diffusion des dépliants sur des présentoirs dans des lieux stratégiques de l'école et dans des lieux fréquentés d'édifices publics ou privés;
- distribution des dépliants aux élèves de l'école et aux élèves d'autres écoles, avec explications sur le travail effectué;
- rédaction d'articles à faire paraître dans le journal de classe, dans celui de l'école et dans des journaux locaux pour annoncer l'exposition des dépliants, leur contenu, le public visé et les modalités de distribution;
- parallèlement à la distribution des dépliants, visionnement des films sélectionnés;
- présentation audiovisuelle des scénarios de films imaginés.

Évaluation (objectivation et remise en question)

- interrogation sur le choix du ou des thèmes retenus;
- questionnement sur la pertinence des ouvrages et des films sélectionnés;
- interrogation sur la qualité de la diffusion et sur les modalités d'exposition;
- analyse de la démarche adoptée au cours de la réalisation et de la diffusion;
- commentaires et rétrospective des diverses présentations faites;
- recommandations sur les suites à donner à ce genre de promotion.

SUPPORTS DIDACTIQUES

1. Lecture des meilleurs ouvrages (nouvelles littéraires et romans) de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie.
2. Visionnement des meilleurs films inspirés des romans de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie.
3. Utilisation de grilles d'analyse, de grilles d'objectivation, de grilles d'évaluation et de questionnaires.
4. Lecture de comptes rendus, de commentaires, de critiques d'oeuvres littéraires et de films.
5. Audition d'émissions radiophoniques et télévisuelles sur les critiques d'oeuvres littéraires et de films.
6. Utilisation de techniques de rédaction de dépliants, de résumés et de scénarios.

QUATRIÈME PROJET DE COMMUNICATION

ÉNONCÉ DU PROJET

CRÉATION D'UN DICTIONNAIRE DE PERSONNAGES DE ROMANS à faire connaître au moyen de fiches d'identité et d'articles critiques.

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

- 1. Développer chez les élèves l'habileté à retrouver les caractéristiques et les rôles des principaux personnages des romans lus.*
- 2. Amener les élèves à reconnaître et à critiquer les valeurs transmises par les personnages de romans.*
- 3. Faire prendre conscience aux élèves des rapports que les personnages de roman établissent entre eux et du rôle qu'ils jouent dans le déroulement de l'action.*
- 4. Apprendre aux élèves à développer leur esprit d'analyse et leur esprit de synthèse face à des oeuvres littéraires importantes.*
- 5. Habilitier les élèves à décrire et à présenter des personnages de romans de manière à inciter les lectrices et les lecteurs à mieux les connaître.*
- 6. Amener les élèves à anticiper le comportement des lectrices et des lecteurs face à différents personnages de romans.*
- 7. Apprendre aux élèves à analyser les rapports qui existent entre les personnages et les lieux qu'ils fréquentent ainsi que le contexte socioculturel dans lequel ces mêmes personnages vivent.*

DISCOURS PRIVILÉGIÉS

1. Discours à caractère narratif.
2. Discours à caractère descriptif.
3. Discours à caractère analytique.
4. Discours à caractère explicatif.
5. Discours à caractère informatif.

DÉMARCHE PROPOSÉE

Réalisation (planification et exécution)

- formation d'un comité chargé de faire l'inventaire des romans importants de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie de nature à intéresser les élèves;
- choix des romans à lire et à analyser;
- sélection des types de personnages à inventorier : personnages principaux, personnages secondaires, héroïnes ou héros de romans d'une série, de romans d'aventures, de romans d'amour, de romans historiques, de romans psychologiques, héroïnes ou héros traditionnels ou anticonformistes, adolescentes ou adolescents, personnages mythologiques, personnages issus d'un milieu bourgeois ou d'un milieu pauvre, etc.;
- inventaire des personnages à analyser, à comparer et à synthétiser et ce, en fonction des critères suivants : personnage principal ou secondaire, rôle dans le roman, description physique, caractéristiques psychologiques, sociales et morales, relations entretenues avec les autres personnages, valeurs transmises, rapprochement entre les actions principales et le comportement du personnage, etc.;
- lecture, analyse et comparaison des romans sélectionnés et ce, sous divers plans : dialogues, monologues intérieurs, réflexions de la narratrice, du narrateur ou d'un personnage, descriptions, etc.;
- rédaction de fiches d'identité des personnages sur le modèle des fiches d'identité personnelle: nom, date de naissance, âge, date de décès (s'il y a lieu), sexe, nationalité,
- état civil, caractéristiques physiques (principaux traits, grandeur, poids, vêtements, etc.), caractéristiques psychologiques et morales (traits de caractère, valeurs transmises, opinions émises, influences subies, etc.), métier ou profession, engagement social, variété de langue, scolarité, relations entretenues avec les autres personnages, comportement, principaux événements connus de sa vie sous la forme d'une biographie, autres remarques pertinentes, etc.;

- choix de la façon de regrouper les personnages de romans dans le dictionnaire :
 - les fiches d'identité peuvent être regroupées selon diverses manières : ordre alphabétique, types de héros (ou de héros) (ou héroïnes), origine sociale, genre d'aventures vécues, époque ou contexte socioculturel, pays d'origine, traits communs, genres littéraires, groupe d'âge, rôle joué dans le roman, thème illustré, etc.
- inventaire des formes de publicité à réaliser pour faire connaître le dictionnaire : affiches publicitaires, bandes sonores, montages sur vidéocassette, annonces dans le journal étudiant ou dans un hebdomadaire local, dépliants informatifs, etc.

Diffusion (présentation ou publication)

- présentation orale des objectifs visés par l'élaboration du dictionnaire avec justification des personnages choisis et énoncé des divisions apportées au dictionnaire;
- présentation des fiches d'identité des personnages de romans sous diverses formes et ce, en fonction des choix faits au cours de la planification et de l'exécution;
- préparation d'une galerie de personnages en vue d'une exposition littéraire;
- participation à un salon du livre : présentation des personnages les plus significatifs du dictionnaire et ce, sous diverses formes : bandes dessinées, dramatisations, récits humoristiques, etc.;
- préparation d'un atelier d'écriture : comme déclencheur à une activité d'écriture, choix d'un personnage présenté dans le dictionnaire qui revit dans un court récit, (le récit doit cependant respecter les principales caractéristiques du personnage choisi);
- présentation de l'antihéros (ou héroïne) au personnage sélectionné dans le dictionnaire : cette activité peut servir d'amorce à une discussion littéraire animée, bien préparée, avec portrait des principales héroïnes et des principaux héros.

Évaluation (objectivation et remise en question)

- interrogation sur le choix des romans et sur les personnages sélectionnés;
- questionnement sur les critères retenus pour faire l'analyse des personnages;
- analyse du processus emprunté au cours de la réalisation et de la diffusion;
- commentaires recueillis sur les formes de diffusion.

SUPPORTS DIDACTIQUES

1. Sélection des meilleurs romans de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie.
2. Lecture des meilleurs romans de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie.
3. Utilisation de grilles d'analyse, de grilles d'objectivation, de grilles d'évaluation et de questionnaires.
4. Lecture de comptes rendus d'articles critiques et de commentaires de romans.
5. Audition d'émissions radiophoniques sur les critiques de romans.
6. Visionnement d'émissions télévisuelles sur des romancières et sur des romanciers connus et sur les critiques de leurs oeuvres.
7. Consultation de dictionnaires, d'encyclopédies et d'ouvrages spécialisés de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie.
8. Entrevues réalisées auprès de romancières et de romanciers connus.

CINQUIÈME PROJET DE COMMUNICATION

ÉNONCÉ DU PROJET

RÉDACTION ET PUBLICATION D'UN RECUEIL DE NOUVELLES LITTÉRAIRES sur un thème particulier destiné à un public cible: jeunes du primaire, public adolescent, adultes ou personnes âgées.

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

- 1. Amener les élèves à choisir un sujet ou un thème autour duquel ils inventeront un récit de nature à plaire à un public bien identifié.*
- 2. Faire prendre conscience aux élèves de la nécessité d'intégrer dans un récit les composantes de diverses formes de discours : discours à caractère narratif, discours à caractère descriptif et discours à caractère expressif:*
- 3. Développer chez les élèves l'habileté à produire un récit complet.*
- 4. Habilitier les élèves à maîtriser les diverses étapes d'une publication ou d'une diffusion.*

DISCOURS PRIVILÉGIÉS

1. Discours à caractère narratif.
2. Discours à caractère descriptif.
3. Discours à caractère informatif.

DÉMARCHE PROPOSÉE

Réalisation (planification et exécution)

- inventaire de thèmes et de sous-thèmes susceptibles d'intéresser différents publics : amitié, relations entre jeunes, quête du bonheur, relations jeunes-personnel enseignant, place des sports, vie affective, etc.;
- sélection du ou des publics concernés;
- analyse des caractéristiques des destinataires visés;
- choix d'un ou de thèmes particuliers en fonction des destinataires visés;
- description des éléments constitutifs de l'univers imaginaire vraisemblable de la nouvelle littéraire : personnages (caractéristiques et rôles), contexte socioculturel, données temporelles, lieux, objets, événements et principales étapes de l'action;
- détermination du genre ou de la catégorie de nouvelle littéraire : nouvelle littéraire à caractère dramatique, à caractère psychologique, à caractère fantastique ou de science-fiction, à caractère humoristique, à caractère social, à caractère historique, etc.;
- création d'un personnage principal, moteur du récit avec énumération de ses principales caractéristiques physiques, psychologiques et morales, et détermination de son rôle;
- élaboration d'un plan provisoire qui trace les principales actions de la nouvelle littéraire, campe les personnages, situe les données spatiotemporelles, détermine le type de narratrice ou de narrateur, précise le point de vue de narration qui sera adopté, fixe le jeu des dialogues et de la narration;
- rédaction de la version provisoire de la nouvelle littéraire;
- objectivation de la version provisoire et correction du texte;
- élaboration du plan définitif;
- rédaction de la version finale du récit;
- objectivation de la version finale et correction du texte;
- inventaire des formes possibles de diffusion: recueil de nouvelles littéraires, revue littéraire, journal étudiant, journal hebdomadaire, montage spécial audiovisuel, dramatisation sur vidéocassette ou sur bande sonore, participation à une soirée ou à un festival littéraire, etc.;
- choix de la ou des formes de diffusion;
- essais de présentation en vue de la diffusion finale;
- objectivation et correction des textes et des essais;
- initiation aux techniques de publication et aux modalités de montage audiovisuel;
- annonce dans le journal de l'école ou dans d'autres journaux, sous forme d'affiches ou d'annonces publicitaires, de la tenue de l'activité littéraire.

Diffusion (présentation ou publication)

- la diffusion des nouvelles littéraires peut revêtir diverses formes; il s'agit pour les membres des groupes-projets de choisir celles qui conviennent le mieux à leurs goûts, à leurs intérêts et à leurs besoins :
 - publication des textes dans le journal de l'école ou dans un journal local;
 - lecture de textes devant les élèves de la classe, les élèves d'autres classes ou les élèves de toute l'école;
 - enregistrement des textes avec choix de diapositives, de photos et d'affiches;
 - bande sonore sous forme d'émission de radio;
 - dramatisation des textes au cours d'une manifestation littéraire bien identifiée;
 - remise de la sélection des nouvelles littéraires à la disposition des responsables des bibliothèques scolaires et municipales pour usage de leurs lectrices et de leurs lecteurs;
 - combinaison possible de la publication des nouvelles littéraires avec une exposition de livres, un salon du livre ou un atelier d'écriture;
 - réalisation d'un montage sonore des extraits des meilleures nouvelles pour un public plus difficile à rejoindre : public d'élèves non voyants, personnes âgées, etc.;

Évaluation (objectivation et remise en question)

- questionnement sur le choix du ou des thèmes retenus;
- pertinence des genres ou des catégories de nouvelles littéraires;
- interrogation sur les types de personnages présentés et sur les actions réalisées;
- questionnement sur l'adaptation des récits à la clientèle visée;
- interrogation sur le respect des caractéristiques principales de la nouvelle littéraire;
- questionnement sur le ou les choix des formes de diffusion;
- analyse de la démarche adoptée au cours de la réalisation et de la diffusion;
- commentaires et rétrospective des formes de diffusion utilisées.

SUPPORTS DIDACTIQUES

1. Consultation des inventaires des meilleures nouvelles littéraires de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie.
2. Lecture de comptes rendus, de critiques, de fiches de lecture et de commentaires de nouvelles littéraires.
3. Audition d'émissions radiophoniques et visionnement d'émissions télévisuelles sur les critiques d'oeuvres littéraires.
4. Consultation d'encyclopédies et d'ouvrages spécialisés sur les grands courants de la littérature francophone.
5. Utilisation de grilles d'analyse, de grilles d'objectivation, de grilles d'évaluation et de questionnaires.
6. Consultation d'écrivaines et d'écrivains spécialisés dans l'écriture de nouvelles littéraires.
7. Initiation aux techniques de publication et aux modalités de montage audiovisuel.

SIXIÈME PROJET DE COMMUNICATION

ÉNONCÉ DU PROJET

RÉDACTION ET PUBLICATION D'UN RECUEIL DE POÈMES (et même de chansons) sur des thèmes universels.

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

1. *Développer chez les élèves l'habileté à exprimer leurs goûts, leurs intérêts et leurs besoins par l'écriture de poèmes et de chansons sur des thèmes universels.*
2. *Amener les élèves à produire des textes à partir de déclencheurs variés.*
3. *Faire prendre conscience aux élèves qu'il est possible de se servir des ressources particulières de la langue pour exprimer leurs impressions, leurs sensations, leurs émotions et leurs sentiments.*
4. *Habiliter les élèves à intégrer à leurs textes des composantes graphiques, iconiques, visuelles et musicales.*
5. *Initier les élèves à la maîtrise des diverses phases nécessaires à la préparation et à la diffusion d'une publication.*

DISCOURS PRIVILÉGIÉS

1. Discours à caractère expressif.
2. Discours à caractère narratif.
3. Discours à caractère explicatif.
4. Discours à caractère informatif.

DÉMARCHE PROPOSÉE

Réalisation (planification et exécution)

- inventaire de thèmes et de sous-thèmes qui font partie de l'univers des jeunes : amour, amitié, quête du bonheur, égalité des êtres, paix et faim dans le monde, accueil des autres, solitude, respect de l'environnement, qualité des relations parents-enfants, souffrance, échanges entre les peuples et les sociétés, etc.;
- sélection du ou des thèmes à explorer en vue de l'écriture de poèmes et de chansons;
- inventaire, au moyen de la technique «tempête d'idées», des impressions, des sensations, des émotions et des sentiments qui ressortent face au thème choisi;
- précision de la vision du monde à traduire;
- identification des destinataires visés;
- recherche et documentation: lecture de poèmes et audition de chansons de l'univers francophone;
- description des éléments constitutifs de l'univers poétique en vue de l'élaboration d'un plan provisoire :
 - présence de jeux de sonorités, de jeux de mots, de champs lexicaux, de champs sémantiques, de connotations et d'assonances;
 - évocation et expression de sensations, d'impressions, d'émotions et de sentiments;
 - choix des figures sémantiques;
 - qualité des rimes et du rythme;
 - sélection d'une structure visuelle et graphique particulière;
 - emploi d'une variété de langue adoptée au thème traité et à la forme choisie;
 - usage de photos, de graphiques, et de schémas;
- expression claire et précise de l'intention de communication;
- rédaction d'une première version des poèmes ou des chansons;
- objectivation et correction de la première version des textes;
- rédaction de la version finale des textes;
- précision des arrangements graphiques, iconiques, visuels et musicaux;
- inventaire des formes possibles de diffusion: recueil de poèmes et de chansons, publication des meilleurs textes dans une revue littéraire, dans le journal étudiant, dans un hebdomadaire, préparation d'un montage audiovisuel spécial, dramatisation sur vidéo-cassette ou sur bande sonore, participation à une soirée poéticomusicale ou à un festival poétique et présentation des meilleurs textes, participation à un concours littéraire, etc.;
- choix de la ou des formes de diffusion;
- essais de présentation en vue de la diffusion;
- objectivation et correction des essais;
- initiation aux techniques de publication et aux modalités de montages audiovisuels;

- invitation lancée aux élèves de l'école et à un plus large auditoire d'assister à la présentation offerte ou de se procurer la publication ou le recueil;
- annonce dans le journal de l'école ou dans d'autres journaux, sous forme d'affiches ou d'annonces publicitaires, de la tenue de l'activité poétique.

Diffusion (présentation ou publication)

- publication et diffusion des poèmes et des chansons sous la ou les formes retenues :
 - publication des textes dans le journal de l'école ou dans un journal local;
 - au cours d'une classe-poésie, lecture des poèmes devant les élèves de la classe, les élèves d'autres classes ou les élèves de toute l'école;
 - présentation d'un enregistrement des meilleurs poèmes et des plus belles chansons avec choix de diapositives, de photos et d'affiches;
 - audition d'une bande sonore sous la forme d'une émission de radio;
 - dramatisation des textes au cours d'une manifestation littéraire bien identifiée;
- recueil des meilleurs textes à la disposition des responsables des bibliothèques scolaires et municipales pour usage de leurs lectrices et de leurs lecteurs;
- combinaison possible de la publication de la sélection des meilleurs textes avec une exposition de livres, un salon du livre ou un atelier d'écriture;
- réalisation d'un montage sonore des meilleures chansons pour un public spécial : public d'élèves du cours primaire, personnes en chômage, personnes âgées, etc.;

Évaluation et remise en question

- questionnement sur le choix du ou des thèmes retenus;
- interrogation sur le respect des caractéristiques principales de l'univers poétique;
- questionnement sur le ou les choix des formes de publication et de diffusion;
- analyse de la démarche adoptée au cours de la réalisation et de la diffusion;
- commentaires et rétrospective des formes de diffusion choisies.

SUPPORTS DIDACTIQUES

1. Consultation des inventaires des meilleurs poèmes de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie.
2. Lecture de comptes rendus, de critiques, de fiches de lecture et de commentaires de recueils de poèmes.
3. Audition d'émissions radiophoniques et visionnement d'émissions télévisuelles sur les meilleurs répertoires de chansons francophones.
4. Consultation d'encyclopédies et d'ouvrages spécialisés sur les grands courants de la littérature poétique francophone.
5. Utilisation de grilles d'analyse, de grilles d'objectivation, de grilles d'évaluation et de questionnaires.
6. Initiation aux techniques de publication et aux modalités de montages audiovisuels.
7. Consultation de poètes, d'auteurs-compositeurs-interprètes sur leur vision du monde de la poésie et de la chanson francophones.
8. Participation à des récitals de poésie et à des spectacles de chansons francophones.

**DISCOURS DE COMMUNICATION
COURANTE**

**PROJETS DE COMMUNICATION
EN PRODUCTION**

**DISCOURS DE
COMMUNICATION COURANTE**

1. **RÉDACTION DE TEXTES À CARACTÈRE ARGUMENTATIF** (textes ou lettres d'opinion, éditoriaux, commentaires, billets, etc.) sur des sujets qui intéressent les jeunes.
2. **PRÉPARATION ET RÉDACTION D'UN REPORTAGE** sur un sujet non lié à l'actualité.
3. **RÉDACTION ET PUBLICATION DE DEUX OU TROIS NUMÉROS D'UN JOURNAL ÉTUDIANT** qui a pour mandat de faire circuler l'information et de présenter une analyse critique des principaux événements de l'actualité locale et nationale.
4. **RÉDACTION D'ESSAIS OU DE DISSERTATIONS** sur des sujets qui occupent l'actualité : maintien de la paix, développement international, rapports Nord-Sud, réchauffement de la planète, guerres, violence à la télévision, formation de la main-d'oeuvre, immigration, etc. **ET DIFFUSION DES IDÉES ÉMISES** par divers moyens.
5. **PRÉSENTATION D'UN DÉBAT** sur un sujet lié à l'actualité ou à l'univers des jeunes.

6. **PRODUCTION D'UNE BANDE SONORE OU MAGNÉTOSCOPIQUE** en vue de présenter les principaux événements de l'actualité locale, nationale ou internationale.

7. **À la suite de la lecture d'un roman, RÉDACTION D'UNE SÉRIE D'ARTICLES** pour communiquer sa vision du livre: article d'information pour faire connaître le roman et article critique pour en faire l'analyse.

PREMIER PROJET DE COMMUNICATION

ÉCONCÉ DU PROJET

RÉDACTION DE TEXTES À CARACTÈRE ARGUMENTATIF (textes ou lettres d'opinion, éditoriaux, commentaires, billets, etc.) sur des sujets qui intéressent les jeunes.

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

1. *Amener les élèves à bien cerner un sujet qui les préoccupe et à traiter des aspects les plus importants.*
2. *Développer chez les élèves la capacité d'argumenter en fonction du sujet choisi et des destinataires visés.*
3. *Apprendre aux élèves à varier les types d'arguments et ce, en fonction du sujet traité et des destinataires visés.*
4. *Faire prendre conscience aux élèves de leur capacité de tenir compte des points de vue des autres.*
5. *Habiliter les élèves à se préoccuper de la cohérence dans le traitement d'un sujet.*

DISCOURS PRIVILÉGIÉS

1. Discours à caractère argumentatif.
2. Discours à caractère analytique.
3. Discours à caractère explicatif.
4. Discours à caractère informatif.

DÉMARCHE PROPOSÉE

Réalisation (planification et exécution)

- inventaire de thèmes et de sous-thèmes susceptibles d'intéresser les jeunes: choix d'une profession ou d'un métier, place de la musique dans la vie des jeunes, relations parents-jeunes, importance des loisirs, engagement social, préoccupation environnementale, violence dans les médias, etc.;
- choix du sujet à traiter avec énumération des raisons qui justifient ce choix;
- inventaire des faits, des causes et des conséquences qui caractérisent le sujet choisi;
- recherche des sources de renseignements disponibles : volumes, revues, magazines, émissions radiophoniques ou télévisuelles, etc.;
- lecture des ouvrages et des sources de documentation sélectionnés;
- consultation de personnes de l'entourage: compagnes et compagnons de classe, parents, amis et spécialistes de la question traitée;
- identification et caractéristiques des destinataires : âge, sexe, scolarité, profession ou métier (appartenance à une association ou à un groupe particulier), connaissance et intérêt face au sujet traité;
- sélection des moyens de diffusion: lettre d'opinion, article de journal (éditorial, commentaire, billet, etc.) et présentation orale;
- rédaction d'un plan provisoire : intention de communication, choix des informations à communiquer en fonction des destinations, aspects à traiter, formulation du point de vue, arguments à utiliser, structure du texte, qualité de la langue, etc.;
- mise en texte : rédaction de la première version du texte;
- rédaction du plan définitif;
- mise en texte définitive: rédaction de la version finale du texte;
- objectivation du texte et correction selon les critères appliqués à la version provisoire.

Diffusion (présentation ou publication)

L'intérêt des destinataires pour le sujet traité pourra permettre différentes présentations :

- publication des textes dans le journal de l'école ou dans un journal local;
- lecture de textes devant les élèves de la classe, devant les élèves d'autres classes ou devant les élèves de toute l'école;
- discussion organisée sous forme de débat sur les textes présentés;
- enregistrement des textes avec choix de diapositives, de photos et d'affiches;
- audition d'une bande sonore sous forme d'émission de radio.

Évaluation (objectivation et remise en question)

- interrogation sur la pertinence du choix du sujet;
- questionnement sur les aspects traités et sur la valeur de l'argumentation choisie;
- analyse du processus emprunté au cours de la réalisation et de la diffusion;
- commentaires et rétrospective des formes de diffusion utilisées;
- réaction des destinataires visés.

SUPPORTS DIDACTIQUES

1. Consultation d'une documentation variée : livres, revues, magazines sur le sujet sélectionné.
2. Audition de bandes sonores et d'émissions radiophoniques.
3. Consultation de spécialistes et de personnes aptes à traiter du sujet abordé.
4. Visionnement d'émissions télévisuelles et de vidéos sur des sujets qui préoccupent les jeunes.
5. Lecture de commentaires, de comptes rendus et d'articles écrits sur le sujet choisi.
6. Lecture d'encyclopédies et d'ouvrages spécialisés sur le sujet traité, disponibles dans les bibliothèques scolaires, municipales et régionales.
7. Rencontres de spécialistes de la question traitée.
8. Utilisation de grilles d'analyse, de grilles d'objectivation, de grilles d'évaluation et de questionnaires.

DEUXIÈME PROJET DE COMMUNICATION

ÉNONCÉ DU PROJET

PRÉPARATION ET RÉDACTION D'UN REPORTAGE sur un sujet non lié à l'actualité.

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

- 1. Développer chez les élèves l'habileté à cerner l'essentiel d'un sujet.*
- 2. Amener les élèves à chercher les informations les plus susceptibles de répondre à leurs questions, à leurs besoins, à leurs intérêts et à ceux de leurs destinataires.*
- 3. Cultiver chez les élèves le goût de comparer des points de vue différents sur un même sujet.*
- 4. Développer chez les élèves l'habileté à comparer et à vérifier des informations en provenance de diverses sources.*
- 5. Amener les élèves à préparer et à rédiger des textes en fonction d'un plus large auditoire.*
- 6. Sensibiliser les élèves aux diverses facettes de l'information.*
- 7. Apprendre aux élèves à regarder, à écouter, à lire et à préparer des entrevues afin de tenir compte des caractéristiques et des exigences de ce type de discours.*

DISCOURS PRIVILÉGIÉS

1. Discours à caractère informatif.
2. Discours à caractère analytique.
3. Discours à caractère explicatif.
4. Discours à caractère narratif.

DÉMARCHE PROPOSÉE

Réalisation (planification et exécution)

- inventaire de thèmes et de sous-thèmes susceptibles d'être traités pour la rédaction d'un reportage: respect de l'environnement, engagement politique des jeunes, paix dans le monde, taux de chômage élevé, travail pendant les études, influence de l'idéologie de certains groupes musicaux auprès des jeunes, vie culturelle des régions éloignées des grands centres urbains, choix d'une carrière, relations parents-enfants, etc.;
- sélection d'une documentation pertinente en provenance de diverses sources: articles de journaux, de revues, de magazines qui traitent des sujets choisis;
- choix définitif du sujet à traiter et justification des raisons qui motivent ce choix; .lecture de la documentation sélectionnée et cueillette des informations à transmettre
- auprès de spécialistes de la question traitée et de membres de l'entourage afin de connaître leur point de vue sur le sujet choisi;
- élaboration d'un plan provisoire en vue de la rédaction des textes et de l'organisation des présentations: réponses aux questions: QUI?, QUOI?, OU?, QUAND?
- COMMENT?, POURQUOI?
 - inventaire et sélection des aspects à traiter;
 - choix du point de vue à adopter;
 - énoncé des faits observés à rapporter et des opinions à émettre sur le sujet;
 - organisation de l'information;
 - division du texte en parties structurées : introduction, développement et conclusion;
- choix de la forme de présentation: orale ou écrite;

- rédaction de la version provisoire des textes et préparation du document: titre, sous-titres et intertitres, genre de typographie, grosseur et couleur des caractères, emploi des capitales, de l'italique et du souligné, choix des photos, des schémas, des graphiques, des tableaux, des figures et des sigles, disposition du texte et adaptation du texte au média sélectionné;
- objectivation et correction des textes;
- élaboration du plan définitif;
- rédaction de la version finale des textes et préparation de la présentation;
- objectivation et correction finale des textes;
- préparation d'une publicité pour annoncer la production du reportage avec choix d'extraits significatifs;
- analyse et critique des essais de présentation;
- correction et reprise des essais en vue de la présentation finale.

Diffusion (présentation ou publication)

Selon l'intérêt manifesté par différents types de destinataires pour le sujet traité, plusieurs formes de présentation sont alors possibles :

- publication des textes dans le journal de l'école ou dans un journal local;
- discussion organisée sous forme de débat à la suite de la diffusion du reportage (bande sonore, vidéocassette, émission de radio, etc.)
- audition de l'enregistrement avec choix de diapositives, de photos et d'affiches;
- présentation par plusieurs élèves des différentes parties du reportage, présentation suivie d'une discussion sur le sujet traité.

Évaluation (objectivation et remise en question)

- interrogation sur la pertinence du choix du sujet et des aspects retenus pour son traitement;
- questionnement sur la façon d'intégrer les faits observés et le point de vue adopté;
- analyse de la démarche empruntée au cours de la réalisation et de la diffusion;
- commentaires et rétrospective sur les formes de diffusion utilisées;
- suites à donner à une initiative de ce genre.

SUPPORTS DIDACTIQUES

1. Lecture de reportages sur le sujet choisi, reportages tirés de journaux, de revues et de magazines.
2. Lecture de commentaires, de comptes rendus et d'articles sur le sujet sélectionné.
3. Utilisation de grilles d'analyse, de grilles d'objectivation, de grilles d'évaluation et de questionnaires.
4. Audition de reportages radiophoniques sur des sujets connexes.
5. Visionnement de reportages télévisuels sur des sujets connexes.
6. Consultation d'ouvrages spécialisés sur les moyens modernes de communication.
7. Rencontres de journalistes, d'analystes et de personnalités spécialistes du sujet traité et entraînés à ce type d'information.
8. Utilisation des techniques et des procédures audiovisuelles disponibles.

TROISIÈME PROJET DE COMMUNICATION

ÉNONCÉ DU PROJET

RÉDACTION ET PUBLICATION DE DEUX OU TROIS NUMÉROS D'UN JOURNAL ÉTUDIANT qui a pour mandat de faire circuler l'information et de présenter une analyse critique des principaux événements de l'actualité locale et nationale.

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

- 1. Développer chez les élèves l'habileté à choisir et à organiser des informations en vue de démontrer un point de vue ou de faire le point sur un ou des sujets de l'actualité locale et nationale.*
- 2. Amener les élèves à comparer et à vérifier des informations en provenance de diverses sources.*
- 3. Faire prendre conscience aux élèves de la nécessité de comprendre et de produire différentes formes de discours.*
- 4. Apprendre aux élèves à cerner l'essentiel de l'information à transmettre.*
- 5. Initier les élèves aux diverses phases de production d'un journal étudiant''(rédaction et publication).*
- 6. Amener les élèves à assumer la responsabilité sociale de leurs prises de position et de leurs points de vue face à des sujets d'intérêt public.*

DISCOURS PRIVILÉGIÉS

1. Discours à caractère informatif.
2. Discours à caractère analytique.
3. Discours à caractère explicatif.
4. Discours à caractère argumentatif.
5. Discours à caractère narratif.
6. Discours à caractère expressif.
7. Discours à caractère incitatif.

DÉMARCHE PROPOSÉE

Réalisation (planification et exécution)

- lecture et consultation de divers types de journaux afin de dégager les ressemblances et les différences;
- inventaire des diverses sections d'un journal;
- identification des caractéristiques des différents types d'articles;
- inventaire des particularités des quotidiens, des hebdomadaires et des mensuels;
- étude du milieu et de ses besoins d'information: âge, sexe, préoccupations scolaires, milieu familial et social, loisirs, besoins et intérêts;
- identification des ressources du groupe : goûts, intérêts et aptitudes des uns et des autres, avant de préparer toute ébauche de journal;
- sondage sur les intérêts, les goûts, les besoins et les préoccupations des lectrices et des lecteurs éventuels avant de préparer toute ébauche de journal;
- inventaire des moyens d'information et des ressources disponibles à l'école et même dans la région;
- préparation d'une ébauche de journal (plan provisoire) :
 - choix des sujets à traiter et des types d'articles à rédiger;
 - description des tâches collectives et des tâches individuelles;
 - distribution des tâches;
 - définition des modalités de rédaction (sujet, type d'article et longueur) et de correction des articles;

- choix d'un échéancier avec dates précises pour les diverses étapes : rédaction d'ébauche, correction, réécriture, choix définitif, mise en page, correction d'épreuves et impression;
- mise en marche d'une campagne publicitaire en vue de la distribution éventuelle (affiches, bande sonore, poste de radio, etc.);
- prévision du budget nécessaire pour la réalisation des différents numéros du journal;
- demande, si nécessaire, de commanditaires;
- préparation de l'édition provisoire du journal;
- objectivation et correction des textes;
- préparation de l'édition définitive;
- initiation aux procédures de l'utilisation des droits d'auteur et des citations;
- étude des lois qui régissent la publicité et les libelles diffamatoires;
- visite d'une imprimerie: préparation de la rencontre, visite et évaluation de la rencontre;
- consultation et interview de journalistes de la presse écrite;
- lecture de livres et d'articles qui traitent des exigences du métier de journaliste;
- rédaction d'un code d'éthique afin de régir l'information et sa diffusion.

Diffusion (présentation ou publication)

- diffusion, à la radio scolaire, de capsules d'informations sur les sujets qui seront abordés dans les numéros du journal étudiant;
- distribution des exemplaires de la publication;
- si une vente des numéros du journal est prévue, il est important de prévoir les modalités de vente.

Évaluation (objectivation et remise en question)

À la suite de la publication du premier numéro, plusieurs instruments d'évaluation peuvent être utilisés :

- questionnaire inséré dans le journal qui porte sur les sujets traités, sur les types d'articles et sur la qualité de l'écriture journalistique;
- interviews de différents groupes pour connaître leur point de vue sur le journal;
- sondage organisé auprès des associations étudiantes;

- consultation du personnel enseignant;
- évaluation interne auprès de tous les membres du groupe avec analyse de tout le processus emprunté;
- cueillette des commentaires des lectrices et des lecteurs.

SUPPORTS DIDACTIQUES

1. Lecture de divers journaux : quotidiens, hebdomadaires, mensuels et de diverses revues (magazines).
2. Rencontres et entrevues avec des journalistes de la presse écrite et de la presse orale.
3. Visite d'une imprimerie et d'une salle de rédaction.
4. Consultation et lecture de codes d'éthique journalistique.
5. Utilisation des techniques de sondage.
6. Initiation aux techniques et aux procédures typographiques.
7. Utilisation de grilles d'analyse, de grilles d'objectivation, de grilles d'évaluation et de questionnaires.

QUATRIÈME PROJET DE COMMUNICATION

ÉNONCÉ DU PROJET

RÉDACTION D'ESSAIS OU DE DISSERTATIONS sur des sujets qui occupent l'actualité : maintien de la paix, développement international, rapports Nord-Sud, réchauffement de la planète, guerres, violence à la télévision, formation de la main-d'oeuvre, immigration, etc. **ET DIFFUSION DES IDÉES ÉMISES** par divers moyens.

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

1. *Sensibiliser les élèves aux grandes questions soulevées actuellement dans le monde.*
2. *Amener les élèves à bien se documenter sur un thème précis.*
3. *Développer chez les élèves le souci de se préoccuper des intérêts, des attentes et des connaissances des destinataires.*
4. *Initier les élèves à l'art de l'explication, de l'analyse et de l'argumentation.*
5. *Faire découvrir aux élèves l'importance d'adopter un point de vue sur un sujet d'actualité.*

DISCOURS PRIVILÉGIÉS

1. Discours à caractère argumentatif.
2. Discours à caractère analytique.
3. Discours à caractère explicatif.
4. Discours à caractère informatif.

DÉMARCHE PROPOSÉE

Réalisation (planification et exécution)

- choix provisoire d'un ou de plusieurs thèmes parmi ceux suggérés;
- sélection des critères d'analyse de la documentation recueillie: illustration du thème, reconnaissance des aspects abordés, identification des types d'arguments soutenus, organisation de l'information, etc.;
- lecture et analyse de la documentation sélectionnée selon la grille d'analyse retenue : articles de journaux, de revues et de magazines;
- audition d'émissions radiophoniques et télévisuelles qui traitent du ou des thèmes sélectionnés selon la grille d'analyse élaborée;
- choix définitif du sujet à traiter et justification des raisons qui motivent ce choix;
- inventaire des faits, des causes et des conséquences qui caractérisent le sujet à traiter;
- consultation de spécialistes de la question et de membres de l'entourage pour connaître leur point de vue sur le sujet choisi;
- identification du contexte social qui caractérise le sujet;
- élaboration d'un plan provisoire en vue de la rédaction des textes :
 - inventaire et sélection des aspects à traiter;
 - formulation d'un point de vue à adopter;
 - énoncé des faits observés à rapporter et des opinions à émettre sur le sujet;
 - choix des types d'arguments à utiliser;
 - organisation de l'argumentation;
 - choix d'un titre et de sous-titres;
 - division du texte en parties structurées : introduction, développement et conclusion; etc.;
- choix de la forme de diffusion;
- rédaction de la version provisoire des textes et préparation de la diffusion: titre, sous-titres et intertitres, genre de typographie, grosseur et couleur des caractères, emploi des capitales, de l'italique et du souligné, disposition du texte et adaptation du texte à la forme de diffusion choisie;
- objectivation et collection des textes;
- élaboration du plan définitif;
- rédaction de la version finale des textes et préparation de la présentation;
- objectivation et correction finale des textes;
- préparation d'une publicité pour annoncer la diffusion des textes;
- analyse et critique des essais de présentation;
- collection en vue de la présentation finale.

Diffusion (présentation ou publication)

Selon la forme de diffusion préalablement choisie et l'intérêt manifesté par diverses catégories de destinataires, plusieurs formes de présentations sont alors possibles :

- publication des textes dans le journal de l'école ou dans un hebdomadaire local;
- diffusion de dépliants : exposition de dépliants à la bibliothèque ou sur des présentoirs;
- distribution de dépliants à un public bien identifié avec explications sur le travail effectué;
- présentation audiovisuelle des résumés des idées émises;
- présentation des textes devant les élèves de toute l'école, suivie d'une discussion sur les sujets abordés;
- participation à une rencontre déjà organisée par une association ou par un mouvement.

Évaluation (objectivation et remise en question)

- interrogation sur la pertinence du choix des sujets et des aspects retenus pour leur traitement;
- questionnement sur la façon d'intégrer les faits observés et les différents points de vue adoptés;
- analyse de la démarche empruntée au cours de la réalisation et de la diffusion;
- commentaires et rétrospective sur les formes de présentations utilisées;
- suites à donner à une initiative de ce genre.

SUPPORTS DIDACTIQUES

1. Lecture de volumes, de journaux, de revues, de magazines sur les sujets abordés.
2. Lecture de comptes rendus, de commentaires sur les sujets sélectionnés.
3. Audition d'émissions radiophoniques en provenance de diverses régions et de différents pays sur les sujets traités.
4. Visionnement d'émissions de télévision et de films sur les sujets choisis.
5. Consultation de banques de données, de statistiques en provenance de diverses régions du globe.

6. Consultation d'ouvrages de spécialistes des questions traitées.
7. Entrevues auprès de journalistes, d'analystes et de personnalités spécialistes des sujets développés et entraînés à ces types d'information.
8. Utilisation de grilles d'analyse, de grilles d'objectivation, de grilles d'évaluation et de questionnaires.

CINQUIÈME PROJET DE COMMUNICATION

ÉNONCÉ DU PROJET

PRÉSENTATION D'UN DÉBAT sur un sujet lié à l'actualité ou à l'univers des jeunes.

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

1. *Amener les élèves à effectuer des recherches en vue de se documenter sur un thème.*
2. *Sensibiliser les élèves aux différents points de vue susceptibles de s'exprimer sur un sujet donné.*
3. *Faire découvrir aux élèves l'importance de faire une analyse des destinataires visés par l'argumentation.*
4. *Développer chez les élèves le sens de la logique et de la cohérence dans l'organisation d'une argumentation.*
5. *Initier les élèves à l'art de la réfutation et de la contre-réfutation.*

DISCOURS PRIVILÉGIÉS

1. Discours à caractère argumentatif.
2. Discours à caractère analytique.
3. Discours à caractère informatif.
4. Discours à caractère explicatif.
5. Discours à caractère incitatif.

DÉMARCHE PROPOSÉE

Réalisation (planification et exécution)

- inventaire de thèmes et de sous-thèmes susceptibles d'être traités au cours du débat :
- paix dans le monde, arrivée d'immigrantes et d'immigrants de pays en voie de développement, protection de l'environnement, taux de chômage élevé, travail pendant les études, choix d'une carrière, relations parents-enfants, etc.;
- choix définitif des thèmes à aborder et des aspects qui seront traités;
- analyse de l'auditoire devant lequel le débat sera présenté : âge, sexe, niveau d'études, profession ou métier, connaissance du sujet abordé, valeurs sociales, psychologiques ou politiques, etc.;
- formation d'un comité de lecture chargé de recueillir toute la documentation pertinente sur le thème retenu;
- choix des articles et des volumes à lire;
- recherche des idées et élaboration d'un plan provisoire:
 - formulation des points de vue à aborder: le point de vue favorable (le pour) et le point de vue défavorable (le contre);
 - désignation du partage des points de vue: un groupe appuie (le pour) et un autre défend (le contre);
- sélection des critères d'analyse de la documentation recueillie: illustration du thème, reconnaissance de l'aspect abordé et types d'arguments soutenus;
- lecture et analyse de la documentation selon le thème et les aspects retenus;
- comparaison des ouvrages lus et illustration des points de vue qui seront défendus à l'aide de références tirées de la documentation et de la sélection d'expériences personnelles : souvenirs, sentiments, impressions, circonstances particulières, résultats de sondages personnels, faits et anecdotes;
- mise en place de l'argumentation: formulation du point de vue, structure de l'argumentation et anticipation de la réfutation et de la contre-réfutation;
- rédaction des textes : formulation de la thèse, choix des arguments et des contre-arguments;
- élaboration du plan définitif;
- préparation du débat: sélection des textes à présenter, choix de la personne apte à animer le débat et à assurer les liens entre les parties, choix des idées à défendre sous la forme du pour et du contre, distribution des rôles, formulation des questions et anticipation des différents points de vue à énoncer;
- désignation après entente du lieu et de la date de la rencontre;
- annonce dans le journal de classe ou dans celui de l'école de la tenue du débat;
- invitation lancée à un plus large auditoire pour assister à la présentation;

- élaboration d'une grille en vue de l'évaluation du débat et ce, en fonction de divers critères : connaissance du sujet traité, expression du point de vue adopté, valeur de l'argumentation soutenue et qualité de la présentation faite.

Diffusion (présentation ou publication)

- exposé de la démarche à suivre;
- présentation, sous forme d'exposés, des points de vue des deux groupes: le groupe qui défend le pour et celui qui défend le contre;
- période d'échanges entre les deux groupes;
- questions, commentaires ou points de vue exprimés par l'auditoire;
- synthèse et remerciements.

Évaluation (objectivation et remise en question)

- application de la grille d'évaluation élaborée;
- interrogation sur la pertinence d'une telle rencontre : choix du thème et des aspects développés, expression des points de vue débattus et qualité de l'argumentation soutenue;
- analyse du processus emprunté au cours de la réalisation et de la diffusion;
- commentaires et rétrospective sur les exposés présentés et sur l'accueil réservé à cette forme d'activité;
- recommandations sur la pertinence de la tenue d'une activité de ce genre;
- suite à donner pour poursuivre le travail.

SUPPORTS DIDACTIQUES

1. Utilisation de la technique «tempête d'idées » pour l'inventaire des thèmes susceptibles d'être retenus et la sélection du thème à débattre.
2. Lecture de la documentation choisie pour illustrer le thème choisi.

3. Inventaire des valeurs mises en évidence et des choix faits dans la documentation sélectionnée.
4. Lecture de comptes rendus et de commentaires qui traitent du sujet abordé et qui sont présentés dans les journaux, dans les revues et dans les magazines.
5. Audition de débats radiophoniques et télévisés sur le thème abordé.
6. Lecture d'encyclopédies et d'ouvrages spécialisés sur le sujet traité, disponibles dans les bibliothèques scolaires, municipales et régionales.
7. Rencontres de spécialistes de la question traitée.
8. Utilisation de grilles d'analyse, de grilles d'objectivation et de grilles d'évaluation et de questionnaires.
9. Analyse et utilisation des techniques et des procédures du débat.

SIXIÈME PROJET DE COMMUNICATION

ÉNONCÉ DU PROJET

PRODUCTION D'UNE BANDE SONORE OU MAGNÉTOSCOPIQUE en vue de présenter les principaux événements de l'actualité locale, nationale ou internationale.

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

- 1. Développer l'esprit critique des élèves de manière à leur faire prendre conscience des principaux faits, événements ou situations de l'actualité locale, nationale ou internationale.*
- 2. Amener les élèves à bien lire et à analyser sous de multiples facettes un fait, un événement ou une situation d'actualité.*
- 3. Sensibiliser les élèves à l'importance de bien cerner les intérêts, les goûts et les attentes des destinataires.*
- 4. Habilitier les élèves à s'exprimer oralement avec aisance.*
- 5. Rendre les élèves capables d'utiliser les moyens audiovisuels à leur disposition pour transmettre une revue de l'information.*

DISCOURS PRIVILEGIÉS

1. Discours à caractère informatif.
2. Discours à caractère analytique.
3. Discours à caractère explicatif.
4. Discours à caractère argumentatif.
5. Discours à caractère narratif.

DÉMARCHE PROPOSÉE

Réalisation (planification et exécution)

- formation d'un comité chargé de la cueillette de la documentation en vue de l'analyse critique de l'actualité;
- inventaire des faits, des événements et des situations de nature à être analysés;
- écoute, visionnement et critique d'émissions qui présentent des chroniques sur les principaux événements de l'actualité locale, nationale ou internationale;
- sélection des principaux thèmes à présenter;
- choix des faits, des événements et des situations qui seront analysés;
- élaboration d'une grille d'analyse en vue de la lecture critique des journaux, des revues, des magazines, de l'écoute et du visionnement de documents audiovisuels et ce, selon certains critères : fait, événement ou situation, intention de communication, expérience et compétence de la ou du journaliste, aspects traités, présence de renseignements précis, point de vue développé, références citées, statistiques rapportées, caractère de nouveauté de l'analyse, qualité de l'information transmise et de son traitement, pertinence de la présentation, qualité de la langue, place occupée dans le média par l'article sélectionné, etc.;
- lecture de la documentation recueillie: articles d'opinion tirés de journaux, de revues et de magazines susceptibles de faire l'analyse critique des événements retenus;
- écoute, visionnement et critique d'émissions radiophoniques et télévisuelles qui présentent des chroniques, des commentaires sur différents sujets d'actualité;
- écoute et visionnement d'entrevues avec des spécialistes, des journalistes, des personnalités susceptibles de traiter de thèmes importants de l'actualité;
- élaboration d'un plan provisoire en vue de la préparation de l'émission;
- rédaction de la première version de diverses formes de textes en vue de la préparation de l'émission : critiques, commentaires, reportages sur un fait, sur un événement ou sur une situation, etc.; .
- objectivation de la première version des textes et correction;
- élaboration du plan définitif en vue de la version finale de l'émission;
- rédaction de la version finale des textes pour l'enregistrement de l'émission;
- initiation aux techniques et aux procédures audiovisuelles;
- objectivation de la version finale de l'enregistrement et correction;
- préparation d'une publicité pour annoncer la production de l'émission;
- choix d'extraits significatifs tirés de l'émission qui sera présentée;
- préparation du scénario détaillé de l'émission : rédaction des textes et des liens entre les parties, distribution des rôles et prévisions techniques;
- essais d'enregistrement;
- analyse et critique des essais d'enregistrement;
- corrections et reprise en vue de la version finale.

Diffusion (présentation ou publication)

- diffusion de l'émission préparée selon les moyens disponibles: cassette vidéo, radio étudiante ou émission en circuit fermé;
- présentation de l'émission à d'autres classes de diverses écoles, au moyen de la correspondance scolaire;
- réception de commentaires et de questions sur le contenu de l'émission et sur le processus d'élaboration.

Évaluation (objectivation et remise en question)

- questionnement sur la sélection des thèmes retenus et sur la forme de présentation;
- analyse de la démarche empruntée sur le plan du contenu et sur les moyens techniques utilisés;
- recommandations sur la pertinence de la tenue d'une activité de ce genre;
- suite à donner pour poursuivre une telle démarche.

SUPPORTS DIDACTIQUES

1. Lecture d'articles de journaux, de revues et de magazines qui présentent un portrait de l'actualité locale, nationale ou internationale.
2. Utilisation de grilles d'analyse, de grilles d'objectivation, de grilles d'évaluation et de questionnaires
3. Audition d'émissions radiophoniques sur les événements de l'actualité locale, nationale ou internationale;
4. Visionnement d'émissions télévisuelles sur l'actualité locale, nationale ou internationale.
5. Consultation d'encyclopédies et d'ouvrages spécialisés sur les moyens modernes de communication.
6. Rencontres de journalistes, d'analystes et de personnalités chargés de l'analyse de l'actualité.
7. Utilisation des techniques et des procédures audiovisuelles disponibles.

SEPTIÈME PROJET DE COMMUNICATION

ÉNONCÉ DU PROJET

À LA SUITE DE LA LECTURE D'UN ROMAN, RÉDACTION D'UNE SÉRIE D'ARTICLES pour communiquer sa vision du livre: article d'information pour faire connaître le roman et article critique pour en faire l'analyse.

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

1. *Favoriser chez les élèves le goût de la lecture de romans importants issus de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie.*
2. *Amener les élèves à développer leur esprit d'analyse et leur esprit de synthèse à la suite de la lecture d'oeuvres littéraires de qualité.*
3. *Faire découvrir aux élèves des oeuvres littéraires qui correspondent à leurs goûts, à leurs besoins et à leurs intérêts.*
4. *Apprendre aux élèves à élaborer des critères de sélection en vue de l'analyse critique d'oeuvres littéraires.*
5. *Sensibiliser les élèves aux goûts, aux besoins et aux intérêts des lectrices et des lecteurs de leur entourage.*

DISCOURS PRIVILÉGIÉS

1. Discours à caractère narratif.
2. Discours à caractère analytique.
3. Discours à caractère explicatif.
4. Discours à caractère informatif.
5. Discours à caractère argumentatif.

DÉMARCHE PROPOSÉE

Réalisation (planification et exécution)

- inventaire des romans qui font partie des grands courants de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie et qui sont susceptibles d'intéresser les élèves;
- choix des thèmes et des sous-thèmes qui peuvent faire l'objet de l'analyse;
- sélection des romans à lire;
- élaboration d'une grille en vue de l'analyse des ouvrages lus et ce, selon certains critères : thème abordé, idée générale développée, vision du monde présentée, valeurs véhiculées, types de personnages présentés, lieux décrits, montrés ou évoqués, nature et étapes de l'action, facilité de lecture, qualité de la langue utilisée, présentation générale de l'oeuvre, place occupée par l'ouvrage dans le monde littéraire, spécialité et compétence de la romancière ou du romancier, etc.
- lecture des romans sélectionnés;
- lecture de comptes rendus, de commentaires et de critiques des romans choisis;
- audition de comptes rendus, de commentaires et de critiques des ouvrages présentés dans les médias électroniques;
- classification des romans selon leurs catégories, selon leurs thèmes et selon leur facilité de lecture.
- choix de la clientèle visée pour la présentation de l'analyse, avec identification de ses intérêts, de ses goûts, de ses attentes et de sa connaissance des oeuvres présentées;
- rédaction d'un plan provisoire en vue de la rédaction de la forme d'article: article d'information ou article critique;
- révision des notions liées à la nature et à la structure des formes d'articles à rédiger;
- rédaction de la version provisoire de l'article;
- objectivation de la première version du texte et correction;
- élaboration du plan définitif;
- rédaction de la version finale de l'article;
- inventaire des manifestations littéraires, journalistiques et culturelles qui seront tenues dans l'école, dans la ville ou dans la région, avec précision des dates et des lieux de présentation;
- choix des manifestations littéraires, journalistiques et culturelles au cours desquelles il sera possible de présenter les textes rédigés;
- sélection des formes de diffusion qui seront faites au cours des manifestations retenues.

Diffusion (présentation ou publication)

- au cours des manifestations littéraires, journalistiques et culturelles retenues, présentation des articles rédigés, sous différentes formes :
 - diffusion de dépliants descriptifs promotionnels du roman analysé;
 - rédaction d'une revue littéraire pour la présentation et l'analyse critique des romans lus par tous les élèves de la classe;
 - distribution d'affiches descriptives avec photos, images, graphiques et schémas;
 - présentation d'un dossier complet sur le même roman : présentation de l'oeuvre et
 - analyse critique à l'aide d'une série d'articles rédigés par différents sujets-scripteurs;
 - publication d'un journal littéraire qui présente une série de romans;
 - présentation d'un passeport littéraire;
 - publication des articles dans le journal de l'école ou dans un journal local;
 - présentation des articles sous la forme de fiches de lecture pour diffusion dans les bibliothèques scolaires ou municipales.

Évaluation (objectivation et remise en question)

- interrogation sur la sélection des ouvrages littéraires retenus;
- questionnement sur les types d'articles rédigés;
- analyse de la démarche empruntée;
- évaluation de la forme de présentation adoptée;
- recommandations sur la pertinence de la tenue d'une activité de ce genre.

SUPPORTS DIDACTIQUES

1. Consultation des inventaires des meilleurs romans de la littérature acadienne et de la littérature de la francophonie.
2. Lecture de comptes rendus, de critiques, de fiches de lecture et de commentaires d'oeuvres littéraires.
3. Audition d'émissions radiophoniques et visionnement d'émissions télévisuelles sur les critiques d'oeuvres littéraires.

4. Consultation d'encyclopédies et d'ouvrages spécialisés sur les grands courants de la littérature francophone.
5. Utilisation de grilles d'analyse, de grilles d'objectivation, de grilles d'évaluation et de questionnaires
6. Initiation aux techniques d'inventaire de goûts, de besoins et d'intérêts.

IV. STRUCTURE DES DISCOURS

DISCOURS LITTÉRAIRES

LE ROMAN

NATURE

Le **roman** est, d'abord et avant tout, une **forme particulière de récit, un récit de fiction**, qui raconte l'histoire intervenue à des personnages en un temps et un lieu donnés.

L'univers du roman est **vraisemblable** et présente ordinairement les personnages, les événements, les lieux et les objets comme ils pourraient être dans la réalité quotidienne: les personnages adoptent des comportements semblables à ceux adoptés par les gens du quotidien; les lieux et les objets décrits s'avèrent conformes à la réalité du monde ambiant.

Les **personnages** du roman peuvent se définir comme des **personnes fictives** (femmes ou hommes) qui jouent des rôles précis dans le développement de l'action romanesque. Généralement, dans tout roman, il y a lieu de distinguer le **personnage principal** (héroïne ou héros) des **personnages secondaires** qui apparaissent à l'arrière-plan et qui sont, soit des **alliés**, soit des **opposants** au personnage principal.

Contrairement au conte et à la nouvelle littéraire, qui, en raison, de leur brièveté et de l'unité de leur intrigue, se contentent de rapides indications, le roman accorde un **rôle véritable** au **temps** et à **l'espace** et en répartit les manifestations tout au long du récit. La précision du temps et la description des lieux dans le roman permettent de mieux situer l'histoire racontée, en facilitent la compréhension et lui confèrent son caractère de vraisemblance, voire même de réalité.

Généralement, le roman développe un **thème central** (ce dont on parle) qui peut comprendre plusieurs variantes ou sous-thèmes, et même, des thèmes mineurs. Un thème est une idée générale sur ou des aspects du monde, la vision de la vie d'un ou de plusieurs personnages.

STRUCTURE

L'analyse de plusieurs romans permet d'observer les **trois grandes étapes** du déroulement de l'action, appelé **schéma narratif**. Les éléments de ce schéma sont décrits à la page suivante.

SCHÉMA NARRATIF

AVANT	Situation initiale	– situation affective ou psychologique initiale dans laquelle se trouve le personnage principal (état d'équilibre);
PENDANT	Transformation	– événement perturbateur qui modifie cette situation (menace); – péripéties (actions); – résultat ;
APRÈS	Situation finale	– situation affective ou psychologique finale du personnage principal (bonheur ou malheur); cette situation permet le rétablissement de l'équilibre initial.

NOTE : Il est important d'observer que le **schéma narratif** décrit ici se retrouve dans la plupart des romans; certains romans peuvent cependant s'écarter de cette structure classique et demeurent quand même des récits facilement classables dans la catégorie **roman**. Il peut même arriver qu'un roman débute par la **situation finale** et que la suite du récit, par rétroaction, cherche à faire vivre la **situation initiale**.

SITUATION INITIALE

La **situation initiale** du roman, appelée aussi ouverture, fournit tous les éléments nécessaires à la bonne compréhension de l'action. Ces éléments se rapportent aux personnages qui vont participer à l'action de même qu'à l'époque et à l'endroit où elle se situe. Il est aussi possible d'y retrouver l'atmosphère de l'oeuvre et les indices du conflit qui va faire l'objet du roman.

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR

L'**élément déclencheur**, aussi appelé **élément perturbateur**, est un **événement**, un **élément naturel**, un **fait cocasse** ou **insolite** qui vient modifier ou perturber la situation initiale. Ce peut être un accident de voiture, une maladie subite, l'arrivée d'une tierce personne, une tempête, une déclaration d'incendie, un coup de téléphone, une visite impromptue, etc. On peut dire que, dans le roman, l'élément déclencheur est la **force transformatrice** qui est à l'origine de la dynamique de l'action.

SITUATION FINALE

La **situation finale**, appelée aussi **fermeture**, présente l'état des personnages une fois les transformations faites et propose un nouvel ordre des choses. Le roman se termine par un changement dans la situation du personnage principal qui a résolu, d'une manière ou d'une autre, son conflit

LA NOUVELLE LITTÉRAIRE

NATURE

La **nouvelle littéraire** se définit comme un **récit de fiction**, généralement **bref**, de **construction dramatique**, qui présente des **personnages peu nombreux** dont la psychologie n'est étudiée que d'une façon fragmentaire. La nouvelle littéraire est, en général, concentrée autour d'un **seul événement** dont les répercussions psychologiques sur le personnage principal sont dépeintes avec précision. Dans cette forme de récit, tous les personnages sont appelés à réagir à l'événement, coeur de l'histoire.

L'**univers** de la nouvelle littéraire est **vraisemblable**, c'est-à-dire que cette forme de récit présente ordinairement les personnages, les événements, les lieux et les objets comme ils pourraient être dans la réalité quotidienne; les personnages choisissent des comportements semblables à ceux adoptés par les gens du quotidien; les lieux et les objets décrits s'avèrent aussi conformes à la réalité du monde ambiant.

En général, la nouvelle littéraire s'insère dans une **brève durée** et dans une **époque proche** des lectrices et des lecteurs. On peut même affirmer que ce type de récit emprunte «l'unité de temps».

Comme le temps, l'**espace** est aussi **restreint** et «l'unité de lieu» est une autre caractéristique de ce bref récit.

STRUCTURE

L'analyse de plusieurs nouvelles littéraires permet d'observer les **trois grandes étapes** du déroulement de cette forme de discours, appelé **schéma narratif**. Les éléments de ce schéma narratif sont reproduits à la page suivante.

SCHEMA NARRATIF

AVANT	Situation initiale	– situation affective ou psychologique initiale dans laquelle se retrouve le personnage principal (état d'équilibre);
PENDANT	Transformation	– événement perturbateur qui modifie cette situation (menace) – péripéties (actions); – résultat ;
APRÈS	Situation finale	– situation affective ou psychologique finale du personnage principal (bonheur ou malheur); cette situation permet le rétablissement de l'équilibre initial.

SITUATION INITIALE

La situation initiale est le début ou l'introduction du récit. Cette situation présente ordinairement les personnages, le lieu et le moment du récit, et introduit à l'action. L'action présentée fait souvent référence à un fait banal ou encore à une situation de la vie quotidienne.

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR

L'**élément déclencheur**, aussi appelé **élément perturbateur**, est un **événement**, un **élément naturel**, un **fait cocasse** ou **insolite** qui vient modifier ou perturber la situation initiale. Ce peut être l'arrivée d'une personne non attendue, une maladie subite, un accident de voiture, une tempête imprévue, une déclaration d'incendie, un coup de téléphone, une connaissance qui annonce une mauvaise nouvelle, etc.

SITUATION FINALE

La **situation finale**, aussi appelée dénouement, représente la **fin du récit**. Cette partie, ordinairement brève, introduit les personnages dans une nouvelle situation qui fait suite à la réussite ou à l'échec du personnage principal dans ses tentatives d'échapper à l'élément perturbateur. Le dénouement de la nouvelle littéraire n'est pas prévisible et se présente souvent sous la forme d'une chute inattendue, imprévisible, voire d'un effet de choc.

LE CONTE ET LA LEGENDE

NATURE

Le conte et la légende sont des **récits imaginaires** qui mettent en évidence un personnage principal, **héroïne** ou **héros**, qui se voit chargé d'une mission à remplir ou d'un projet à réaliser. Cette mission ou ce projet consiste généralement à **combler un manque** ou à **satisfaire un besoin**.

Dans un conte ou dans une légende, les **alliés** et les **opposants** jouent des rôles importants auprès de l'héroïne ou du héros puisqu'ils lui permettent de réussir ou d'abandonner la mission qui lui a été confiée. Ces personnages peuvent avoir diverses appartenances : êtres humains, personnages mythiques ou surnaturels (lutins, fées, etc.), animaux aux pouvoirs extraordinaires ou maléfiques, éléments ou forces de la nature (tempête, naufrage, explosion d'un volcan, sauvetage, pluie torrentielle, etc.) situations ou états (maladie, pauvreté, peur, angoisse, richesse, bonheur idyllique, etc.), objets rares ou précieux (baguette magique, pierre précieuse, etc).

L'univers du conte et de la légende est ordinairement invraisemblable.

En général, le **conte** appartient à un **passé indéterminé, lointain**, «sans date», un passé qu'on pourrait qualifier «hors du temps vécu». L'**espace** du conte **est montré plutôt que décrit**. Les espaces présentés dans le conte sont souvent des espaces fonctionnels comme des châteaux, des grottes, des cavernes, des chaumières, des forêts, etc. La **légende**, par contre, est ordinairement **située dans le temps** (passé daté) et **dans l'espace** (lieu défini).

Il importe de préciser qu'à l'origine, le conte et la légende étaient davantage des **récits oraux**.

STRUCTURE

L'analyse de plusieurs contes et de multiples légendes permet d'observer les **trois grandes étapes** du déroulement de l'action dans ces deux formes de discours narratifs. Ces trois grandes étapes s'articulent sous la forme du **schéma narratif** défini à la page suivante.

SCHEMA NARRATIF

AVANT	Situation initiale	— état d'équilibre initial qui présente l'héroïne ou le héros et qui situe le cadre général de l'histoire.
PENDANT	Transformation	— mission confiée à l'héroïne ou au héros; — obstacles à surmonter ; — résultat obtenu suite à la mission confiée : réussite ou échec.
APRÈS	Situation finale	— dénouement ou état d' équilibre final .

SITUATION INITIALE

La **situation initiale** dans le conte et dans la légende, toujours brève, commence ordinairement par la **manifestation d'un besoin à combler** ou par l'**identification du problème** qui sera au coeur de l'action. Cette première partie de ces deux formes de discours fait état de l'**époque** où se situe l'histoire, du **cadre général** qui renseigne sur les coutumes, les moeurs et le contexte social ou culturel de l'histoire racontée. La situation initiale présente habituellement les personnages qui seront en action, en particulier l'**héroïne ou le héros** ; on l'identifie et on décrit ses principales caractéristiques qui se révèlent, en général, assez extraordinaires.

TRANSFORMATION

Dans un conte ou dans une légende, l'**héroïne** ou le **héros** doit **accomplir une mission ou réaliser un projet**. Cette mission ou ce projet consiste généralement à **combler un manque, à satisfaire un besoin**. Cependant, pour réaliser cet exploit, l'héroïne ou le héros doit **surmonter des obstacles ou des épreuves** qui entravent l'objet de sa quête ou l'objet de sa recherche. Si les épreuves sont surmontées, la mission est accomplie; si les obstacles ne sont pas écartés, le projet ne se réalise pas et l'héroïne ou le héros échoue dans sa mission.

SITUATION FINALE

Le **dénouement** ou **situation finale** du conte ou de la légende est ordinairement bref et clair. Il introduit les personnages dans un **nouvel état d'équilibre, ordinairement stable**. La situation finale fait suite à la réussite ou à l'échec de la mission confiée à l'héroïne ou au héros.

En général, dans le conte ou dans la légende, le dénouement est heureux, c'est-à-dire que l'accent est mis sur la réussite de la mission confiée ou du projet à réaliser.

LA PIÈCE DE THÉÂTRE

NATURE

La **pièce de théâtre** est d'abord et avant tout un **spectacle** qui vise à permettre au public de vivre, l'espace de la **représentation**, dans le monde de l'imaginaire, et ainsi, de se divertir.

L'**univers** de la représentation théâtrale est **vraisemblable** et présente ordinairement des personnages, des événements, des lieux et des objets comme ils pourraient être dans la réalité quotidienne: les personnages adoptent des comportements semblables à ceux adoptés par les gens du quotidien; les lieux et les objets décrits s'avèrent conformes à la réalité du monde ambiant.

Comme dans le roman, les **personnages** de la pièce de théâtre peuvent se définir comme des **personnes fictives** (femmes ou hommes) qui jouent des rôles précis dans le développement de l'action dramatique. Généralement, dans toute pièce de théâtre, il y a lieu de distinguer le **personnage principal** (héroïne ou héros) des **personnages secondaires** qui apparaissent à l'arrière-plan et qui sont soit des **alliés**, soit des **opposants** au personnage principal.

Au théâtre, l'action dramatique s'organise autour d'un **CONFLIT** qui, à cause d'intentions, d'idées, de valeurs ou d'intérêts différents, fait surgir une **opposition entre les personnages**. Dans la résolution de ce conflit, les personnages entretiennent entre eux un réseau de relations, soit pour résoudre le conflit (les alliés), soit pour l'accentuer (les opposants).

Sur le **plan temporel**, il y a lieu de distinguer, d'une part, le **temps** et l'**espace dramatiques**, et, d'autre part, le **temps** et l'**espace réels** du texte de la pièce. Le temps **dramatique** est l'époque (année, saison, mois, heure...) au cours de laquelle se déroule l'histoire dramatique; ce temps comprend aussi la durée de l'histoire en question. La **durée du texte du spectacle**, différente de la durée de l'histoire, se définit par le temps pris pour présenter la fiction.

Sur le **plan spatial**, il y a lieu de distinguer l'**espace dramatique** et l'**espace scénique**. L'**espace dramatique** constitue le **lieu fictionnel** où se déroule l'action: pays, ville, quartier, maison, pièce, etc. L'**espace scénique** est l'aire réservée au jeu des comédiennes et des comédiens pour leurs présences, leurs déplacements, leurs mouvements ainsi que la présence et la manipulation d'objets.

STRUCTURE

L'analyse de plusieurs pièces de théâtre permet d'observer que l'action dramatique emprunte souvent les grandes étapes du schéma narratif :

SCHÉMA NARRATIF

AVANT	Situation initiale	— situation affective ou psychologique initiale dans laquelle se retrouve le personnage principal (état d'équilibre);
PENDANT	Transformation	— événement perturbateur qui modifie la situation initiale (danger); — péripéties (actions); — résultat (réussite ou échec).
APRÈS	Situation finale	— situation affective ou psychologique finale du personnage principal qui rétablit l'équilibre initial.

SITUATION INITIALE

La **situation initiale** de la pièce de théâtre, appelée aussi **scène d'exposition**, ordinairement brève, présente l'époque où se déroule l'action, situe le cadre général qui renseigne sur les coutumes, les moeurs et le contexte social ou culturel de l'histoire racontée. La situation initiale présente habituellement les personnages qui seront en action, en particulier le personnage principal; la scène d'exposition fait mention du nom du personnage principal, décrit son état affectif, psychologique ou mental et fournit diverses caractéristiques de nature à faire ressortir les éléments de l'action qui va se dérouler. Les détails donnés dans le discours théâtral sont souvent nécessaires à la compréhension du rôle joué par chaque personnage.

Dans certaines pièces de théâtre, la situation initiale est parfois antérieure au début de la pièce.

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR

L'**élément déclencheur**, aussi appelé **élément perturbateur**, est un événement, un élément naturel, un fait cocasse ou insolite qui vient modifier ou perturber la situation initiale. Ce peut être un accident de voiture, un congédiement, l'arrivée ou le départ d'un proche, une maladie subite, un malentendu familial, un différent entre voisines ou voisins, un coup de téléphone, une visite impromptue, un cambriolage, etc.

Au théâtre, il arrive souvent que l'élément déclencheur soit antérieur à la pièce elle-même; on y fait cependant allusion au début de la pièce et l'action dramatique s'y réfère constamment. On peut dire que l'élément déclencheur ou perturbateur commande l'action principale de la pièce.

SITUATION FINALE

La situation finale, aussi appelée dénouement, représente la fin de l'action dramatique. Cette partie révèle l'état final (réussite ou échec) dans lequel se retrouve le personnage principal à la suite de ses tentatives pour échapper à l'élément perturbateur.

NOTE : Il est important de remarquer que le texte dramatique est habituellement découpé en scènes, en actes (parties) ou en tableaux. Une scène est ordinairement une partie d'un acte et est délimitée par un changement de personnages. Plusieurs scènes, qui constituent une étape importante de l'action dramatique, peuvent être regroupées en actes ou en parties.

LE POÈME ET LA CHANSON

NATURE

Le **poème** et la **chanson poétique** sont des formes de discours qui sont écrites avec l'intention d'exprimer des sentiments vis-à-vis de personnes, d'êtres vivants, d'objets et d'événements. Comme le poème et la chanson sont des genres particuliers et qu'ils empruntent souvent diverses formes, il importe de préciser les éléments principaux qui les caractérisent: **les rimes et les figures syntaxiques et sémantiques**.

SORTES DE RIMES

1. Selon leur nature

- les rimes féminines (terminées par un e muet);
- les rimes masculines (terminées par une consonne ou par une voyelle autre que le e muet).

2. Selon leur disposition

- les rimes plates;
- les rimes croisées;
- les rimes embrassées;
- les rimes redoublées;
- les rimes mêlées.

3. Selon leur qualité

- les rimes pauvres (seul le dernier élément est semblable);
- les rimes suffisantes (les deux derniers éléments sont semblables);
- les rimes riches (les trois derniers éléments sont semblables).

FIGURES SYNTAXIQUES

- la répétition;
- l'énumération;
- l'ellipse;
- l'inversion;
- l'apposition;
- la gradation.

FIGURES SÉMANTIQUES

- la comparaison;
- la métaphore;
- la personnification;
- le contraste ou l'antithèse.

STRUCTURE

ÉLÉMENTS STRUCTURELS

Le poème et la chanson sont caractérisés par les éléments suivants :

- les **éléments structurels**
 - les vers;
 - les rimes;
 - les strophes;
 - la symétrie.

- les **éléments graphiques**
 - la disposition spatiale des mots;
 - l'utilisation des blancs;
 - le collage;
 - les dessins et les schémas.

- si le poème est mis en musique, il est important d'étudier, comme pour la chanson, les **éléments musicaux** qui la caractérisent :
 - le thème musical;
 - le registre de la voix;
 - la musique d'accompagnement;
 - les arrangements.

Selon la forme choisie, le poème ou la chanson peut emprunter le schéma narratif, la description, la lettre, l'acrostiche, etc.

**DISCOURS DE COMMUNICATION
COURANTE**

LA NOUVELLE JOURNALISTIQUE

NATURE

La **nouvelle journalistique** est l'article de base, la «matière première» du journalisme. Cette forme de texte traite d'un événement ou d'un fait d'actualité et met en évidence les aspects cachés qui ont provoqué ou qui expliquent ce fait ou cet événement. De plus, cette forme d'article cherche à replacer les éléments avancés dans leur contexte de signification.

STRUCTURE

La **nouvelle journalistique** comporte ordinairement trois parties importantes :

- une attaque ou brève introduction qui présente l'événement (personnes et actions) dont il est question et précise les circonstances qui entourent l'événement: temps, lieu, cause et manière; cette partie de la nouvelle journalistique répond ordinairement aux interrogations suivantes : QUI? , QUOI? , OU? , QUAND? , COMMENT? et POURQUOI? et fournit déjà tous les éléments d'information de base;
- un développement ou corps de l'article qui reprend sous forme détaillée les éléments énumérés dans l'attaque et les traite par ordre décroissant d'importance:
 - présentation des personnes concernées par l'événement (QUI?);
 - récit des faits relatés avec précision (QUOI?);
 - énumération détaillée des circonstances de lieu et de temps (OÙ ET QUAND?);
 - description des moyens employés (COMMENT?);
 - énumération des causes réelles ou hypothétiques à l'origine de l'événement (POURQUOI?);

- une chute ou partie finale de l'article qui traite des conséquences de l'événement et des hypothèses envisagées.

NOTE : Il importe de ne pas oublier que la nouvelle journalistique est coiffée d'un titre qui réunit l'essentiel de l'information, sorte de résumé de l'article; le titre renseigne donc sur le contenu du texte et donne la perception immédiate de l'essentiel du message. Certaines nouvelles journalistiques peuvent parfois comporter un sous-titre ou titre secondaire. De plus, il arrive que ce type d'article renferme un chapeau, constitué de quelques lignes, ordinairement écrit en caractères gras, qui résume les principaux points contenus dans le texte.

LE COMPTE RENDU D'ÉVÉNEMENTS

NATURE

Le **compte rendu d'événements** est un **article à caractère informatif** qui vise à informer le plus fidèlement possible le public de ce qui a été vu, entendu, lu ou vécu. Cette **communication**, plutôt **brève**, répond aux questions : **QUI?** , **QUOI?** , **OÙ?** , **QUAND?** , **COMMENT?** , et **POURQUOI?** et tend à présenter des faits objectifs à propos d'une situation, d'un événement, d'une rencontre, d'une assemblée, d'un débat, d'un exploit, d'une manifestation politique, d'une conférence, etc.

STRUCTURE

Le **compte rendu d'événements** comprend ordinairement les **trois parties** suivantes :

- une **introduction** qui répond brièvement aux **six questions fondamentales** suivantes : **QUI?** , **QUOI?** , **OU?** , **QUAND?** , **COMMENT?** , et **POURQUOI?**
 - le **QUI?** correspond au sujet de l'information : personne, événement ou fait;
 - le **QUOI?** porte sur l'action accomplie par la personne ou effectuée au cours de l'événement ou du fait;
 - le **OÙ?** concerne le lieu de l'événement: pays, ville, établissement, salle, etc.;
 - le **QUAND?** répond au temps (moment et durée);
 - le **COMMENT?** précise les moyens utilisés;
 - le **POURQUOI?** tente de cerner les causes, les objectifs et les raisons du fait relaté.

NOTE : Il est à remarquer que l'introduction peut donner aussi l'occasion de présenter une photo, une affiche ou quelques diapositives.

- un **développement** qui reprend, d'une façon détaillée, chacune des six questions soulevées dans l'introduction et donne des informations nouvelles sur les personnes, les événements, les lieux et les objets dont il est question dans le compte rendu; le développement fournit l'occasion de présenter les informations jugées essentielles sur le sujet traité; il est de mise dans cette partie d'aborder les aspects les plus importants.
- une **conclusion** qui fait une synthèse de l'événement rapporté et permet à l'oratrice ou à l'orateur de se situer face à cet événement. La deuxième partie de la conclusion peut faire appel à des témoignages de personnes qui ont vécu de près l'événement ou inviter l'auditoire à poser des questions, à communiquer ses commentaires et ses impressions.

NOTE: Il importe de ne pas oublier que le compte rendu d'événements est coiffé d'un titre qui réunit l'essentiel de l'information, sorte de résumé de l'article; le titre renseigne donc sur le contenu du texte et donne la perception immédiate de l'essentiel du message. Certains comptes rendus d'événements peuvent parfois comporter un sous-titre ou titre secondaire. De plus, il arrive que ce type d'article renferme un **chapeau**, constitué de quelques lignes et ordinairement écrit en **caractères gras**, qui résume les principaux points contenus dans le texte.

LE REPORTAGE

NATURE

Le **reportage**, genre journalistique très populaire, est un récit vivant et coloré d'un fait ou d'un événement d'actualité ou d'une situation sociale, politique ou religieuse d'envergure. Ce type d'information, qui relève à la fois du témoignage et du compte rendu, doit, autant que possible, amener les destinataires à voir, à toucher, à entendre, à sentir et à vivre l'événement ou la situation en question.

Le **reportage** peut revêtir la forme d'un document radiodiffusé, télévisé, filmé ou écrit dont l'intention première est d'informer le public, d'une façon active et immédiate, pour lui faire comprendre le contexte politique, social ou culturel du fait rapporté ou de la situation décrite.

Ce genre de document doit fournir, d'une façon claire et précise, des informations sur des personnes, des événements, des lieux et des objets, et ce, en fonction des destinataires. Les informations doivent de plus présenter un caractère de nouveauté pour les réceptrices et pour les récepteurs.

Comme le sujet d'un reportage est ordinairement lié à l'actualité, il constitue un témoignage direct d'un événement ou d'une situation qui se vit sur le terrain. .

Si le reportage porte sur un événement, une place plus importante sera accordée à la reconstitution du fait relaté. Il s'agit pour la ou le reporter de présenter avec précision tout ce qui constitue l'événement principal : environnement (décors, ambiance ou atmosphère), principales personnes mises en cause, fait avec circonstances, etc. Le public doit se croire sur les lieux de l'événement relaté, emporté dans l'aventure d'un film captivant. Les personnes interrogées sont ordinairement celles qui sont des témoins ou qui ont été ou seront touchées par l'événement en question.

Si le reportage porte sur la description d'une situation, l'accent est d'abord mis sur les témoignages de personnes qui ont vécu cette situation ou qui en ont été les témoins. La description des lieux, des personnes, de leurs attitudes et de leurs actions doit concourir à rendre vivante, réelle et prenante, la situation. Très souvent, le reportage fait une place importante aux témoignages de spécialistes ou de diverses catégories de personnes afin de mieux faire comprendre au public la situation présente.

STRUCTURE

Selon le sujet abordé et le traitement que la ou le reporter veut en faire, le reportage peut adopter la structure de la description, du récit, de l'explication, de l'analyse, du commentaire et du compte rendu.

On peut dire que le reportage renferme ordinairement les parties suivantes :

- un **titre** qui réunit l'essentiel de l'information et résume le reportage; il donne la perception immédiate de l'essentiel du message; certains reportages présentent un **sous-titre** qui, placé juste en-dessous du titre principal, présente un complément d'information, une précision de l'information ou une approche supplémentaire;
- une **introduction** qui situe en «gros plan» l'événement ou la situation en question, et répond aux questions **QUI? QUOI? OÙ? QUAND?** L'introduction emprunte ordinairement la forme de la **description**.
- un **développement** qui se divise normalement en deux parties :
 - la **première partie** relate ce qui est arrivé et la façon dont l'événement est arrivé (dont la situation s'est déroulée); c'est le récit des faits relatés avec précision :
 1. présentation des personnes concernées par l'événement ou la situation;
 2. énumération détaillée des circonstances de lieu et de temps;
 3. description des moyens employés;
 4. portrait réel des effets produits.

NOTE: Cette partie emprunte souvent la forme du récit et répond à la question **COMMENT?**

- la **deuxième partie** du développement explique et analyse les causes, les conséquences et les solutions envisagées. Cette partie répond au **POURQUOI?** et emprunte la structure de l'explication et de l'analyse.
- une **conclusion** qui met en relief un ou des éléments importants du sujet abordé et qui permet aux destinataires de se situer face à l'événement relaté ou à la situation décrite.

NOTE: Il est cependant possible d'écouter, de regarder ou de lire d'excellents reportages qui s'écartent quelque peu de cette structure. Le reportage télévisé met davantage l'accent sur le déroulement des événements et privilégie la structure du discours narratif.

L'ARTICLE À CARACTÈRE ANALYTIQUE

NATURE

L'**article à caractère analytique** est un texte écrit avec l'intention de **communiquer des informations précises** sur un sujet d'actualité ou sur une situation sociale, politique, économique ou culturelle, de **les analyser** pour en dégager les principales causes et conséquences.

Ce genre d'article fait état d'un événement ou d'un phénomène qui a des répercussions sur la société ou d'une situation qui perdure et qui s'avère d'intérêt public.

STRUCTURE

L'**article à caractère analytique** comporte ordinairement les **cinq parties** suivantes :

- une **introduction** qui contient tous les éléments essentiels du fait, de l'événement ou de la situation; un article de journal ou de revue à caractère analytique doit répondre aux interrogations suivantes : **QUI? QUOI? OÙ? QUAND? COMMENT? POURQUOI?** et fournir tous les éléments d'information de base;
- un **développement** ou **corps du texte** qui renferme les informations secondaires dont l'objectif vise à préciser l'information principale et à fournir des détails sur chacune des six questions fondamentales. Il s'agit alors d'un complément d'information pour les lectrices et les lecteurs qui désirent en savoir davantage. La technique utilisée est ordinairement celle de la pyramide renversée, c'est-à-dire que les informations sont présentées selon leur importance, par ordre décroissant. De cette façon, les éléments d'information les plus importants se retrouvent dans la partie supérieure de la pyramide et les moins importants dans la partie inférieure et ce, disposés de la façon suivante :

1. présentation des personnes concernées par l'événement (**QUI ?**);
 2. récit des faits relatés avec précision (**QUOI?**);
 3. énumération détaillée des circonstances de lieu et de temps (**OÙ?** et **QUAND?**);
 4. description des moyens employés (**COMMENT?**);
 5. énumération des causes réelles ou hypothétiques à l'origine de l'événement et des conséquences qui s'en suivent (**POURQUOI?**);
- les autres paragraphes du **corps de l'article** développent, analysent et critiquent les informations précédemment livrées puisque c'est le propre de l'article à caractère analytique de mettre davantage l'accent sur ces aspects;
- une **conclusion** qui fait la synthèse de l'analyse effectuée et qui, très souvent, invite à l'action.

NOTE : Il est à remarquer que l'article à caractère analytique est coiffé d'un **titre** qui réunit l'essentiel de l'information, sorte de résumé de l'article; certains articles présentent un **sous-titre** qui, placé juste en-dessous du titre principal, présente un complément d'information, une précision du point de vue défendu ou une accroche supplémentaire.

La structure proposée ici se veut une synthèse des éléments principaux retenus dans les articles à caractère analytique lus dans les journaux, dans les revues ou dans les magazines. Il est cependant possible de lire et d'écrire d'excellents articles qui s'écartent quelque peu de cette structure.

L'ARTICLE CRITIQUE

NATURE

L'**article critique** est d'abord et avant tout un **article d'opinion** qui se distingue des autres articles d'opinion plus par l'objet du discours que par la façon dont cet objet est traité. Cette forme d'article se rapproche du **reportage** puisque la ou le journaliste y rapporte, dans un premier temps, une manifestation artistique ou culturelle: visionnement d'un film, lecture d'un livre, audition d'un concert, assistance à un spectacle ou à une représentation théâtrale, participation à un vernissage ou à l'ouverture d'un festival, etc. C'est ce qui a été lu, vu ou entendu qui est d'abord raconté.

L'**article critique** s'apparente aussi à la **chronique d'analyse** puisque la ou le journaliste décortique, dans son texte, l'événement ou la situation en question en ses diverses composantes avant de présenter son évaluation personnelle, basée sur ses connaissances professionnelles du milieu concerné et sur son jugement personnel.

Il est aussi possible de parler d'un article critique dans d'autres domaines que ceux reliés au monde des arts et des lettres, en particulier dans le monde du sport, dans celui de la consommation, de la mode, des voyages, de la gastronomie ou même dans celui de l'automobile.

STRUCTURE

L'**article critique** se compose de **trois parties distinctes** :

- une **introduction**, brève et précise, qui comprend deux **aspects** :
 1. un **sujet amené** : rappel et mise en évidence de l'événement culturel ou artistique à l'origine de l'article;
 2. un **sujet posé** : énoncé du point de vue adopté et de l'évaluation globale de l'événement culturel ou artistique.

NOTE: Il peut arriver que la ou le journaliste ajoute, dans l'**introduction**, un troisième point pour annoncer les aspects qui seront traités dans le développement: c'est le **sujet divisé**.

- un **développement**, coeur de l'article critique, qui analyse dans le détail les composantes de l'événement ou de la manifestation sous divers aspects, en particulier sous les facettes suivantes:
 - thème choisi;
 - qualité du texte;
 - jeu des comédiennes et des comédiens (pour le théâtre), des actrices et des acteurs (pour le cinéma);
 - qualité de la mise en scène: décors, costumes, musique et éclairage;
 - place occupée par l'événement, etc.

NOTE: Pour chaque aspect analysé, il est important de retrouver le point de vue de la ou du journaliste puisque c'est l'essence même de la critique, considérée comme un commentaire sur une manifestation artistique ou culturelle.

- une **conclusion**, brève et concise, qui, d'une part, clôt le sujet, et, d'autre part, lui redonne souvent un nouveau départ; la conclusion comprend ordinairement **deux aspects** :
 1. un **retour**: synthèse du point de vue adopté dans l'article critique ou évaluation globale de la manifestation culturelle ou artistique;
 2. une **ouverture** : proposition d'amélioration de la situation décrite ou mise en perspective du produit culturel ou artistique présenté face aux autres manifestations de ce genre.

NOTE: Il est à remarquer que certains articles critiques peuvent s'écarter quelque peu de ce plan type.

L'EDITORIAL

NATURE

L'**éditorial**, article d'opinion par excellence, constitue le discours le plus articulé d'un journal. Cette forme d'article analyse, explique un fait d'actualité important, un événement politique, social ou économique d'envergure nationale, internationale ou une situation locale majeure afin d'amener les lectrices et les lecteurs à une prise de position précise et, dans certains cas, les inviter à s'engager dans une action concrète.

L'**éditorial** est généralement écrit par un membre de l'équipe de direction de la rédaction et il représente le point de vue officiel de la direction du journal.

STRUCTURE

L'**éditorial** se compose de **trois parties distinctes** :

- une **introduction**, brève et précise, qui comprend deux aspects :
 1. un **sujet amené** : rappel et mise en évidence du fait, de l'événement ou de la situation à l'origine de l'article;
 2. un **sujet posé** : énoncé du problème ou du sujet sous forme d'affirmation, d'interrogation ou de résolution de problème.

NOTE: Il peut arriver que l'éditorialiste, dans un **troisième temps**, fasse connaître son point de vue ou annonce les aspects qui seront traités dans le développement: c'est le **sujet divisé**.

- un **développement**, coeur de l'éditorial, qui, à l'aide d'une argumentation solide basée sur la logique, la cohérence et la rigueur, présente l'analyse des faits, leurs causes et leurs conséquences; cette argumentation s'appuie sur des opinions bien articulées et des arguments pertinents : faits, exemples, statistiques, références qui font autorité, énoncés généraux, etc.
- une **conclusion**, brève et concise, qui, d'une part, clôt le sujet, et, d'autre part, lui redonne souvent un nouveau départ; la conclusion comprend ordinairement deux aspects :
 1. un **retour**: synthèse du point de vue adopté par l'éditorialiste ou orientation donnée à l'article;
 2. une **ouverture** : proposition d'amélioration de la situation décrite ou suggestion d'un changement radical; cette dernière partie de la conclusion ouvre le sujet abordé vers une perspective plus large.

NOTE : Il est à remarquer que l'éditorial est coiffé d'un titre qui présente à la fois le sujet traité et le point de vue adopté. Il est à remarquer que certains éditoriaux s'écartent quelque peu de ce plan type et adoptent une forme plus libre.

LA CHRONIQUE D'OPINION

NATURE

La **chronique d'opinion** est un article qui présente essentiellement le **point de vue personnel** d'une ou d'un journaliste-spécialiste dans un domaine de l'activité humaine: éducation, justice, politique, santé, environnement, alimentation, loisirs, arts, lettres, sports, automobile, mode, bricolage, finances, etc. Tous les aspects susceptibles d'influencer les gens dans leur comportement quotidien peuvent faire l'objet d'une chronique d'opinion. Dans cette forme d'article, la ou le journaliste ne dicte pas la conduite à suivre dans telle ou telle circonstance mais se contente de rapporter les faits observés, de les analyser sous diverses facettes et de les évaluer en fonction du point de vue adopté.

La **chronique d'opinion** se distingue des autres articles journalistiques par sa **régularité** (chaque jour, au même endroit, dans le journal, ou une journée fixe, au cours de la semaine), par la **compétence** et par l'**expérience de la ou du journaliste**.

Il est important de préciser que dans la **chronique d'opinion**, la **langue utilisée**, le **style emprunté**, le **point de vue adopté** et la **structure même de l'article** dépendent, dans une large mesure, de la **personnalité** de la ou du journaliste-spécialiste, de la **nature du sujet abordé** et de la **clientèle visée**.

STRUCTURE

La **chronique d'opinion** emprunte sa structure à la fois à caractère argumentatif et aux articles à caractère informatif; cette forme de discours comprend ordinairement les **trois parties** suivantes :

- une **introduction** qui énonce le fait, l'événement ou la situation à l'origine de l'expression d'opinions et qui présente le point de vue (angle) adopté face au fait, à l'événement ou à la situation;
- un **développement** ou **corps** de l'article qui se divise normalement en deux parties :

— la première partie, fondée de **deux ou trois premiers paragraphes**, renferme les éléments essentiels, du sujet; cette partie doit répondre aux interrogations suivantes: **QUI? , OÙ, QUAND? , COMMENT? , POURQUOI?** et fournir tous les éléments d'information de base :

1. présentation des personnes concernées par le fait, l'événement ou la situation (**QUI?**);
2. récit des faits relatés avec précision (**QUOI?**);
3. énumération détaillée des circonstances de lieu et de temps (**OU?** et **QUAND?**);
4. description des moyens employés (**COMMENT?**);
5. énumération des causes réelles ou hypothétiques à l'origine de l'événement et des conséquences qui s'en suivent (**POURQUOI?**) ;

— la deuxième partie analyse et interprète le fait, l'événement ou la situation à l'aide d'une argumentation solide de nature à appuyer le point de vue formulé; l'analyse et le point de vue défendu serviront en quelque sorte de démonstration de l'opinion émise, de preuve à l'aide d'arguments rigoureux. (La chronique à caractère plus analytique met davantage l'accent sur le développement, l'analyse et la critique.)

- une conclusion qui fait la synthèse de l'opinion défendue et qui, très souvent, invite à l'action.

NOTE: Il est à remarquer que la chronique d'opinion est coiffée d'un **titre** qui réunit l'essentiel de l'information, sorte de résumé de l'article; certains articles présentent un **sous-titre** qui, placé juste en-dessous du titre principal, présente un complément d'information, une précision du point de vue défendu ou une accroche supplémentaire.

La structure proposée ici se veut une synthèse des éléments principaux retenus dans les chroniques d'opinion lues dans les journaux, dans les revues ou dans les magazines. Il est cependant possible de lire et d'écrire d'excellentes chroniques d'opinion qui s'écartent quelque peu de cette structure.

LE COMMENTAIRE

NATURE

Le **commentaire** est un article d'opinion, plutôt court et synthétique, proche de l'éditorial, qui présente un point de vue personnel face à une situation précise ou à un problème vécu par un groupe donné ou par la collectivité.

Ce type d'article, qui s'appuie sur une **solide argumentation**, analyse l'actualité sous diverses facettes: la ou le journaliste précise le fait, l'illustre, le place dans un contexte plus global, le décortique, en dégage la portée et la signification pour en permettre une meilleure compréhension.

Le commentaire journalistique, écrit par une ou journaliste à la pige, fournit l'occasion, à une personne de l'extérieur, de présenter publiquement **son point de vue sur un sujet d'intérêt public**. Cette forme d'article est souvent accompagnée dans les journaux de la mention **Point de vue** ou de celle de **Collaboration spéciale**. Les propos tenus dans le commentaire n'engagent en rien la direction du journal.

STRUCTURE

Le **commentaire**, qui permet à une personne d'expliquer, d'analyser, d'interpréter un sujet lié à l'actualité et d'y présenter son point de vue, emprunte généralement la structure suivante :

- une **introduction** qui énonce le fait, l'événement ou la situation à l'origine de l'expression d'opinions et qui présente le point de vue (angle) adopté face au fait, à l'événement ou à la situation;
- un **développement** qui analyse et interprète le fait, l'événement ou la situation à l'aide d'une argumentation solide de nature à appuyer le point de vue formulé; l'analyse et le point de vue défendu serviront en quelque sorte de démonstration de l'opinion émise, de preuve à l'aide d'arguments rigoureux;
- une **conclusion** qui fait la synthèse de l'opinion défendue et qui, très souvent, invite à l'action.

LA LETTRE D'OPINION

NATURE

La lettre d'opinion, comme son nom l'indique, est une lettre dans laquelle une personne exprime, dans un journal ou dans une revue, son point de vue sur un sujet donné (fait, événement ou situation d'actualité). n est aussi possible de faire connaître directement son opinion à une personne ou à un organisme particulier au moyen de ce type de lettre.

La lettre d'opinion vise donc à exprimer un point de vue (accord, désaccord, louange, blâme, coopération, dénonciation, félicitations, critique, etc.) sur un sujet donné et à inviter la ou les personnes concernées à adhérer à l'opinion exprimée et, par la même occasion, à les inviter à passer à l'action.

STRUCTURE

La lettre d'opinion, que l'on retrouve dans une page réservée à cet effet dans un journal ou dans une revue, emprunte ordinairement le cadre formel du protocole épistolaire qui renferme les éléments suivants :

- indication du lieu et de la date de sa provenance;
- vedette : nom, titre et adresse de la ou du destinataire;
- formule d'appel: formule de salutation qui comprend le titre de civilité de la ou du destinataire;
- corps de la lettre : partie importante qui constitue le coeur du texte et qui comprend ordinairement les aspects suivants :
 - le fait, l'événement ou la situation à l'origine de l'expression d'opinion;
 - l'opinion de l'émettrice ou de l'émetteur qui révèle le point de vue (angle) adopté;
 - l'argumentation elle-même qui vient appuyer l'opinion formulée;
 - la synthèse de l'opinion et l'appel à l'action;

- **formule de salutation finale:** formule de politesse ou de courtoisie qui termine la lettre;
- **signature** suivie du titre et de l'adresse de l'émettrice ou de l'émetteur.

NOTE : Il importe de remarquer que la structure proposée ici est celle rencontrée généralement dans les lettres d'opinion. Il peut arriver qu'une lettre d'opinion à caractère informel s'écarte quelque peu de ces normes.

LE BILLET

NATURE

Le billet est un **article d'opinion court, paradoxal, humoristique, fantaisiste**, voire même **impertinent**, qui, comme l'éditorial, analyse ou interprète un fait, un événement ou une situation d'actualité et ce, d'une façon plutôt amusante.

Le billet, courte chronique d'humeur, peut être considéré comme un éditorial en raccourci qui comporte une pointe d'ironie. Ce genre journalistique difficile offre le plus souvent un point de vue surprenant, un peu en recul par rapport au fait ou à l'événement analysé. A la faveur de l'humour, la ou le journaliste (billetiste) jette un regard neuf, une réflexion imagée ou une interrogation sarcastique sur un sujet d'actualité.

Dans ce type d'article, la ou le journaliste ne fournit pas une argumentation complète mais communique plutôt ses impressions personnelles, ses réactions face à un aspect de l'actualité ou suite à une expérience personnelle du quotidien. Les sujets d'intérêt humain font souvent l'objet d'un billet qui se révèle le **sourire du journal**.

STRUCTURE

Le billet bien réussi, quoique court, comprend ordinairement **trois parties : il fait rire au début, inquiète, interroge au centre, et se termine sur une note d'humour ou d'ironie**, un peu comme une **chute inattendue**. La **concision** constitue alors la caractéristique principale de ce genre de fantaisie.

NOTE : Il est à remarquer que le titre donné au billet présente le point de vue adopté sur le sujet traité.

L'ESSAI

NATURE

L'essai, discours à caractère argumentatif, se veut la synthèse d'un point de vue personnel sur un sujet donné de manière à en proposer une vision originale. **La trame argumentative utilisée dans l'essai se révèle moins rigoureuse que celle employée dans l'éditorial**. Dans l'essai, la ou le journaliste se sert **d'avantage d'impressions, d'intuitions et d'exemples imagés**.

La forme de ce genre de texte est plus libre et peut varier ; elle peut emprunter la forme d'une **lettre**, celle d'un **article de combat** ou d'un **plaidoyer**, la forme d'un **journal personnel** ou celle d'un **texte d'opinion** proprement dit.

Selon le sujet choisi et la forme adoptée, le ton emprunté dans ce type d'article peut aussi varier ; il peut être **humoristique, agressif, modéré, persuasif, intimiste** ou **carrément polémique**.

L'**essai** ne se retrouve pas nécessairement dans les journaux ; certaines revues et quelques magazines offrent parfois à leur clientèle ce genre d'article. Pour sa part, l'**essai journalistique**, article souvent court, se lit assez facilement puisque l'intérêt y est constamment soutenu.

STRUCTURE

L'**essai** se compose de **trois parties bien distinctes** :

- une **introduction**, brève et précise, qui comprend trois aspects :
 1. un **sujet amené** : rappel et mise en évidence du fait, de l'événement ou de la situation à l'origine de l'article ;
 2. un **sujet posé** : énoncé du problème ou du sujet sous forme d'affirmation d'interrogation ou de résolution de problème ;

3. un **sujet divisé** : énoncé des aspects ou des grandes articulations qui seront traités dans le développement.

NOTE : Il est à noter que le sujet divisé n'est pas toujours présent dans l'essai.

- un **développement**, coeur de l'essai qui, à l'aide d'une argumentation solide basée sur la logique, la cohérence et la rigueur, présente l'analyse des faits, leurs causes et leurs conséquences; cette argumentation s'appuie sur des opinions bien articulées et des arguments pertinents : faits, exemples, statistiques, références qui font autorité, énoncés généraux, etc.
- une **conclusion**, brève et concise, qui, d'une part, clôt le sujet, et d'autre part, lui redonne souvent un nouveau départ; la conclusion comprend ordinairement deux aspects :
 1. un **retour** : synthèse du point de vue adopté par l'essayiste ou orientation donnée à l'article
 2. une **ouverture** : proposition d'amélioration de la situation décrite ou suggestion d'un changement radical; cette dernière partie de la conclusion ouvre le sujet abordé vers une perspective plus large.

NOTE : Il est à remarquer que si l'essayiste veut donner à son article une forme plus libre, il lui suffit d'emprunter la structure, soit de la lettre, du pamphlet, du journal personnel, etc.

LA DISSERTATION

NATURE

La **dissertation**, comme l'essai, est un **discours à caractère argumentatif** qui cherche à exposer, d'une manière raisonnée, un **ensemble de réflexions sur un sujet donné en vue de l'expliquer ou d'en débattre**.

Ce genre d'écrit, davantage utilisé au cours de travaux scolaires avancés, requiert une grande **fidélité aux faits**, le **développement articulé des idées**, **l'apport de preuves irréfutables** et le **recours à une logique cohérente**.

Cette forme de texte vise à communiquer de l'information d'une façon structurée, avec originalité et esprit de synthèse. Dans le choix d'un sujet de dissertation, **deux éléments** sont d'une extrême importance: d'une part, **l'énoncé principal ou thème traité** et, d'autre part, **l'orientation ou point de vue adopté**. L'orientation peut prendre **deux formes** : **l'orientation explicative** (démontrer, définir, décrire, illustrer, résumer, analyser, etc.) ou **l'orientation critique** (juger, discuter, apprécier, juger, considérer, commenter, etc.)

STRUCTURE

La structure de la dissertation, comme celle de l'**essai**, se compose également de **trois parties bien distinctes** :

- une introduction, brève et précise, qui comprend trois aspects :
 1. un **sujet amené** : rappel et mise en évidence du fait, de l'événement ou de la situation à l'origine du thème traité ou de l'énoncé principal;
 2. un **sujet posé** : énoncé du problème ou du sujet sous forme d'affirmation, d'interrogation ou de résolution de problème;

3. un sujet divisé : énoncé des aspects ou des grandes articulations qui seront traités dans le développement
- un **développement**, coeur de la dissertation, qui, à l'aide d'une argumentation solide basée sur la logique, la cohérence et la rigueur, présente l'analyse des faits, leurs causes et leurs conséquences; cette argumentation s'appuie sur des opinions bien articulées et des arguments pertinents : faits, exemples, statistiques, références qui font autorité, énoncés généraux, etc.
 - une **conclusion**, brève et concise, qui, d'une part, clôt le sujet, et, d'autre part, lui redonne souvent un nouveau départ; la conclusion comprend ordinairement **deux aspects**:
 1. un **retour** : synthèse du point de vue adopté dans la dissertation ou orientation donnée au point de départ;
 2. une **ouverture**: proposition d'amélioration de la situation décrite ou suggestion d'un changement radical; cette dernière partie de la conclusion ouvre le sujet abordé vers une perspective plus large.

NOTE : Il est cependant possible de lire et d'écrire d'excellents éditoriaux qui s'écartent quelque peu de cette structure.

LE DÉBAT ET LA TABLE RONDE

NATURE

Le débat est une **communication orale sous forme de discussion animée** sur un sujet d'intérêt commun. Ce type de communication s'articule autour de **deux pôles**, le **pour** et le **contre**, et soulève parfois des questions controversées, souvent émotives, voire même passionnées.

Il s'avère important, pour chaque option ou chaque groupe qui participe au débat, de **bien faire ressortir** les éléments qui mettent en évidence le **point de vue défendu**. Le **point de vue**, qui est la **prise de position face au sujet traité**, peut être **FAVORABLE (POUR)** ou **DÉFAVORABLE (CONTRE)**. L'adhésion des membres de l'autre option et de tout l'auditoire constitue l'objectif premier de tout débat puisque, dans le cadre de cette forme de communication publique, les destinataires de l'exposé présenté par chaque membre appartiennent à deux catégories: la première catégorie de destinataires est formée des personnes qui défendent le point de vue opposé, la deuxième catégorie de destinataires comprend l'ensemble de l'auditoire. Il importe donc pour chaque participante ou chaque participant au débat de convaincre ces deux catégories de destinataires du bien-fondé du point de vue défendu.

En plus de l'expression d'opinions sur le sujet traité, l'exposé à caractère argumentatif, dans le cadre d'un débat, doit fournir aussi, d'une façon claire et précise, des informations jugées nouvelles sur des personnes, des événements, des lieux et des objets qui font partie de l'univers du sujet abordé, et ce, en fonction des deux catégories de destinataires.

La **table ronde** est aussi une **communication orale qui permet à chaque participante et à chaque participant d'exprimer son point de vue sur le même sujet**. Chaque personne se prononce ainsi sur un aspect de la question abordée; cette façon de procéder permet l'expression de points de vue variés, même contradictoires; cependant, cette opposition n'est pas nécessairement systématique comme elle peut être vécue dans un débat bien structuré et bien mené. Il importe plutôt, au cours de la table ronde, de fournir à l'auditoire un éventail de points de vue sur un sujet donné afin que celui-ci puisse se faire une idée assez juste du sujet traité et ce, sous diverses facettes.

Au cours d'une table ronde, l'émotivité et l'animation sont parfois moins présentes qu'au cours d'un débat mais l'intérêt y est tout autant maintenu.

STRUCTURE DE L'EXPOSÉ AU COURS D'UN DÉBAT OU AU COURS D'UNE TABLE RONDE

L'exposé à caractère argumentatif, dans le cadre d'un débat ou d'une table ronde, respecte ordinairement la structure suivante :

- une **introduction** qui présente le sujet choisi, énonce la thèse qui sera défendue et présente les aspects abordés. Cette introduction est souvent construite selon l'ordre suivant: sujet amené, sujet posé et sujet divisé.
- un **développement** qui communique des informations sur le sujet traité et aborde différents aspects de nature à permettre l'expression d'opinions vis-à-vis de personnes, d'événements ou de situations, de lieux ou d'objets.
- une **conclusion** qui dégage une impression générale sur le sujet et qui invite l'auditoire à partager les opinions exprimées à son égard; la deuxième partie de la conclusion peut aussi inviter les destinataires à exprimer leurs opinions personnelles. Ce peut être l'occasion pour des membres de l'auditoire de poser des questions sur certains aspects abordés au cours de l'exposé.

MODALITÉS D'ORGANISATION D'UN DÉBAT OU D'UNE TABLE RONDE

CHOIX DE L'ANIMATRICE OU DE L'ANIMATEUR

La personne choisie pour animer le débat ou la table ronde doit posséder une bonne connaissance du sujet traité et des différents points de vue qui seront exprimés; sa tâche consistera principalement à :

- présenter le sujet qui sera traité au cours du débat ou de la table ronde;
- donner la parole aux intervenantes et aux intervenants;
- établir des liens entre les divers exposés présentés;
- faire preuve d'une certaine objectivité, c'est-à-dire ne pas prendre parti pour un point de vue au détriment d'un autre;
- permettre à chaque personne de s'exprimer sur le sujet traité;
- écouter avec calme les différents points de vue exprimés;
- questionner, au besoin, les intervenantes et les intervenants afin de permettre une meilleure compréhension du sujet abordé;
- réduire, si possible, les tensions au sein du groupe;
- gérer le temps pour bien respecter l'horaire et pour éliminer les frustrations.

DISTRIBUTION DES RÔLES

Chaque équipe qui participe au **débat** identifie préalablement le **point de vue** qu'elle aura à défendre tout au cours de la présentation: le **POUR (FAVORABLE)** ou le **CONTRE (DÉFAVORABLE)**.

Chaque membre de chacune des équipes participantes précise son rôle et définit les stratégies qui seront adoptées au cours du débat: Qui aborde tel aspect? Qui parle en premier? Qui est plus habile pour utiliser tel type d'arguments? Qui se sent plus à l'aise pour répondre aux questions, aux réfutations de l'autre camp? Qui peut mieux clore le débat? Etc.

La participation à **une table ronde** exige la **présentation, par chaque intervenante et par chaque intervenant, du point de vue adopté face au sujet traité**. Il s'avère important d'amener les membres participants à se demander si les aspects abordés font bien le tour de la question traitée et si les rôles ont été distribués selon la compétence et l'expérience de chaque personne. Comme la polarisation autour du POUR et du CONTRE n'existe pas comme au cours d'un débat, il importe de permettre l'alternance dans l'expression des différents points de vue présentés.

PARTICIPATION À L'ÉVALUATION D'UN DÉBAT OU D'UNE TABLE RONDE

Une équipe d'évaluation (ou plusieurs équipes en alternance ou même toute la classe) peut être choisie pour juger de la valeur d'un débat ou d'une table ronde et ce, sous différents aspects :

Pour le débat

- choix du sujet abordé; .traitement du sujet;
- valeur de l'argumentation soutenue;
- pertinence et force de la réfutation et de la contre-réfutation;
- qualité de la présentation (y compris les éléments prosodiques);
- pertinence des réponses fournies.

Pour la table ronde

- choix du sujet abordé;
- traitement du sujet;
- valeur des explications fournies et de l'argumentation soutenue;
- qualité de la présentation (y compris les éléments prosodiques);
- pertinence des réponses données.

DISPOSITION MATÉRIELLE DES LIEUX

Il s'avère important de prévoir la disposition du local de façon à mettre en évidence les personnes appelées à intervenir au cours d'un **débat**: d'un côté, le **groupe favorable au POUR** et, de l'autre, le **groupe qui défend le CONTRE**.

L'**animatrice ou l'animateur** se place **au centre**, entre les deux groupes; l'**auditoire** est disposé bien **en face**.

Au cours d'une **table ronde**, l'**animatrice ou l'animateur** se place aussi **au centre** afin de mieux diriger la discussion et permettre ainsi à chaque personne d'exprimer son point de vue en toute liberté. Les **intervenantes et les intervenants** se placent de **chaque côté**; le placement peut être effectué selon l'ordre d'intervention ou selon les aspects abordés. L'**auditoire**, comme au cours du débat, est placé **face au groupe d'intervention**.

DÉROULEMENT D'UN DÉBAT OU D'UNE TABLE RONDE

OUVERTURE DU DÉBAT OU DE LA TABLE RONDE

Ouverture du débat ou de la table ronde par l'animatrice ou par l'animateur selon les modalités suivantes :

- énoncé du sujet traité;
- présentation des personnes qui participent au débat ou à la table ronde;
- pour le débat, identification des points de vue défendus: l'équipe qui défend le **POUR** et celle qui est favorable au **CONTRE**;
- pour la table ronde, identification des aspects traités et du point de vue exprimé par chaque personne;
- communication des règles de procédures à suivre : fonctionnement général, droit de parole, genres de questions admises, participation de l'auditoire, gérance du temps, etc.

PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS POINTS DE VUE

- pour le débat, présentation de l'exposé de chaque membre du groupe identifié au **POUR** et présentation de l'exposé de chaque membre du groupe identifié au **CONTRE**.

NOTE : Il est aussi possible de présenter les deux points de vue en alternance: un membre du groupe identifié au **POUR** fait son exposé; un membre de l'équipe du **CONTRE** intervient pour présenter son point de vue; cette alternance se poursuit ainsi pour tous les exposés.

- pour la **table ronde**, présentation de l'exposé de chaque membre participant selon l'ordre préalablement défini.

ÉCHANGE ENTRE LES PARTICIPANTES ET LES PARTICIPANTS À UN DÉBAT OU À UNE TABLE RONDE

- pour le **débat**, période de questions entre les membres des deux équipes; cette période d'échange permet aux intervenantes et aux intervenants de clarifier leurs points de vue, de faire ressortir les contradictions de l'équipe adverse, de mettre en évidence la réfutation et la contre-réfutation.
- pour la **table ronde**, période de questions, de commentaires et de demandes d'explications entre les membres participants; cette période d'échange permet aux intervenantes et aux intervenants de clarifier leurs points de vue et d'apporter des explications supplémentaires, des exemples frappants et ainsi d'approfondir leur sujet.

PARTICIPATION DE L'AUDITOIRE À UN DÉBAT OU À UNE TABLE RONDE

- période de questions de l'auditoire aux membres du débat ou de la table ronde; des objections, des commentaires et des points de vue différents peuvent aussi être exprimés.

CONCLUSION D'UN DÉBAT OU D'UNE TABLE RONDE

- clôture du débat ou de la table ronde par l'animatrice ou par l'animateur avec synthèse des points de vue exprimés;
- présentation de la décision de l'équipe d'évaluation; l'auditoire peut aussi faire état de ses choix et de ses préférences.

**V. SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE
EN COMPRÉHENSION**

DISCOURS LITTÉRAIRES

Des contes d'ici et d'ailleurs

FAIRE COMPARER des contes de différents pays qui traitent de thèmes bien identifiés et ce, sous diverses facettes : développement du thème, contexte socioculturel, identification et caractéristiques de l'héroïne ou du héros, valeurs véhiculées, étapes de l'action, qualité de la langue, etc. et **FAIRE PRÉSENTER** le tableau des ressemblances et des différences au cours d'une soirée multiethnique.

Comparons -comparez

FAIRE COLLIGER différentes formes de textes (poèmes, nouvelles littéraires et extraits de romans) qui traitent du même thème et **FAIRE COMPARER** les effets produits par l'exploitation de la même réalité sur des formes littéraires différentes. (Par exemple, le thème de la peur dans les nouvelles littéraires de Maupassant, etc.).

Passeport littéraire

Pour chaque récit lu et étudié (conte, légende, nouvelle littéraire ou roman) **FAIRE RÉDIGER UNE FICHE D'IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX PERSONNAGES** à la manière d'une fiche signalétique d'identification d'un passeport : âge, sexe, caractéristiques physiques, psychologiques et sociales, scolarité, profession ou métier, rôle dans le récit et relations avec les autres personnages. Chaque fiche peut être ajoutée au projet de communication en vue de la rédaction d'un dictionnaire de personnages de romans.

Du négatif au positif

FAIRE REMPLACER une description négative d'un lieu, description tirée d'une nouvelle littéraire ou d'un roman, par une description positive du même lieu et **FAIRE IMAGINER** les effets de ce remplacement sur la suite de l'action du récit.

Calendrier d'événements

À la suite de la lecture de nouvelles littéraires et de romans, **FAIRE ÉTABLIR** un calendrier des principaux événements qui se déroulent dans les récits inventoriés. Pour chaque événement faire préciser :

- l'époque (dates précises, éléments historiques, modes de vie...);
- la durée de l'événement ;
- l'ordre chronologique par rapport aux autres événements ;
- le nombre de pages utilisées pour raconter l'événement dans le récit.

FAIRE PRÉSENTER le tableau de cette recherche sous une forme appropriée (affiche, dépliant, feuillet, etc.) et **FAIRE DISCUTER** les effets créés par les différences notées entre le temps de l'histoire et le temps de la narration.

**DISCOURS DE COMMUNICATION
COURANTE**

Mémo du quotidien

FAIRE RÉSUMER, sous forme de mémo, la lecture quotidienne d'articles de journaux (commentaires, articles à caractère analytique, éditoriaux, textes d'opinion, etc.) et **FAIRE NOTER** le point de vue journalistique adopté.

Arguments en conserve

FAIRE COMPARER différentes formes de textes (éditoriaux, textes d'opinion, articles critiques, etc.) qui traitent d'un même thème et ce, sur diverses facettes : aspects abordés, point de vue adopté, faits exposés, arguments utilisés, force de la persuasion, qualité de la langue, etc.

Portraits-robots

À l'aide de textes variés (lettres d'opinion, éditoriaux, articles critiques, commentaires, nouvelles journalistiques, etc.) **FAIRE TRACER** le portrait des destinataires et ce, au moyen de diverses traces : titre, sous-titre, aspects traités, lexique utilisé, ton employé, point de vue adopté, structure du texte, longueur, etc.

Parallèle

À l'aide d'articles tirés de journaux, de revues, de magazines et d'extraits d'émissions radiodiffusées et télévisuelles, **FAIRE ÉTABLIR** un parallèle, entre, d'une part, l'argumentation utilisée dans la presse écrite et, d'autre part, l'argumentation employée dans les médias électroniques et ce, sur un sujet donné.

Ordonnance

À l'aide de plusieurs éditoriaux parus dans différents journaux et dans diverses revues :

1. **FAIRE DÉCOUVRIR** l'ordre dans lequel les arguments apparaissent dans chacun des textes :

- ordre croissant (du plus faible au plus fort) ;
- ordre décroissant (du plus fort au plus faible) ;
- ordre nestorien (les arguments les plus forts au début et à la fin, les plus faibles au centre).

2. **FAIRE IDENTIFIER** le point de vue ou prise de position de l'éditorialiste face au sujet traité :

- point de vue favorable : **POUR**
- point de vue défavorable : **CONTRE**
- point de vue nuancé : **POUR ET CONTRE**

Dépouillement de textes

À partir de textes qui ont été dépouillés de leurs titres, **FAIRE ASSOCIER** les textes lus aux titres correspondants et **FAIRE JUSTIFIER**, à l'aide d'arguments, les choix faits.

- Étapes :
1. Découpage des titres placés en désordre sur une feuille séparée.
 2. Lecture des textes par les élèves.
 3. Association des titres aux textes lus.
 4. Justification orale des choix faits.

**VI. SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE
EN PRODUCTION**

DISCOURS LITTÉRAIRES

Métamorphose

FAIRE RÉDIGER un récit poétique (un récit de voyage d'une goutte de pluie qui tombe près de la maison familiale).

Je m'affiche

FAIRE PRODUIRE des affiches poétiques qui traitent du regard des jeunes sur le monde moderne : regard surpris, humoristique, amoureux, révolté, émerveillé, etc.

De l'ancien au nouveau

FAIRE TRADUIRE en langue contemporaine un bref récit ancien (conte ou légende) et **PRÉSENTER** les deux versions au cours d'une soirée littéraire.

D'autres fins

FAIRE RÉDIGER différentes versions de la situation finale d'un récit (conte, légende, nouvelle littéraire ou chapitre de roman) et **FAIRE LIRE** en classe les meilleures versions.

Poète à l'eau

À l'aide de mots aux sonorités communes (o, eau, au, ô...) et d'un thème imposé, **FAIRE ÉCRIRE** les strophes d'un poème collectif.

Mots tordus

FAIRE RÉDIGER un dictionnaire poétique et humoristique des observations diverses d'objets, de paysages, de situations et de personnes : choix de mots, définition et illustration.

Animal demandé

FAIRE ÉCRIRE pour de jeunes lectrices et lecteurs un court recueil de poèmes à structure narrative dont le narrateur est un animal. **FAIRE ILLUSTRER** ce recueil et le **DIFFUSER** dans des classes du primaire et dans les bibliothèques scolaires

Recherche croisée

À la suite de la lecture de textes littéraires (nouvelles littéraires et romans), **FAIRE CONSTRUIRE** des mots croisés qui présentent les caractéristiques particulières des principaux personnages des œuvres choisies.

Attention-action

À l'aide de titres d'articles de journaux et de revues sur des thèmes variés, qui servent d'éléments déclencheurs, **FAIRE ÉCRIRE** des séquences d'actions avec une chute imprévisible.

Détournement d'identification

À l'aide de personnages tirés de nouvelles littéraires ou de romans, **FAIRE ÉCRIRE** une scène dramatique pour une représentation théâtrale et ce, dans diverses situations :

- un personnage discute avec une lectrice ou avec un lecteur ;
- un personnage est interrogé par une ou par un journaliste ;
- plusieurs personnages issus de différents récits se rencontrent dans un même lieu ;
- deux personnages d'un même récit deviennent des alliés alors qu'ils étaient des opposants ;
- une ou un critique littéraire reçoit à son émission télévisée plusieurs personnages de romans célèbres.

Vantardise

FAIRE RÉDIGER un message publicitaire où le personnage principal d'une nouvelle littéraire, d'un roman ou d'une pièce de théâtre se présente uniquement sous ses aspects positifs afin d'inviter les gens à lire le récit dont il est titré et à susciter chez les producteurs de films un intérêt marqué pour porter cette œuvre à l'écran.

DISCOURS DE COMMUNICATION
COURANTE

Vignettes pour pare-chocs

FAIRE CRÉER des vignettes humoristiques, informatives ou incitatives qui portent un message environnemental et **FAIRE DISTRIBUER** à des automobilistes écologistes de la région.

Presse lettro-art

FAIRE RÉDIGER des textes à caractère argumentatif pour faire la promotion des lettres et des arts auprès des responsables des divers paliers de gouvernements et **FAIRE DIFFUSER** ces textes.

Face cachée

FAIRE RÉDIGER des mots cachés reliés à un thème particulier : loisirs, arts, sports, etc., écrits horizontalement, verticalement, en diagonale ou à l'envers. Les lettres qui restent forment un mot clé qui met en évidence un aspect particulier du thème choisi.

Transformation poético-informative

À l'aide d'un texte poétique sur un thème donné, **FAIRE ÉCRIRE** un texte informatif, ironique, incitatif ou argumentatif.

Journaliste en herbe à la pige

FAIRE COMPOSER, à titre de journaliste d'un jour, un court message publicitaire sur une question d'actualité (chômage des jeunes, plein emploi, etc.) et le **FAIRE DIFFUSER** à la radio scolaire ou à la radio locale.

Candidate ou candidat politique

FAIRE PRÉPARER un exposé, dans le cadre d'un débat, qui présente le programme écologique d'une candidate ou d'un candidat d'un jour. **QUESTION POSÉE** : Quelles lois devraient être adoptées pour mieux protéger l'environnement si tu étais candidate ou candidat à une élection ?

VII. SUGGESTIONS D'ŒUVRES LITTÉRAIRES

NOTE AUX TITULAIRES DU COURS OPTIONNEL

Les œuvres littéraires suggérées dans la liste qui suit n'ont pas été lues par les membres du comité de français. Nous vous demandons donc de lire les livres que vous avez l'intention d'étudier en classe avant d'en commander plusieurs exemplaires.

Tout matériel doit être évalué avant d'être porté à la liste de manuels scolaires. Pour l'instant, nous avons dû dresser une liste sans pouvoir tout évaluer le matériel. Nous sollicitons votre collaboration pour l'évaluation des titres qui figurent sur cette liste. Nous vous demandons aussi de nous faire connaître les autres titres que vous désirez inscrire sur la liste. Afin de vous faciliter la tâche, des formulaires d'évaluation de matériel didactique ont été placés à la fin du document. Un formulaire doit être rempli pour chaque titre évalué et il doit être retourné à la conseillère en français au ministère de l'Éducation.

Voici quelques critères dont il faut tenir compte lors de l'évaluation de matériel scolaire :

- Le vocabulaire, la terminologie, le style et le niveau de lecture doivent être appropriés aux élèves.
- Les thèmes doivent être aptes à susciter l'intérêt des élèves.
- Les textes doivent être exempts de toute indication discriminatoire raciale, culturelle et sexiste.
- Le livre doit être exempt d'illustrations, de phrases ou d'expressions choquantes.

ROMANS

- AUDET, Michel, *Ah, l'amour l'amour*, Montréal, Les Quinze, 1981, 192 pages, (coll. «Prose entière») ISBN 276 040 2924 (prix 8,95\$) (catalogue 700080)
- BALZAC, Honoré de, *Le Père Goriot*, (profil d'une oeuvre), Hurtubise, (prix 3,25\$) (catalogue 710920)
- BARJA VEL, René, *La nuit des temps*, Paris, Presses de la Cité, 1968, 381 pages, (prix 8,50\$) (catalogue 700100)
- BAZIN, Hervé, *Vipère au poing*, Paris, Grasset, 276 pages, ISBN 224 609 3466 (prix 28,95\$) (catalogue 7001110)
- BEAUCHEMIN, Yves, *L'enfirouapé*, Montréal, Stanké, 1985, 265 pages, ISBN 276 040 2428 (prix 8,95\$) (catalogue 700120)
- BEAUCHEMIN, Yves, *L'entourloup*, Paris, Éditions J. Picollec, 1985, 270 pages, ISBN 286 477 0679 (prix 32,00\$) (catalogue 700130)
- BEAUDET, Raymond, *Passeport pour la liberté*, prix Robert-Cliche, Montréal, Les Quinze, 1988, 296 pages, ISBN 289 026 3681 (prix 17,95\$) (catalogue 700140)
- BENOÎT, Jacques, *Jos Carbone*, Montréal, Stanké, 1980, 133 pages, ISBN 0000 1142 (prix 8,95\$) (catalogue 700150)
- BERBEROVA, Nina, *De cape et de larmes*, Paris, Actes Sud, 1990, 90 pages, ISBN 286 869 4985 (prix 11,95\$) (catalogue 700160)
- BOILEAU, Narcejac, *Les diaboliques* (prix 8,75\$) (catalogue 376850)
- BOURIN, Jeanne, *La dame de beauté*, Paris, La Table ronde, 1982, 242 pages, ISBN 271 030 0931 (prix 27,00\$) (catalogue 700180)
- BOURIN, Jeanne, *Le grand feu*, Paris, La Table ronde, 1985, 445 pages, ISBN 271 030 2217 (prix 43,00\$) (catalogue 700190)

- CALVINO, Italo, *Si par une nuit d'hiver un voyageur*, roman traduit de l'italien par Danièle Sallenave et François Wahl, Paris, Seuil, 1981, 276 pages, ISBN 202 006 239 9 (prix 10,95\$) (catalogue 700200)
- CARON, Louis, *La corne de brume*, Montréal, Boréal Express, 1982, 271 pages, (coll. «Les fils de la liberté»), ISBN 289 052 2830 (prix 12,95\$) (catalogue 700210)
- CARON, Louis, *L'emmitouflé*, Paris, Seuil, 1982, 207 pages, ISBN 289 052 3780 (prix 12,95\$) (catalogue 700220)
- CARON, Louis, *Le coup de poing*, Montréal, Boréal Express, 1990, 364 pages, (coll. «Les fils de la liberté»), ISBN 2 89 052 351 9 (prix 24,95\$) (catalogue 700230)
- CARRIER, Roch, *Fin*, Montréal, Stanké, 1992, 142 pages, ISBN 2 760 404 110 (prix 14,95\$) (catalogue 700240)
- CARRIER, Roch, *Il n'y a pas de pays sans grand-père*, Montréal, Éditions internationales d'Alain Stanké, 1979, 124 pages, ISBN 2 760 400 484 (prix 8,95\$) (catalogue 700250)
- CARRIER, Roch, *Le deux-millième étage*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 172 pages, ISBN 2 760 402 088 (prix 8,95\$) (catalogue 700260)
- CARRIER, Roch, *Le jardin des délices*, Montréal, Stanké, 1985, 223 pages (coll. «Québec 10/10, no 70»), ISBN 2 7604 0241 X (prix 8,95\$) (catalogue 700270)
- CHAMOISEAU, Patrick, *Texaco*, Paris, Gallimard, 1992, 427 pages, ISBN 207 07275 05 (prix 34,95\$) (catalogue 700280)
- CÔTÉ, Jacques, *Les tours de Londres*, Montréal, VLB éditeur, 1991, 121 pages, ISBN 28900 54713 (prix 14,95\$) (catalogue 700290)
- COUSTURE, Arlette, *Ces enfants d'ailleurs*, Montréal, Libre Expression, 1992, 600 pages, (prix 24,95\$) (catalogue 700300)
- DAUDET, Alphonse, *Le petit chose*, Paris, Presses Pocket, 1989, 347 pages, (coll. «Lire et voir les classiques Presses Pocket», no 6016), ISBN 22 660 30779 (prix 8,50\$) (catalogue 700310)
- DESAUTEL, Jacques, *Le quatrième roi mage*, prix Robert-Cliche, Montréal, Les Quinze, 1993, 280 pages, ISBN 289 0264246 (prix 19,95\$) (catalogue 700320)

- FLAUBERT, Gustave, *L'éducation sentimentale*, Paris, Presses Pocket, 1989, 556 pages, (coll. «Lire et voir les Classiques et Presses Pocket»), ISBN 226 60 307 52 (prix 9,25\$) (catalogue 700330)
- FLAUBERT, Gustave, *Salammbô*, Paris, Gallimard, 1974, 530 pages, (coll. «Folio», no 68), ISBN 20703 660 81 (prix 8,50\$) (catalogue 700340)
- FOLCH-RIBAS, Jacques-E., *Une aurore boréale*, Paris, Seuil, 1982, 226 pages, (coll. «Roman/Seuil»), ISBN 2 02 006323-9 (prix 10,95\$) (catalogue 700350)
- GALLANT, Melvin, *Le chant des grenouilles*, Éd. d'Acadie, 1982, ISBN 2-7600-0083-4 (prix: 9,30\$) (catalogue 714020)
- GHEORGHIU, Virgil, *La vingt-cinquième heure*, roman traduit du roumain par Monique Saint-Côme, Paris, Plon, 1974, 700 pages, ISBN 2 25 90 23 733 (prix 43,75\$) (catalogue 700370)
- GODBOUT, Jacques, *D'amour P.Q.*, Montréal, Hurtubise/HMH/Seuil, 1983, 156 pages, ISBN 2-89045-568-8 (prix: 17,95\$) (catalogue 700380)
- GODBOUT, Jacques, *L'aquarium*, Paris, Seuil, 1962, 156 pages, ISBN 2-89052-275-X (prix 8,95\$) (catalogue 700390)
- GODBOUT, Jacques, *Le couteau sur la table*, Paris, Seuil, 1965, 157 pages, ISBN 289052 276 8 (prix 8,95\$) (catalogue 700400)
- GODBOUT, Jacques, *Les têtes à Papineau*, Paris, Seuil, 1981, 155 pages, Bc No 35, (prix 12,95\$) (catalogue 700410)
- GODBOUT, Jacques, *Salut Galarneau*, Paris, Seuil, 1967, 157 pages, ISBN 2 02 005454 X (prix 8,95\$) (catalogue 700420)
- HÉBERT, Anne, *Héloïse*, Paris, Seuil, 1980, 124 pages, ISBN 2 02 0054620 (prix 18,95\$) (catalogue 700430)
- HÉBERT, Anne, *L'enfant chargé de songes*, prix du Gouverneur général, Paris, Seuil, 1992, 158 pages, ISBN 2 02015374 2 (prix 19,95\$) (catalogue 700440)
- HÉBERT, Anne, *Le premier jardin*, Paris, Seuil, 1988, 188 pages, ISBN 2 02 010800 3 (prix 10,95\$) (catalogue 700450)

- HÉBERT, Anne, *Les chambres de bois*, Paris, Seuil, 1979, 218 pages, ISBN 2 02 008805-3 (prix 10,95\$) (catalogue 700460)
- HÉBERT, Anne, *Les enfants du sabbat*, Paris, Seuil, 1975, 187 pages, ISBN 2 02 0065649 (prix 10,95\$) (catalogue 700470)
- HÉBERT, Anne, *Les fous de bassan*, Paris, Seuil, 1982, 248 pages, ISBN 2 02 0067447 (prix 10,95\$) (catalogue 700480)
- JASMIN, Claude, *La Sablière -Mario*, Montréal, B.Q., 1990, 240 pages, ISBN 2-89406-051-3 (prix 7,95\$) (catalogue 700490)
- JASMIN, Claude, *Une duchesse à Ogunquit*, Montréal, B.Q. 1993, 250 pages, ISBN 2-89406-083-1 (prix 7,95\$) (catalogue 700500)
- KESSEL, Joseph, *L'équipage*, Paris, Gallimard, 1986, 221 pages, (coll. «Folio»), ISBN 2 07036 8645 (prix 8,95\$) (catalogue 700510)
- LANDRY-THERIAULT, Jeannine, *Le moustiquaire*, Éd. d'Acadie, 1983 ISBN 2-7600-0096-6 (prix 9,50\$) (catalogue 700520)
- LALONDE, Robert, *La belle épouvante*, prix Robert-Cliche, Montréal, Les Quinze, 1981, 155 pages, (coll. «Quinze, prose entière»), ISBN 2890 2627 07 (prix 8,95\$) (catalogue 700530)
- LALONDE, Robert, *L'ogre de Grand Remous*, prix Paris-Québec, Paris, Seuil, 1992, 188 pages, ISBN 202 013709 7 (prix 19,95\$) (catalogue 700540)
- LALONDE, Robert, *Sept lacs plus au nord*, Paris, Seuil, 1993, 156 pages, ISBN 2 02 017773 0 (prix 22,95\$) (catalogue 700550)
- LALONDE, Robert, *Une belle journée d'avance*, Paris, Seuil, 1986, 181 pages, ISBN 2 02 009026 0 (prix 22,95\$) (catalogue 700560)
- LATOUR, Christine, *Le triangle brisé*, Montréal, Les Quinze, 1984, 246 pages, ISBN 289263 339 (prix 8,95\$) (catalogue 700570)
- LEBLANC, Louise, 371/2 AA, prix Robert-Cliche, Montréal, Les Quinze, 1983, 199 pages (coll. «Prose entière»), ISBN 2890 26 3479 (prix 8,95\$) (catalogue 700580)

- LEBOUTHILLIER, Claude, *I sabelle sur mer*, Éd. d'Acadie, 1979, ISBN 2-7600-0048-6 (prix 7,95\$) (catalogue 700590)
- LECLERC, Félix, *Le fou de l'île*, Montréal, B.Q., 1988, 192 pages, ISBN 2-89406-014-9 (prix 7,95\$) (catalogue 176610)
- LECLERC, Félix, *Moi mes souliers*, Montréal, B.Q., 1988, 208 pages, ISBN 2-89406-013-0 (prix 7,95\$) (catalogue 700610)
- LEMELIN, Roger, *Les Plouffe*, Montréal, Éditions La Presse, 1973, 395 pages, ISBN 2960 403076 (prix 8,95\$) (catalogue 714000)
- LITS, Marc, *L'énigme criminelle* (extraits de romans), Didier-Hatier, 1991, (coll. Séquences) ISBN 2-87088-731-8 (prix 9,25\$) (700630)
- MAILLET, Antonine, *Les confessions de Jeanne de Valois*, Montréal, Leméac, 1992, 344 pages, ISBN 27609 3147 (prix 27,50\$) (catalogue 700640)
- MAJOR, André, *L'épidémie*, Montréal, Éditions du Jour, 1975, 218 pages, ISBN 00 000 12564 (prix 8,95\$) (catalogue 700650)
- MANSEAU, Pierre, *Quartier des hommes*, Montréal, Triphyque, 1992, 207 pages, ISBN 2 89031 150 3 (prix 15,95\$) (catalogue 700660)
- MARQUEZ, Gabriel Garcia, *Chronique d'une mort annoncée*, roman traduit de l'espagnol (Colombie) par Claude Couffon, Paris, Grasset, 1982, 200 pages, ISBN 2246267412 (prix 28,95\$) (catalogue 700670) .
- MARQUEZ, Gabriel Garcia, *L'amour aux temps du choléra*, roman traduit de l'espagnol (Colombie) par Annie Morvan, Paris, Grasset, 1987, 378 pages, ISBN 2246376319 (prix 39,95\$) (catalogue 700680)
- MARQUEZ, Gabriel Garcia, *Le général dans son labyrinthe*, roman traduit de l'espagnol (Colombie) par Annie Morvan, Paris, Grasset, 1990, 319 pages, ISBN 2246428513 (prix 35,95\$) (catalogue 700690)
- MAUPASSANT, Guy de, *Bel-Ami*, Paris, Gallimard, 1973, 434 pages, (coll. «Folio», no 865), ISBN 22 7036853 (prix 8,75\$) (catalogue 700700)
- MAUPASSANT, Guy de, *Pierre et Jean*, Paris, 1984, 252 pages, (coll. «Le livre de poche», no 2402), ISBN 2253012351 (prix 6,95\$) (catalogue 700710)

- MAURIAC, François, *La fin de la nuit*, Paris, Grasset, 1935, 254 pages, ISBN 2 00000 5144 (prix 13,95\$) (catalogue 700720)
- MAURIAC, François, *Le noeud de vipères*, Paris, Grasset, 1932, 311 pages, ISBN 22460085 (prix 22,95\$) (700730)
- MAURIAC, François, *Le sagouin*, Paris, Plon, 1951, 158 pages, ISBN 226 6023136 (prix 7,50\$) (catalogue 700740)
- MAURIAC, François, *Thérèse Desqueyroux*, Paris, Grasset, 1972, 184 pages, (coll. «Le livre de poche»), ISBN 2246 145015 (prix 20,95\$) (catalogue 700760)
- MONETTE, Madeleine, *Le double suspect*, prix Robert-Cliche, Montréal, Les Quinze, 1980, 241 pages (coll. «Prose entière»), ISBN 2 890263 746 (prix 8,95\$) (catalogue 700770)
- NYSSSEN, Hubert, *La femme du botaniste*, Arles et Montréal, Actes Sud/Leméac, 1992, 194 pages, ISBN 2-7609-1513-1 (prix 22,95\$) (catalogue 700780)
- OHL, Paul, *Soleil noir, Le roman de la conquête*, Montréal, Québec/Amérique, 1991, 383 pages, ISBN 2-890376214 (prix 10,95\$) (catalogue 700790)
- OUELLETTE, Francine, *Au nom du père et d fils*, Montréal, Éditions La Presse, 1984, 626 pages, ISBN 289 0431363 (prix 26,95\$) (700800)
- OUELLETTE, Francine, *Le sorcier*, Édition La Presse, ISBN 2890431630 (prix 24,95\$) (catalogue 700810)
- OUELLETTE, Francine, *Les ailes du destin*, Montréal, Libre Expression, 1992, 464 pages, (prix 24,95\$) (catalogue 700820)
- OUELLETTE, Francine, *Sire Gaby du lac*, Montréal, Les Quinze, 1989, 856 pages, ISBN 2 890 263886 (prix 27,95\$) (catalogue 700830)
- OUELLETTE-MICHALSKA, Madeleine, *La maison trestler ou le 8e jour d'Amérique*, Montréal, Québec/Amérique, 1984, 299 pages, ISBN 2890 371 956 (prix 22,95\$) (catalogue 700840)
- PARIZEAU, Alice, *Blizzard sur Québec*, Montréal, Québec/Amérique, 1987, 468 pages, ISBN 2890 373665 (prix 19,95\$) (catalogue 700850)

- PARIZEAU, Alice, *L'amour de Jeanne*, Montréal, Pierre Tisseyre éditeur, 1986, 251 pages, ISBN 51136 (prix 13,95\$) (catalogue 700860)
- PARIZEAU, Alice, *La charge des sangliers*, Montréal, Pierre Tisseyre éditeur, 1991, 431 pages, ISBN 51273 (prix 11,95\$) (catalogue 700870)
- PARIZEAU, Alice, *Les lilas fleurissent à Varsovie*, Montréal, Pierre Tisseyre éditeur, 1981, 400 pages, ISBN 51117 (prix 12,95\$) (catalogue 700880)
- PARIZEAU, Alice, *Rue Sherbrooke ouest*, Ottawa, CLF, 1967, 188 pages, ISBN 289052 1982 (prix 9,95\$) (catalogue 700890)
- POULIN, Jacques, *Jimmy*, Montréal, Stanké, 1985, 165 pages, (coll. «Québec 10/10», no 68), ISBN 27 6040 2452 (prix 8,95\$) (700900)
- POULIN, Jacques, *Le coeur de la baleine bleue*, Montréal, Leméac, 1987, 200 pages, (coll. «Poche Québec», no 25), ISBN 2-7609-3426-8 (prix 7,95\$) (catalogue 700910)
- POULIN, Jacques, *Les grandes marées*, Québec, BQ, 1990, 209 pages, ISBN 2-89406-050-5 (prix 7,95\$) (catalogue 700920)
- POULIN, Jacques, *Volkswagen blues*, Montréal, Québec/Amérique, 1984, 292 pages, ISBN 2890374718 (prix 9,95\$) (catalogue 700930)
- PROULX, Monique, *Un homme invisible à la fenêtre*, Montréal, Boréal Express, 1993, 279 pages, (prix 9,95\$) (catalogue 700940)
- RIVIÈRE, Sylvain, *La belle embarquée*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1992, 238 pages, ISBN 2-7600-0225-X (prix 21,95\$) (catalogue 700950)
- ROCHÉ, Henri-Pierre, *Jules et Jim*, Paris, Gallimard, 1966, 253 pages, (coll. «Le livre de poche»), ISBN 20 70370568 (prix 8, 75\$) (catalogue 700960)
- ROY, Gabrielle, *Alexandre Cheverest*, Montréal, Éditions internationales d'Alain Stanké, 1979, 397 pages, (coll. «Québec 10/10»), ISBN 276040014X (prix 8,95\$) (catalogue 700970)
- ROY, Gabrielle, *La détresse et l'enchantement*, Montréal, Boréal Express, 1984, 505 pages, ISBN 2-89052-263-0 (prix 15,95\$) (catalogue 700980)

- ROY, Gabrielle, *La montagne secrète*, Montréal, Éditions internationales d'Alain Stanké, 1978, 222 pages, (coll. «Québec 10/10»), ISBN 0000009938 (prix 8,95\$) (catalogue 700990)
- SAINT-EXUPÉRY, Antoine de, *Terre des hommes*, Paris, Gallimard, 1985, 170 pages, (coll. «Soleil»), ISBN 2070360210 (prix 6,95\$) (catalogue 701000)
- SAVOIE, Jacques, *Les portes tournantes*, Lausanne, Boréal Express, 1986, 160 pages, (prix: 9,95\$) (catalogue 377020)
- SIMENON, Georges, *Feux rouges*, Paris, Presses de la Cité, 1977, 187 pages, (coll. «Simenon», no 24), ISBN 2258032180 (prix 8,50\$) (catalogue 701020)
- SIMENON, Georges, *L'horloger d'Everton*, Bruxelles, Éditions Labor, 1992, 221 pages, (coll. «Espace nord», no 77), ISBN 2804007790 (prix 13,90\$) (catalogue 701030)
- STANTON, Julie, *Ma fille comme une amante*, Montréal, Leméac, 1981, 95 pages, ISBN 2-7609-3054-8 (prix 8,50\$) (catalogue 701040)
- STEINBECK, John, *Les raisins de la colère*, roman traduit de l'anglais par Maurice-Edgar Coindreau, Paris, Gallimard, 1977, 500 pages, ISBN 2-07036-083-0 (prix 14,95\$) (catalogue 701050)
- THÉRIAULT, Yves, *Ashini*, 1988, B.Q., HMH Éditeur, (prix 6,95\$) (cat. 712360)
- THÉRIAULT, Yves, *La quête de l'ourse*, Montréal, Stanké, 1980, 384 pages, ISBN 2760400 638 (prix 15,95\$) (catalogue 701060)
- THÉRIAULT, Yves, *Le dernier havre*, Montréal, L'Actuelle, 1970, 142 pages, ISBN 2890 2697 (prix 8,95\$) (catalogue 701070)
- THÉRIAULT, Yves, *L'or de la felouque*, Hurtubise HMH, 1993, 144 pages, ISBN 2-89045-495-9 (prix 8,95\$) (catalogue 701080)
- TREMBLAY, Michel, *Des nouvelles d'Edouard*, Montréal, BQ, 1991, 313 pages, (coll. «Chroniques du plateau Mont-Royal»), ISBN 2-89406-051-2 (prix 8,95\$) (catalogue 701090)
- TREMBLAY, Michel, *Le premier quartier de la lune*, Montréal, B.Q., 1993, 304 pages, ISBN 2-8940-6071-8 (prix 8,95\$) (catalogue 701100)

- ROY, Gabrielle, *La montagne secrète*, Montréal, Éditions internationales d'Alain Stanké, 1978, 222 pages, (coll. «Québec 10/10»), ISBN 00 00 009938 (prix 8,95\$) (catalogue 700990)
- SAINT-EXUPÉRY, Antoine de, *Terre des hommes*, Paris, Gallimard, 1985, 170 pages, (coll. «Soleil»), ISBN 20 70 36 0210 (prix 6,95\$) (catalogue 701000)
- SAVOIE, Jacques, *Les portes tournantes*, Lausanne, Boréal Express, 1986, 160 pages, (prix: 9,95\$) (catalogue 377020)
- SIMENON, Georges, *Feux rouges*, Paris, Presses de la Cité, 1977, 187 pages, (coll. «Simenon», no 24), ISBN 225 8032180 (prix 8,50\$) (catalogue 701020)
- SIMENON, Georges, *L'horloger d'Everton*, Bruxelles, Éditions Labor, 1992, 221 pages, (coll. «Espace nord», no 77), ISBN 2804007790 (prix 13,90\$) (catalogue 701030)
- STANTON, Julie, *Ma fille comme une amante*, Montréal, Leméac, 1981, 95 pages, ISBN 2-7609-3054-8 (prix 8,50\$) (catalogue 701040)
- STEINBECK, John, *Les raisins de la colère*, roman traduit de l'anglais par Maurice-Edgar Coindreau, Paris, Gallimard, 1977, 500 pages, ISBN 2-07036-083-0 (prix 14,95\$) (catalogue 701050)
- THÉRIAULT, Yves, *Ashini*, 1988, B.Q., HMH Éditeur, (prix 6,95\$) (cat. 712360)
- THÉRIAULT, Yves, *La quête de l'ourse*, Montréal, Stanké, 1980, 384 pages, ISBN 2760400 638 (prix 15,95\$) (catalogue 701060)
- THÉRIAULT, Yves, *Le dernier havre*, Montréal, L'Actuelle, 1970, 142 pages, ISBN 2890 2697 (prix 8,95\$) (catalogue 701070)
- THÉRIAULT, Yves, *L'or de la felouque*, Hurtubise HMH, 1993, 144 pages, ISBN 2-89045-495-9 (prix 8,95\$) (catalogue 701080)
- TREMBLAY, Michel, *Des nouvelles d'Edouard*, Montréal, BQ, 1991, 313 pages, (coll. «Chroniques du plateau Mont-Royal»), ISBN 2-89406-051-2 (prix 8,95\$) (catalogue 701090)
- TREMBLAY, Michel, *Le premier quartier de la lune*, Montréal, B.Q., 1993, 304 pages, ISBN 2-8940-6071-8 (prix 8,95\$) (catalogue 701100)

NOUVELLES LITTÉRAIRES I

- APRIL, Jean-Pièue, *Dix contes et nouvelles fantastiques*, par dix auteurs québécois, Montréal, Les Quinze, 1983, 204 pages, ISBN 2 82590 2454 (prix 13,95\$) (catalogue 701160)
- APRIL, Jean-Pièue, *Dix nouvelles de science-fiction*, Montréal, Les Quinze, 1985, 238 pages, ISBN 2890263452 (prix 14,95\$) (catalogue 701170)
- ASSELIN, Luc, *Guerre*, Montréal, L'Hexagone, 1993, 238 pages, (coll. «Fictions»), ISBN 2890064784 (prix 19,95\$) (catalogue 701180)
- BARRAUT, Marie-Christine, *Moteur*, Paris, L'École des loisirs, 1985, 143 pages, ISBN 22 11018742 (prix 11,25\$) (catalogue 701190)
- BEAULIEU, Victor-Lévy et CARPENTIER, André, *Aimer, dix nouvelles par dix auteurs québécois*, Montréal, Les Quinze, 1984, 220 pages, ISBN 2890263320 (prix 14,95\$) (catalogue 701200)
- BEAUREGARD, Honoré, *La chasse-galerie et autres récits*, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal, 1989, 362 pages, ISBN 2-7606-1507-3 (prix 43,00\$) (catalogue 701210)
- BERGERON, Bertrand, *Maison pour touristes*, Québec, L'Instant même, 1988, 133 pages, ISBN 29800635-6-8 (prix 16,95\$) (catalogue 701220)
- BERGERON, Bertrand, *Parcours improbables*, Québec, L'Instant même, 1986, 189 pages, ISBN 29800635-09 (prix 9,95\$) (catalogue 701230)
- BERGERON, Bertrand, *Transits*, Québec, L'Instant même, 1990, 130 pages, ISBN 292 1197057 (prix 17,95\$) (catalogue 701240)
- BLONDEAU, Dominique, *Destins*, Outremont, VLB éditeur, 1989, 130 pages, ISBN 2 890053 660 (prix 14,95\$) (catalogue 701250)
- BLONDEAU, Dominique, *Femmes de soleil: nouvelles*, Montréal, VLB éditeur, 1988, 152 pages, ISBN 2890053148 (prix 12,95\$) (catalogue 701260)
- BOISJOLI, Charlotte, *La chatte blanche*, Montréal, Éditions de la pleine lune, 1981, 106 pages, ISBN 2 890240177 (prix 7,95\$) (catalogue 701270)

- BOIVIN, Aurélien, avec la collaboration de Maurice Emond et de Michel Lors, *Bibliographie analytique de la science-fiction et du fantastique québécois* (1960-1985), Québec, *Nuit blanche*, 1992, 577 pages, (coll. «Bibliographie des Cahiers, Centre de recherche en littérature québécoise»), ISBN 292105307-1 (prix 40,00\$) (catalogue 701280)
- BRADBURY, Roy, *Science fiction*, nouvelles traduites de l'américain par Marie Tadie, Paris, Aubier-Montaigne, 1978, 318 pages, ISBN 2 7007 01 224 (prix 11,25\$) (catalogue 701290)
- BRADBURY, Roy, *Bien après minuit*, nouvelles traduites de l'américain par Roland Delouyya, Paris, Éditions Denoël, 1977, 251 pages (coll. «Présence du futur», no 248), ISBN 2207302482 (prix 15,95\$) (catalogue 701300)
- BRULOTTE, Gaétan, *Le Surveillant*, Montréal, Les Quinze, 1982, 122 pages, ISBN 289026310 X (prix 8,95\$) (catalogue 701310)
- CARRIER, Roch, *Jolis deuils: petites tragédies*, Montréal, Éditions du Jour, 1964, 157 pages, (coll. «Les Romanciers du jour»), ISBN 0000090433 (prix 4,50\$) (catalogue 701320)
- CHATILLON, Pierre, *La vie en fleurs*, Montréal, XYZ, 1988, 139 pages, ISBN 289261 0141 (prix 14,95\$) (catalogue 101330)
- CORTAZAR, Julio, *Les armes secrètes*, nouvelles traduites de l'espagnol par Laure Guille-Bataillon, Paris, Gallimard, 1973, 309 pages, (coll. «Folio, no 448»), ISBN 2070364488 (prix 10,50\$) (catalogue 701340)
- DANDURAND, Anne, *Chiens divers (et autres faits écrasés)*, Montréal, XYZ, 1991, 108 pages, (coll. «L'ère nouvelle»), ISBN 289261046X (prix 14,95\$) (701350)
- DAVIAU, Diane-Monique, *Histoires entre quatre murs*, LaSalle, Hurtubise HMH, 1981, 131 pages, ISBN 2-89045-505-X (prix 14,95\$) (catalogue 701360)
- DÉ, Claire, *Petites âmes sous ultimatum*, Montréal, XYZ, 1991, 116 pages, (coll. «L'ère nouvelle»), (prix 12,95\$) (catalogue 701370)
- DÉ, Claire et DANDURAND, Anne, *La louve-garou*, Montréal, Éditions de la pleine lune, 1982, 154 pages, ISBN 2 89024019 3 (prix 8,95\$) (catalogue 701380)
- DICKENS, Charles, *Le commis voyageur et autres histoires*, Paris, Nathan, 1985, 194 pages, ISBN 209 2833286 (prix 7,45\$) (catalogue 701390)

- ÉMOND, Maurice, *Anthologie de la nouvelle et du conte fantastiques québécois au XXe siècle*, Montréal, Fides, 1987, 276 pages, (coll. «Bibliothèque québécoise») ISBN 2-7621-1383-0 (prix 4,95\$) (catalogue 701400)
- FAUBERT, J. & PARADIS G., *Poésies, contes et nouvelles du Québec*, Mondia, 1987, (TROUSSE: 2 audiocassettes et un guide) (I:M) ISBN 2-89114-333-7 (prix 40,00\$) (catalogue 701410)
- PERRON, Madeleine, *Histoires édifiantes*, Montréal, Éditions La Presse, 1981, 156 pages, ISBN 2-8904-3059-6 (prix 9,95\$) (catalogue 701420)
- PERRON, Madeleine, *Le chemin des James*, Montréal, Éditions La Presse, 1977, 166 pages, ISBN 6-7777-0187-1 (prix 6,50\$) (catalogue 701430)
- PERRON, Madeleine, *Un singulier amour*, Montréal, Boréal, 1987, 195 pages, ISBN 2-89052-189-3 (prix 15,95\$) (catalogue 701440)
- GIRARD, Jean-Pierre, *Silences*, prix Adrienne-Choquene, Québec, 1990, 145 pages, (prix 12,95\$) (catalogue 701450)
- GRENIER, Christian, *La Lune était verte et autres récits de fins du monde*, Paris, Gallimard, 1983, 134 pages, (coll. «Folio junior»), ISBN 207434 11 2 X (prix 9,95\$) (catalogue 701460)
- GRENIER, Christian, *L'Habitant des étoiles et autres récits sur les extra-terrestres*, Paris, Gallimard, 1985, 156 pages, ISBN 2074341106 (prix 9,95\$) (catalogue 701470)
- GRENIER, Christian, *L'Horreur tropicale*, Paris, Gallimard, 1983, 150 pages, ISBN 2070341119 (prix 9,95\$) (catalogue 701480)
- HAROU, Lise, *Parcours piégés*, Montréal, VLB éditeur, 1990, 181 pages, (prix 12,95\$) (catalogue 701490)
- HEMINGWAY, Ernest, *Les neiges du Kilimandjaro*, nouvelle suivie de *Dix indiens et autres nouvelles*, Paris, Gallimard, 1982, 188 pages, (coll. «Folio», no 51), ISBN 2070361519 (prix 6,95\$) (catalogue 701500)
- HITCHCOCK, Alfred, *Histoires abominables*, Paris, Robert Laffont, 1960, 446 pages, (coll. «Le livre de poche policier»), ISBN 2-26-602-6372 (prix 9,25\$) (catalogue 701510)

- LITS, Marc; YERLES, P., *Le mythe* (recueil de textes), Didier Ratier, 1989, ISBN 2-87088-648-9 (prix 9,25\$) (catalogue 701520)
- MAJOR, André, *L'hiver au coeur*, Montréal, XYZ, 1987, 77 pages, (coll. «Novella»), ISBN 2892610117 (prix 9,95\$) (catalogue 701530)
- MAUPASSANT, Guy de, *Contes et nouvelles*, Paris, Albin Michel, 1979, 253 pages, ISBN 22660433 15 (prix 8,50\$) (catalogue 701540)
- MAUPASSANT, Guy de, *Neuf contes et nouvelles*, Paris, L'École des loisirs, 1981, 127 pages, ISBN 2211069983 (prix 8,95\$) (catalogue 701550)
- MAUPASSANT, Guy de, *Pierrot et autres nouvelles*, Québec, Librairie générale française, 1991, 222 pages, (coll. «Le livre de poche»), ISBN 225 3055 816 (prix 12,95\$) (catalogue 701560)
- MONETTE, Hélène, *Crimes et chatouillements*, Montréal, Les Quinze, XYZ/Les vilains, 1992, 152 pages, ISBN 2 892610591 (prix 15,95\$) (catalogue 701570)
- MONTGOMERY, Lucy Maud, *Sur le rivage*, nouvelles traduites de l'anglais par Michèle Marineau, Montréal, Québec/Amérique, 1990, (coll. «Littérature d'Amérique, traduction»), ISBN 2890375099 (prix 16,95\$) (catalogue 701580)
- POE, Edgar Allan, *Nouvelles histoires extraordinaires*, nouvelles traduites de l'anglais par Charles Beaudelaire, Paris, Presses Pocket, 1989, 382 pages, (coll. «Lire et voir les classiques», Presses Pocket, no 6019), ISBN 226-603-08-09 (prix 9,25\$) (catalogue 701590)
- SAINT-PIERRE, Christiane, *Sur les pas de la mer*, Éd. d'Acadie, 1986, 103 pages, ISBN 2-7600-137-7 (prix 8,95\$) (catalogue 701600)
- TCHEKHOV, Anton, *Histoires grinçantes*, nouvelles traduites du russe par Edouard Parayre et par Madeleine Durand, Paris, L'École des loisirs, 1986, 123 pages, ISBN 221102422 X (prix 9,75\$) (catalogue 701610)
- THÉRIAULT, Yves, *L'une introuvable*, Montréal, Éditions du Jour, 1968, 173 pages, ISBN 000063649 (prix 3,00\$) (catalogue 701620)

CONTES, FABLES ET LÉGENDES I

- BERGERON, Bertrand, *Au royaume de la légende*, Chicoutimi, Éditions JCL, 1988, 389 pages, ISBN 29201-766-09 (prix 19,95\$) (catalogue 701630)
- BERGERON, Bertrand, *Les Barbes-bleues*, contes et récits du Lac Saint-Jean du répertoire de Joseph Patry, Montréal, Les Quinze, 1980, 256 pages, (coll. «Mémoires d'homme»), ISBN 2-8902-623-93 (prix 14,95\$) (catalogue 701640)
- BOIVIN, Aurélien, *Le conte fantastique québécois au XIXe siècle*, Montréal, B.Q., 1987, 440 pages, ISBN 2-7621-1367-9 (prix 7,95\$) (catalogue 701650)
- CASTIX, Pierre G., *Aragon*, anthologie du conte fantastique français, Paris, Librairie José Coni, 1987, 348 pages, ISBN 2-7143-0221-1 (prix 25,95\$) (catalogue 701660)
- DAUDET, Alphonse, *La dernière classe et autres contes du lundi*, Paris, Gallimard, 1980, 87 pages, (coll. «Folio junior»), ISBN 2070331539 (prix 6,95\$) (catalogue 701670)
- DAUDET, Alphonse, *Lettres de mon moulin*, Paris, Garnier-Flammarion, 1972, 314 pages, (coll. «Garnier-Flammarion»), ISBN 2080702602 (prix 7,50\$) (catalogue 701680)
- DICKENS, Charles, *Un conte de deux villes*, conte traduit de l'anglais par Jeanne Mtifen Bjean, Paris, Gallimard, 1989, 418 pages, (coll. «Folio», no 2106), ISBN 20703 81951 (prix 15,75\$) (catalogue 701690)
- DUPONT, Jean-Claude, *Contes de bûcherons*, Montréal, Les Quinze, 1976, 215 pages, ISBN 2-8902-6212 (prix 12,95\$) (701700)
- FAUBERT, J. & PARADIS, G., *Contes d'Amour et d'enchantement du Québec*, Mondia, 1989, (TROUSSE: 3 audiocassettes et 1 guide) (coll.: À l'écoute de la littérature) (l:M), ISBN 2-89114-375-2 (prix: 40,00\$) (catalogue 701710)
- PERRON, Madeleine, *Coeur de sucre*, Montréal, B.Q., 1988, 144 pages. ISBN 2-89406-006-8 (prix: 6,95) (catalogue 701720)
- FLAUBERT, Gustave, *Trois contes*, Paris, Presses Pocket, 1989, 175 pages, (coll. «Lire et voir les classiques et Presses Pocket»), ISBN 226 603 0701 (prix 7,50\$) (catalogue 701730)

- LA FONTAINE, Jean de, *Fables*, Paris, Gallimard, 1991, 582 pages, (coll. «Folio», no 2246), ISBN 2070 3834 66 (prix 7,25\$) (catalogue 701740)
- LECLERC, Félix, *Dialogues d'hommes et de bêtes*, Montréal, BQ, 1992, 239 pages, (coll. «Littérature»), ISBN 2-89406-076-9 (prix 7,95\$) (catalogue 701750)
- LECLERC, Félix, *Le hamac dans les voiles*, Montréal, B.Q., 1988, 128 pages, ISBN 2-89406-016-5 (prix: 6,95\$) (catalogue 701760)
- LE HUENEN, J. & R., *Contes, récits et légendes*, Éd. d'Acadie, 1985, (prix: 12,95\$) ISBN 2-7600-0119-9 (catalogue 701770)
- MARQUES, Gabriel Garcia, *Douze contes vagabonds*, Paris, Grasset, 1993, 285 pages, ISBN 224647311X (prix 24,95\$) (catalogue 701780)
- MAUPASSANT, Guy de, *Contes choisis*, Paris, Albin Michel, 1979, 382 pages, ISBN 222 6032592 (prix 14,25\$) (catalogue 701790)
- MAUPASSANT, Guy de, *Contes de la bécasse et autres contes de chasseurs*, Paris, Presses Pocket, 1991, 270 pages, ISBN 222-604-33-15 (prix 8,50\$) (catalogue 701800)
- MAUPASSANT, Guy de, *Contes du jour et de la nuit*, Paris, Garnier-Flammarion, 1977, 251 pages, ISBN 208070 2920 (prix 6,25\$) (catalogue 701810)
- THÉRIAULT, Yves, *La femme Anna et autres contes*, Montréal, VLB éditeur et Yves Thériault, 1981, 321 pages, ISBN 0000 436844 (prix 14,95\$) (catalogue 701820)
- VIGNEAULT, Gilles, *Bois de mare*, Montréal, Nouvelles Éditions de l'Arc, 1992, 218 pages, ISBN 2-89016-045-9 (prix 19,95\$) (catalogue 701830)
- VIGNEAULT, Gilles, *La petite heure*, Montréal, Nouvelles éditions de l'Arc, 1979, 202 pages, ISBN 2-8901-6004-1 (prix 16,95\$) (catalogue 701840)

THÉÂTRE I

- ANOUILH, Jean, *La répétition ou l' amour puni*, Paris, Gallimard, 1973, 146 pages, (coll. «Folio», no 444), ISBN 207036644 445 (prix 8,95\$) (catalogue 701850)
- BARBEAU, Jean, *Citrouille*, Montréal, Leméac, 1982, 99 pages, (coll. «Théâtre/Leméac», no 117), ISBN 2-7609-2048-4 (prix 10,95\$) (catalogue 701860)
- BARBEAU, Jean, *La Vénus d' Émilio*, Montréal, Leméac, 1984, 139 pages, (coll. «Théâtre/Leméac», no 128), ISBN 2-7609-0635-8 (prix 9,95\$) (catalogue 701870)
- BARBEAU, Jean, *Les gars*, Montréal, Leméac, 1984, 155 pages, (coll. «Théâtre/Leméac», no 132), ISBN 2-7609-01270 (prix 10,95\$) (catalogue 701880)
- BARBEAU, Jean, *Une brosse*, Montréal, Leméac, 1975, 117 pages, ISBN 2-7609-0013-4 (prix 9,95\$) (catalogue 701890)
- BEAULIEU, Victor-Lévy, *La maison cassée*, Montréal, Stanké, 1991, 106 pages, ISBN 2-7604038-58 (prix 14,95\$) (catalogue 701900)
- BECKETT, Samuel, *En attendant Godot*, Paris, Éditions de Minuit, 1983, 134 pages, ISBN 2-7073-0148-7 (prix 701910)
- BOUCHARD, Denis *et al*, *La déprime*, Montréal, VLB éditeur, 1991, 206 pages, ISBN 2-89-005-4594 (prix 14,95\$) (catalogue 701920)
- BOUCHARD, Michel Marc, *L'Histoire de l'oie*, Montréal, Leméac, 1991, 56 pages, (coll. «Théâtre jeunesse»), ISBN 2-7609-9920-3 (prix 9,50\$) (catalogue 701930)
- CARRIER, Roch, *La céleste bicyclette*, Montréal, Stanké, 1980, 82 pages, ISBN 0000-0110-10 (prix 5,95\$) (catalogue 701940)
- CARRIER, Roch, *La guerre, yes sir!*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 164 pages, ISBN 000064211 (prix 4,50\$) (catalogue 701950)
- CORNEILLE, Pierre, *Le Cid*, Paris, Bordas, 1984, 127 pages, (coll. «Univers des lettres Bordas»), ISBN 2040160167 (prix 6,75\$) (catalogue 701960)

- DAIGLE, Jean, *La débâcle*, Québec, Éditions du Noroît, 1979, 84 pages, ISBN 2-8901-8635-2 (prix 6,00\$) (catalogue 701970)
- DORÉ, Marc, *Autour de Blanche Pelletier*, Montréal, Leméac, 1984, 143 pages, (coll. «Théâtre Leméac», no 130), ISBN 2-7609-0135-4 (prix 8,95\$) (catalogue 701980)
- DURÉ, Marcel, *Au retour des oies blanches*, Montréal, Leméac, 1969, 189 pages, (coll. «Théâtre canadien», no 10), ISBN 0-7761-0009-2 (prix 10,95\$) (catalogue 701990)
- DURÉ, Marcel, *Bilan*, Montréal, Leméac, 1969, 187 pages, (coll. «Théâtre canadien», no 4), ISBN 2-7762-0003-3 (prix 9,95\$) (catalogue 702000)
- DUBÉ, Marcel, *Les Beaux dimanches*, Montréal, Leméac, 1968, 185 pages, (coll. «Théâtre canadien», no 3), ISBN 2-76609-0010-X (prix 9,95\$) (catalogue 702010)
- DURÉ, Marcel, *Pauvre amour*, Montréal, Leméac, 1969, 161 pages, (coll. «Théâtre canadien», no 6), ISBN 2-7609-0062-6 (prix 8,95\$) (catalogue 702020)
- DURÉ, Marcel, *Un matin comme les autres*, Montréal, Leméac, 1971, 181 pages, (coll. «Théâtre canadien», no 14), ISBN 2-7609-0013-4 (prix 9,95\$) (catalogue 702030)
- GERMAIN, Jean-Claude, *Les hauts et les bas d'la vie d'une diva*, Montréal, VLB éditeur, 1976, 150 pages, ISBN 0000-437972 (prix 9,95\$) (catalogue 702040)
- GERMAIN, Jean-Claude, *Un pays dont la devise est je m'oublie*, Montréal, VLB éditeur, 1976, 138 pages, ISBN 2-89-0050-823 (prix 5,50\$) (catalogue 702050)
- GIRAUDOUX, Jean, *Électre*, Bordas, 1961, 179 pages, ISBN 20401 60302 (prix 6,75\$) (catalogue 702060)
- GIRAUDOUX, Jean, *La guerre de Troie n'aura pas lieu*, Paris, Bordas, 1970, 127 pages, (coll. «Les classiques contemporains Bordas»), ISBN 2040160310 (prix 6,75\$) (catalogue 702070)
- GURIK, Roben, *Allo... police!*, Montréal, Leméac, 1974, 87 pages, (coll. «Répertoire québécois», no 45), ISBN 2-7609-0042-3 (prix 3,75) (catalogue 702080)
- GURIK, Roben, *Api 2967*, et *La palissade*, Montréal, Leméac, 1971, 147 pages, (coll. «Théâtre canadien», no 20), ISBN 2-7609-0023-1 (prix 8,95\$) (catalogue 702090)

- GURIK, Robert, *À coeur ouvert*, Montréal, Leméac, 1969, 82 pages; (coll. «Répertoire québécois»), ISBN 2-7609-0061-9 (prix 3,75\$) (catalogue 702100)
- HÉBERT, Anne, *Le temps sauvage*, pièce suivie de *La mercière assassinée* et de *Les invités au procès*, Montréal, B.Q., 1992, 368 pages, ISBN 2-89406-075-0 (prix: 8,95\$) (catalogue 702110)
- JASMIN, Claude, *Tuez le veau gras*, Montréal, Leméac, 1970, 70 pages, (coll. «Répertoire québécois», no 5), ISBN 27609-0062-2 (prix 3,75\$) (catalogue 702120)
- LECLERC, Félix, *L'auberge des morts subites*, Stanké, 1964, 203 pages, ISBN 2-760-402940 (prix 8,95\$) (catalogue 702130)
- LECLERC, Félix, *Le p' tit bonheur*, B.Q., 1964, 279 pages, ISBN 2-894-06035-1 (prix 7,95\$) (catalogue 702140)
- LECLERC, Félix, *Sonnez les matines*, B.Q., 1963, 126 pages (coll. «Théâtre de Félix Leclerc»), ISBN 2-89406-042-4 (prix 6,95\$) (catalogue 702150)
- LEPAGE, Roland, *La complainte des hivers rouges*, Montréal, Leméac, 1984, 96 pages, (coll. «Théâtre Leméac», no 136), ISBN 2-7609-0131-9 (prix 8,95\$) (catalogue 702160)
- LEPAGE, Roland, *Le temps d'une vie*, Montréal, Leméac, 1974, 157 pages, (coll. «Théâtre canadien», no 38), ISBN 07761-0037-8 (prix 14,00\$) (catalogue 702170)
- LORANGER, Françoise, *Double jeu*, Montréal, Leméac, 1969, 212 pages, (coll. «Théâtre canadien»), ISBN 07761-0006-6 (prix 9,95\$) (catalogue 702180)
- LORANGER, Françoise, *Jour après jour* et *Un si bel automne*, Montréal, Leméac, 1983, 151 pages, (coll. «Théâtre/Leméac», no 126), ISBN 2-7609-0122-X (prix 8,95\$) (catalogue 702190)
- LORANGER, Françoise, *Le chemin du roy*, Ottawa, Leméac, 1969, 135 pages, (coll. «Théâtre canadien», no 13), ISBN 2-7609-0028-82 (prix 8,95\$) (catalogue 702200)
- LORANGER, Françoise, *Médium saignant*, Ottawa, Leméac, 1970, 139 pages, (coll. «Théâtre canadien», no 18), ISBN 2-7609-0023-4 (prix 12,50\$) (catalogue 702210)
- MAILLET, Antonine, *La veuve enragée*, Montréal, Leméac, 1977, 177 pages, (coll. «Théâtre/Leméac», no 69), ISBN 0-7761-0062-6 (prix 9,95\$) (catalogue 702220)
- MAILLET, Antonine, *Gapi*, Montréal, Leméac, 1976, 108 pages, (coll. «Théâtre», no 59), ISBN 0-7761-0059-9 (prix 8,95\$) (catalogue 702230)

- MAILLET, Antonine, *Le bourgeois gentlemen*, Montréal, Leméac, 1978, 190 pages, ISBN 0-761-0075-0 (prix 12,50\$) (catalogue 702240)
- MARIVAUX, Pierre Carlet de Chamblain dit, *Les fausses confidences*, Paris, Bordas, 1984, 127 pages, (coll. «Univers des lettres Bordas»), ISBN 2-040160418 (prix 6,75\$) (catalogue 702250)
- MOLIÈRE, Jean-Baptiste Poquelin dit, *Le médecin malgré lui*, Paris, Bordas, 1985, 127 pages, (coll. «Univers des lettres Bordas»), ISBN 2-04016-0558 (prix 6,75\$) (catalogue 702260)
- MOLLIÈRE, Jean-Baptiste Poquelin dit, *Les précieuses ridicules*, Paris/Montréal, Bordas, 1972, 127 pages, (coll. «Univers des lettres Bordas», no 232), ISBN 2040160574 (prix 6,75\$) (catalogue 702270)
- RACINE, Jean, *Athalie*, Paris, Bordas, 1984, 127 pages, (coll. «Univers des lettres Bordas»), ISBN 204016071-X (prix 6,75\$) (catalogue 702280)
- RICARD, André, *La gloire des filles à Magloire*, Montréal, Leméac, 1975, 156 pages, (coll. «Théâtre», no 46), ISBN 07761-00459 (prix 8,95\$) (catalogue 702290)
- RICARD, André, *Le casino voleur*, Montréal, Leméac, 1978, 168 pages, (coll. «Théâtre/Leméac», no 71), ISBN 07761-00118 (prix 8,95\$) (catalogue 702300)
- TCHÉKHOV, Anton, *La cerisaie*, pièce traduite du russe par André Markowicz et Françoise Morvan, Actes Sud, 1992, 209 pages, (coll. «Bold», no 51), ISBN 2-8669-893-X (prix 9,50\$) (catalogue 702310)
- TCHÉKHOV, Anton, *Les trois soeurs*, pièce traduite du russe par Jean-Claude Grumberg, Paris, Actes Sud-Papiers, 1988, 82 pages, (coll. «Actes Sud-Papiers»), ISBN 2869431421 (prix 17,95\$) (catalogue 702320)
- TCHÉKHOV, Anton, *Oncle Vania*, pièce traduite du russe par Michel Tremblay, avec la collaboration de Kim Yaroshevskaya, Montréal, Leméac, 1983, 125 pages, ISBN 2-7609-009-3 (prix 7,95\$) (catalogue 702330)
- THÉRIAULT, Yves, *Fredange*, pièce suivie de *Les terres neuves*, Montréal, Leméac, 1970, 146 pages, (coll. «Théâtre canadien», no 15), ISBN 2-7609-0041 (prix 8,95\$) (catalogue 702340)
- THÉRIAULT, Yves, *Le marcheur*, Montréal, Leméac, 1982, 110 pages, (coll. «Théâtre canadien», no 5), ISBN 2-7609-004-5 (prix 9,95\$) (catalogue 702350)
- VIGNY, Alfred-Victor, *Chatterton*, Paris, Larousse, 1973, 110 pages, (coll. «Nouveaux classiques Larousse»), ISBN 2038701814 (prix 4,95\$) (catalogue 702360)

POÈMES ET CHANSONS

- ALONZO, Anne-Marie, *Le livre des ruptures*, Montréal, L'Hexagone, 1988, 121 pages, (coll. «L'Hexagone poésie»), ISBN 2-89-006-3186 (prix 14,95\$) (catalogue 702370)
- APOLLINAIRE, Guillaume, *Alcools*, Paris, Larousse, 1972, 129 pages, (coll. «Nouveaux classiques Larousse»), ISBN 2038700028 (prix 4,95\$) (catalogue 702380)
- APOLLINAIRE, Guillaume, *Calligrammes*, Paris, Gallimard, 1988, 188 pages, (coll. «Poésie», no 4), ISBN 2070300080 (prix 9,95\$) (catalogue 702390)
- ARAGON, Louis, *Choix de poèmes*, Paris, Temps actuel, 1983, 376 pages, (coll. «Messidor») ISBN 220905544X (prix 19,95\$) (catalogue 702400)
- ARAGON, Louis, *Elsa*, Paris, Gallimard, 1983, 125 pages, ISBN 2070383466 (prix 7,25\$) (catalogue 702410)
- ARAGON, Louis, *J'abats mon jeu*, Paris, Mercure de France, 1992, 287 pages, (coll. «Lettres françaises»), ISBN 29098 23016 (prix 39,50\$) (catalogue 702420)
- ARAGON, Louis, *Les poètes*, Paris, Gallimard, 1976, 253 pages, ISBN 2070321614 (prix 11,95\$) (catalogue 702430)
- ARAGON, Louis, *Une vague de rêves*, Paris, Seghers, 1990, 28 pages, ISBN 2232102971 (prix 13,15\$) (catalogue 702440)
- BÉLANGER, Marcel, *Migrations*, Montréal, L'Hexagone, 1979, 148 pages, ISBN 2890061531 (prix 12,95\$) (catalogue 702450)
- BRETON, André, *Les pas perdus*, Paris, Gallimard, 1990, 182 pages, (coll. «L'imaginaire, no 243»), ISBN 2070720497 (prix 13,50\$) (catalogue 702460)
- BROSSARD, Nicole, *Double impression*, Montréal, L'Hexagone, 1984, 142 pages, (coll. «Retrospective», no 18), ISBN 2890062066 (prix 11,95\$) (catalogue 702470)
- BROSSARD, Nicole, *Le centre blanc*, Montréal, L'Hexagone, 1978, 422 pages, (coll. «Retrospectives», no 13), ISBN 0000947927 (prix 17,95\$) (catalogue 702480)

- BROSSARD, Nicole, *Langues obscures*, Montréal, L'Hexagone, 1992, 59 pages, (coll. «Poésie»), ISBN 289-006-4425 (prix 10,95\$) (catalogue 702490)
- BROSSARD, Nicole, *Suite logique*, Montréal, L'Hexagone, 1970, 58 pages, ISBN 0000 448362 (prix 9,95\$) (catalogue 702500)
- CHARRON, Roger, *À l'écoute de la poésie québécoise*, Mopdia, 1989, (prix: 75,00\$) (TROUSSE: 4 audiocassettes, un guide et un cahier d'élèves), (coll. À l'écoute de la littérature) (I:M), (catalogue 702510)
- COMEAU, Clarence, *Entre amours et silences*, Éd. d'Acadie, 1980, ISBN 2-7600-0045-1 (prix 6,00\$) (catalogue 702520)
- DOR, Georges, *Poèmes et chansons d'amour et d'autre chose*, (coll. «Littérature»), Montréal, BQ, 1991, 176 pages, ISBN 2-89406-047-5 (prix: 6,95\$) (catalogue 702520)
- DUGUAY, Calixte, *Les stigmates du silence*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1975, 111 pages, (prix 3,50\$) (catalogue 713500)
- FAVREAU, Marc, *L'univers est dans la pomme*, Montréal, Stanké, 1987, 204 pages, ISBN 276-040-3130 (prix 14,95\$) (catalogue 702530)
- FAVREAU, Marc, *Sol, "Les oeufs limpides"*, Montréal, Stanké, 1979, 149 pages, ISBN 276 040 0409 (prix 6,95\$) (catalogue 702540)
- FERLAND, Jean-Pierre, *Chansons*, Montréal, Leméac, 1972, 218 pages, (coll. «Mon pays, mes chansons», no 1), ISBN 2- 7609-4656-8 (prix 7,95\$) (catalogue 702560)
- FERRÉ, Léo, *Poète—vos papiers*, Paris, La Table ronde, 1984, 181 pages, (coll. «Folio», no 926), ISBN 2070369269 (prix 6,95\$) (catalogue 702570)
- FOREST, Léonard, *Comme en Florence*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1979, 107 pages, ISBN 2-7600-0038-9 (prix 8,00\$) (catalogue 702580)
- GALLANT, Melvin, *L'été insulaire*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1982, 39 pages, ISBN 2-7600-0075-3 (prix 9,00\$) (catalogue 702590)
- GARNEAU, Michel, *Élégie au génocide des nasopodes*, Montréal-Nord, VLB éditeur, 1979, 62 pages, ISBN 0000436323 (prix 7,95\$) (catalogue 702600)

- GARNEAU, Saint-Denys, *Poésie*, Montréal, B.Q., 1993, 200 pages, ISBN 2-8940-6092-0 (prix: 7,95\$) (catalogue 702610)
- GRANDBOIS, Alain, *Poèmes*, Montréal, L'Hexagone, 1979, 257 pages, (coll. «Rétrospectives», no 1), ISBN 2890061566 (prix 14,95\$) (catalogue 702620)
- HÉBERT, Anne, *Le jour n'a d'égal que la nuit*, Montréal, Boréal/Seuil, 1992, 74 pages, ISBN 2-89052-519-8 (prix 18,95\$) (catalogue 702630)
- HÉBERT, Anne, *Poèmes*, Paris, Éditions Seuil, 1960, 109 pages, (prix: 11,99\$) (catalogue 713550).
- HUGO, Victor, *La légende des siècles*, Paris, Différence, 1989, 121 pages, (coll. «Orphée», no 22), ISBN 2-7291-03996 (prix 10,60\$) (catalogue 702640)
- LAMARTINE, Alphonse de, *Médiations poétiques*, Paris, Larousse, 1973, 160 pages, (coll. «Nouveaux classiques Larousse»), ISBN 2038700788 (prix 4,95\$) (catalogue 702650)
- LAMARTINE, Alphonse de, *Oeuvres poétiques*, Paris, Gallimard, 1982, 2030 pages, (coll. «Bibliothèque de la Pléiade», no 165), ISBN 2070 10298X (prix 120,00\$) (catalogue 702660)
- LEBLANC, Gérald, *L'extrême frontière*, Éd. d'Acadie, 1988, ISBN 2-7600-0156-3 (prix 10,88\$) (702670)
- LEBLANC, Raymond, *Cri de terre, poèmes*, Ed. d' Acadie, 1972, (prix: 10,00\$) (cat.712750).
- LECLERC, Félix, *Cent chansons*, Montréal, BQ, 1988, 240 pages, ISBN 2-89406-011-4 (prix 7,95\$) (catalogue 702680)
- LECLERC, Félix, *Moi, mes souliers: (Journal d'un lièvre à deux pattes)*, Montréal, Fides, 1967, 214 pages, (coll. «Bibliothèque canadienne-française»), ISBN 2-89406-013-0 (prix 7,95\$) (catalogue 702690)
- LECLERC, Félix, *Le petit livre bleu de Félix*, Montréal, Nouvelles éditions de l'Arc, 1978, 302 pages, ISBN 08878-6066-0 (prix 12,95\$) (catalogue 702700)
- LECLERC, Félix, *Le tour de l'île*, Montréal, La Courte échelle, 1980, 19 pages, ISBN 2-8901-6004-1 (prix 16,95\$) (catalogue 702710)

- LEGER, Dyane, *Visages de femmes*, Éd. d'Acadie, 1987, ISBN 2-7600-0136-9 (prix 12, 95\$) (catalogue 702720)
- LELIÈVRE, Sylvain, *Entre écrite*, Montréal, Nouvelles éditions de l'Arc, 1982, 252 pages, ISBN 2-8901-6058 (prix 13,95\$) (catalogue 702730)
- LÉVEILÉE, Claude, *L'étoile d'Amérique*, Montréal, Leméac, 1971, 191 pages, ISBN 2-7609-4655-X (prix 7,95\$) (catalogue 702740)
- LÉVESQUE, Raymond, *D'ailleurs et d'ici*, Outremont, Québec, Leméac, 1986, 203 pages, (coll. «Mon pays, mes chansons»), ISBN 2-7609-46537 (prix 14,95\$) (catalogue 702760)
- MALLARMÉ, Stéphane, *Poésie*, Paris, Gallimard, 1992, 298 pages, (coll. «Poésie»), ISBN 2070301761 (prix 8,75\$) (catalogue 702770)
- MIRON, Gaston, *Courtepointe*, Ottawa, Éditions de l'université d'Ottawa, 1975, 51 pages, (coll. «Textes, département des lettres françaises», no 1), ISBN 07766-4181-6 (prix 6,00\$) (catalogue 702780)
- MIRON, Gaston, *L'homme rapaillé*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 1970, 171 pages, (coll. «Du prix de la revue Études françaises»), ISBN 2-89295-0465 (prix 12,95\$) (catalogue 702790)
- MUSSET, Alfred de, *Poésie complète*, Paris, Gallimard, 1980, 940 pages, (coll. «Bibliothèque de la Pléiade», no 12), ISBN 2070 103870 (prix 77,00\$) (catalogue 702800)
- NELLIGAN, Émile, *Des jours anciens*, Paris, Orphée/La différence, 1989, 127 pages, (coll. «Orphée», no 36), ISBN 2-7291-0462-3 (prix 10,95\$) (catalogue 702810)
- NELLIGAN, Émile, *Poésie complète*, Montréal, B.Q., 1989, 272 pages, ISBN 2-89406-022-X (prix 7,95\$) (catalogue 702820)
- PARADIS, Suzanne, *Les chevaux de verre*, Montréal, Nouvelles éditions de l'Arc, 1979, 57 pages, (coll. «L'Escarfel»), ISBN 2-8901-6002-5 (prix 4,95\$) (catalogue 702830)
- PONGE, Francis, *Le Parti pris des choses*, précédé de *Douze petits écrits* et suivi de *Poèmes*, Paris, Gallimard, 1967, 224 pages, (coll. «Poésie»), ISBN 2070302237 (prix 9,95\$) (catalogue 702840)

- POP CLUB, collection II, Pop club*, 1990, (l:M), 10 cassettes avec textes, (prix 198,80\$) (catalogue 702850)
- PRÉVERT, Jacques, *Des bêtes*, Paris, Gallimard, 1984, 110 pages, ISBN 2070562271 (prix 46,50\$) (catalogue 702860)
- PRÉVERT, Jacques, *La pluie et le beau temps*, Paris, Le point du jour, 1972, 245 pages, (coll. «Folio», no 90), ISBN 2070360903 (prix 8,95\$) (catalogue 702870)
- PRÉVERT, Jacques, *Oeuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1992, 1452 pages (coll. «Bibliothèque de la Pléiade», no 388), ISBN 2070 112306 (prix 140,00\$) (catalogue 702880)
- QUÉNEAU, Raymond, *Odile*, Paris, Gallimard, 1992, 184 pages, (coll. «L'Imaginaire», no 276), ISBN 2070725472 (prix 14,95\$) (catalogue 702890)
- QUÉNEAU, Raymond, *Oeuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1989, 1700 pages, (coll. «Bibliothèque de la Pléiade», no 358), ISBN 207041687 (prix 140,00\$) (catalogue 702900)
- REVERDY, Pierre, *Cette émotion appelée poésie*, Paris, Flammarion, 1974, 279 pages, ISBN 208060659 X (prix 35,50\$) (catalogue 702910)
- RIMBAUD, Arthur, *Poésies complètes*, Paris, Librairie générale française, 1984, 285 pages, (coll. «Livre de poche», no 5924), ISBN 2253034398 (prix 6,95\$) (catalogue 702920)
- SAVOIE, Roméo, *L'eau brisée*, Éd. d'Acadie, 1992, ISBN 2-7600-0224-1 (prix 10,00\$) (catalogue 702930)
- SENGHOR, Léopold, *Oeuvre poétique*, Paris, Seuil, 1990, 429 pages, ISBN 2-02-012106-0 (prix 14,95\$) (catalogue 702940)
- Textes choisis*, Pop club, 1993, Ensemble de 100 extraits de chansons des grandes oeuvres de la littérature, cahiers avec textes et questionnaires (prix 249,80\$) (catalogue 702750)
- THIBODEAU, Serge-Patrice, *Le cycle de Prague*, Éd. d'Acadie, 1992, ISBN 2-7600-0218-7 (prix 15,00\$) (catalogue 702950)
- DUGUAY, Marie, *Poèmes*, Saint-Lambert, Éditions du Noroît, 1986, 207 pages, ISBN 2-8901813-6 (prix 20,00\$) (catalogue 702960)
- VERLAINE, Paul, *La bonne chanson*, Paris, Gallimard, 1979, 241 pages, (coll. «Poésie»; no 132), ISBN 2070321843 (prix 9,95\$) (catalogue 702970)

- VERLAINE, Paul, *Poèmes saturniens*, Paris, Garnier Flammarion, 1977, 245 pages, (coll. «Garnier Flammarion», no 289), ISBN 2080702890 (prix 8,75\$) (catalogue 702980)
- VERLAINE, Paul, *Oeuvres poétiques complètes*, Paris, Laffont, 1992, 939 pages, (coll. «Bouquins»), ISBN 222-734-415 (prix 32,95\$) (catalogue 702990)
- VERLAINE, Paul, *Sagesse; Amour ; Bonheur*, Paris, Gallimard, 1975, 253 pages, (coll. «Poésie», no 111), ISBN 2070321525 (prix 6,00\$) (catalogue 703000)
- VIGNEAULT, Gilles, *Je vous entends rêver*, Montréal, Nouvelles éditions de l'Arc, 1974, 75 pages, (coll. «L'Escarfel»), ISBN 887860114 (prix 7,95\$) (catalogue 703010)
- VIGNEAULT, Gilles, *Silences*, Montréal, Nouvelles éditions de l'Arc, 1978, 356 pages, ISBN 2-8901-6003-6 (prix 18,95\$) (catalogue 703020)
- VIGNEAULT, Gilles, *Tenir paroles*, Tome I, Montréal, Nouvelles éditions de l'Arc, 1983, 546 pages, ISBN 2-8901-6026-2 (prix 13,95\$) (catalogue 703030)
- VIGNEAULT, Gilles, *Tenir paroles*, Tome II, Montréal, Nouvelles éditions de l'Arc, 1983, 546 pages, ISBN 2-8901-60270 (prix 13,95\$) (catalogue 703040)

VIII. OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

DISCOURS LITTÉRAIRES

- BABY, François, «Du littéraire au cinématographique: une problématique de l'adaptation», dans *Études littéraires*, vol. 13, no 3, Québec, avri1980, p. 11-41.
- BATTESTINI, Monique, «La nouvelle française de science-fiction et l'enseignement», dans *Cahiers pédagogiques*, no 150, Paris, janvier 1977, p. 5-8.
- BEAUDOIN & FORGET, Le récit de fiction, Montréal, Les Éditions La lignée Inc., 1992, 133 pages, ISBN 2-920190-21-0 (prix 19,95\$) (catalogue 703050)
- BÉGIN, Denis, «La chanson et le nouveau programme de français», dans *Québec français*, no 46, Québec, mai 1982, p. 48-51.
- BOISSONNAULT, P., *et al.*, «Le monologue au Québec», *Québec français*, no 49, Québec, mars 1983, p. 32-47.
- BOUCHER, Anne-Marie, *Via (manuel de l'élève)*, Didier, 1992, ISBN 2-89144-236-9 (prix 20,00\$) (catalogue 703060)
- BOUCHER, Anne-Marie, *Via (cahier d'activités)*, Didier, 1992, (I:M), ISBN 2-89144-237-7 (prix 7,00\$) (catalogue 703070)
- BOUCHER, Anne-Marie, *Via (guide d'enseignement)*, Didier, 1992, (I:M), ISBN 2-89144-238-5 (prix 60,00\$) (catalogue 703080)
- CADET, Christian, «Roman sentimental ou histoire de sentiments», dans *Pratiques*, no 50, Les paralittératures, Metz, juin 1986, p. 101-110.
- CANVAT, Karl, «La science-fiction», dans *Québec français*, no 83, Québec, automne 1991, p. 6.
- CHAMBERLAND, Roger, «L'art du vidéoclip ou la chanson en images», dans *Québec français*, no 82, été 1991, p. 52-54.
- CHARPENTREAU, Jacques, *Le mystère en fleur, les enfants et l'apprentissage de la poésie*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1979, 351 pages, (prix 28,95\$) (catalogue 703090)

- COLLIER, Oscar, *Votre premier roman: comment l'écrire et le faire publier*, traduit de l'américain par Jean-Pierre le Grand, Montréal, Presses d'Amérique, 1991, 255 pages, ISBN 2-9213-780-78 (prix 24,95\$) (catalogue 703100)
- CORNIN, Michel, *Dictionnaire encyclopédique du théâtre*, Paris, Bordas, 1991, 940 pages.
- D'AMOURS, R. GAULIN, et A. HÉTU, P. «La Chanson», dans *Québec français*, no 46, Québec, mai 1982, p. 30-39.
- DAUMONT-SPRAGG & COTTRELL, *Colloques (livre de l'élève)*, Montréal, CEC, 1990, (Réf. de l'éditeur: 10010428), (prix 29,50\$) (catalogue 703110)
- DAUMONT-SPRAGG & COTTRELL, *Colloques (guide pédagogique)*, Montréal, CEC, 1990, (Réf. de l'éditeur : 10010429), (l:M), (prix 56,80\$) (catalogue 703120)
- DAUMONT-SPRAGG & COTTRELL, *Colloques (3 cassettes)*, Montréal, CEC, 1990, (Réf. de l'éditeur : 10010430), (l:M), (prix 78,65\$) (catalogue 703130)
- DAUMONT-SPRAGG & COTTRELL, *Passages (livre de l'élève)*, Montréal, CEC, 1990, (Réf. de l'éditeur : 10010417), (prix 29,95\$) (catalogue 703140)
- DAUMONT-SPRAGG & COTTRELL, *Passages (guide pédagogique)*, Montréal, CEC, 1990, (Réf. de l'éditeur : 10010418), (l:M) (prix 57,00\$) (catalogue 703150)
- DAUMONT-SPRAGG & COTTRELL, *Passages (3 cassettes)*, Montréal, CEC, 1990, (Réf. de l'éditeur : 10010419), (l:M) (prix: 78,65\$) (catalogue 703160)
- DA SILVA, Christian, JEAN, Georges et MALINEAU, Jean-Hugues, *L'enfant et la poésie, Poésie I*, Paris, Armand Colin, 1985, 199 pages, (prix 17,85\$) (catalogue 703170)
- DELAS, Daniel, *Poétique-pratique*, Paris, Cédic, 1977, 173 pages, (coll. «Textes et non textes»), (prix 19,95\$) (catalogue 703180)
- DESMARAIS, Danielle et al., *Les récits de vie, théorie et trajectoires types*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986, 180 pages, (prix 14,95\$) (catalogue 7093190)
- DOMPEYRE, Simone, «Étude des fonctions et du fonctionnement des didascalies», dans *Pratiques*, no 74, *Pratiques textuelles théâtrales*, Metz, juin 1992, p. 77-104.

- DOSSIER, «Littérature et cinéma», dans *Nuit blanche*, no 10, Québec, automne 1983, p. 40-65.
- DOSSIER, «La Chanson au Québec», dans *Québec français*, no 9, Québec, mars 1978, p. 29-36.
- DOSSIER, «Félix Leclerc», dans *Québec français*, no 33, Québec, mars 1979, p. 37-44.
- DOSSIER, «Gilles Vigneault», dans *Québec français*, no 37, Québec, mars 1980, p. 37-44.
- DOSSIER, «La Chanson», dans *Québec français*, no 46, mai 1982, p. 28-51.
- DOSSIER, «La Chanson», dans *Le français dans le monde*, no 184, Paris, avril 1984, p. 41-60.
- DOSSIER, «Les littératures fast food», dans *Nuit blanche*, no 15, Québec, octobre 1984, p. 40-60.
- DOSSIER, «La bande dessinée», dans *Des livres et des jeunes*, no 5, Sherbrooke, 1980, p. 3-12.
- DOSSIER, «Les Récits de vie», dans *Pratiques*, no 45, Paris, mars 1985, 114 pages.
- DOSSIER, «Bandes dessinées, jeux de mots, jeux éducatifs», dans *Québec français*, no 26, Québec, mai 1977, p. 22-55.
- DOSSIER, «Spécial Bande dessinée: la crise», dans *Nuit blanche*, no 16, Québec, décembre 1984, janvier 1985, p. 42-75.
- DOSSIER, «Le fantastique», dans *Québec français*, no 5, Québec, mai 1983, p. 26-58.
- DOSSIER, «La science-fiction», dans *Québec français*, no 42, Québec, mai 1981, p. 57-84.
- DOSSIER, «Spécial science-fiction», dans *Le français dans le monde*, no 193, Paris, mai-juin 1985.
- DOSSIER, «D'ici et d'ailleurs, la Nouvelle», dans *Nuit blanche*, no 24, Québec, juillet-septembre 1986, p. 28-68.
- DOSSIER, «Contes et légendes du Québec», dans *Québec français*, no 20, Québec, décembre 1975, p. 19-26.

- DOSSIER, «Contes à lire et à conter», dans *Le français aujourd'hui*, no 68, Paris, 1984, 95 pages.
- DOSSIER, «Le Polar» dans *Nuit blanche*, no 26, Québec, décembre 1986, p. 45-70.
- DUBÉ, J., GASCON, A., «Le théâtre pour adolescents», dans *Lurelu*, vol. 8 no 3, Montréal, hiver 1986, p. 3-10.
- DUMONTIER, J.-L. et PLAZANET Fr., *Pour lire le récit L'analyse structurale au service de la pédagogie de la lecture*, Bruxelles, Éditions A. de Boeck, 1980, Paris-Gembloux, et Éditions L. Duculot, 1980, 185 pages, (prix 17,95\$) (catalogue 703200)
- DUPUY, Josée, *Le roman policier*, Paris, Éditions Larousse, 1974, 191 pages, (prix 21,00\$) (catalogue 703210)
- EISENZWEIG, Uni, *Autopsies du roman policier*, Paris, U.G.E., 1983, 305 pages, (coll. «10/18»).
- FARID, Georges, *Exploitation pédagogique de la bande dessinée*, Montréal, Éditions Ville-Marie, 1980, 113 pages.
- FERNANDEZ RECATALA, Denis, *Le Polar*, Paris, Éditions M.A., 187 pages, (coll. «Le monde de...»).
- FORTIN, Luc, «Écrire un livre: une façon stimulante d'apprendre le français» dans *Vie pédagogique*, no 29, Montréal, mars 1984, p. 14-16.
- FREMION, Yves, *L'ABC de la bande dessinée*, Tournai, Éditions Casterman, 1983, 150 pages.
- GADBOIS, V, PAQUIN, M., RENY, R, *20 grands auteurs pour découvrir la nouvelle*, Beloeil, les Éditions La lignée inc., 1990, 320 pages, ISBN 2-920190-17-2 (prix 21,95\$) (catalogue 703220)
- GAGNON, Jean-Claude, *Lire une bande dessinée*, Montréal, Les Éditions Ville-Marie inc., 1983, 218 pages.
- GAGNON, Jean-Claude et GARNEAU, Jacques, *Lire, écrire un récit*, Montréal, Les Éditions Ville-Marie, Publications PPMF-Laval, 1983, 57 pages (coll. «Enseignement du français au secondaire»), (prix 8,95\$) (catalogue 703230)

- GAUEGNO, Jean, *La science-fiction*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, 128 pages, (coll. «Que sais-je? no 1426»), (prix 9,95\$) (catalogue 703240)
- GAULIN, André, «Un pays qui chante», dans *Québec français*, no 37, Québec, mars 1980, p.6-9.
- GIRARD, D., VALLIÈRES, D. *Le théâtre, la découverte du théâtre par le jeu dramatique*, Beloeil, Les Éditions La lignée inc., 1988, 184 pages, ISBN 2-920190-16-4 (prix 19,95\$) (catalogue 703250)
- GRENIER, Christian, *Jeunesse et science-fiction*, Paris, Éditions Magnard, 1972, 122 pages.
- GUILBAULT, Nicole, *Henri Julien et la tradition orale*, Montréal, Boréal Express, 1980, 202 pages.
- GUILBERT, Lucille, «Le conte populaire et ses approches méthodologiques», dans *Canadian Folklore Canadien*, vol. 3, no 1, 1982, p. 16-45.
- GUIRAUD, Pierre, *La versification*, Paris, Presses universitaires de France, 1970, 128 pages, (coll. «Que sais-je?, no 1377»), (prix 9,95\$) (catalogue 703260)
- GUIRAUD, Pierre, *Les jeux de mots*, Paris, Presses universitaires de France, 1976, 128 pages, (coll. «Que sais-je? , no 1656»), (prix 8,95\$) (catalogue 703270)
- IDT, Geneviève, «Petites recettes pour un atelier d'artisanat romanesque» dans *Littérature*, no 19, Paris, octobre 1975, p. 78-86
- JEAN, Georges, *Les voies de l'imaginaire enfantin: les contes, les poèmes, le réel*, Paris, Éditions du Scarabée, 1979, 166 pages, (coll. «Pédagogies nouvelles»).
- JEAN, Georges, *Lectures de la poésie*, Paris, Éditions Saint-Gennain-des-Prés, 1980, 204 pages, (coll. «Les cahiers de poésie I»).
- JOYCE, Vincent, *L'effet-personnage dans le roman*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, 271 pages, ISBN 2130442706 (prix 54,65\$) (catalogue 703280)
- LAFFONT, Bompiani, *Dictionnaire des personnages littéraires et dramatiques de tous les temps et de tous les pays*, Paris, Laffont, 1984, 1040 pages.
- LAURIN, Danielle, «Approcher le théâtre», dans *Québec français*, no 79, automne 1990, p. 44-46.

- LEBRUN, Claire, «La science-fiction pour la jeunesse entre l'utopie et l'anti-utopie», dans *Québec français*, no 57, Québec, mars 1985. p. 42-45.
- LECLERC-ADAM. Bénédicte ADAM, Jean-Michel, «Un genre de récit: le monologue narratif au théâtre (l'exemple du théâtre classique)», dans *Pratiques*, no 59, *Les genres du récit*, Metz, septembre 1988, p. 51- 71.
- LIBENS, Christian, *Et si on écrivait un roman*, Bruxelles, Éditions Labor, 1985,93 pages, ISBN 2-8040-010-67 (prix 20,95\$) (catalogue 703290)
- LORD, Michel, «L'essor de la nouvelle fantastique québécoise», dans *Nuit blanche*, no 24, Québec, juillet-septembre 1986, p. 35-37.
- MARTINEZ, Marie-Louise, «Les pratiques textuelles théâtrales et l'enseignement du français», dans *Pratiques*, no 74, *Pratiques textuelles théâtrales*, Metz, juin 1992, p. 33-58.
- MASSERON, Caroline, «Le Récit fantastique», dans *Pratiques*, no 34, Metz, juin 1982, p. 31-74.
- MASSON, Pierre, *Lire la bande dessinée*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1985,153 pages.
- MAURICE, Prisset, *Panorama du polar français contemporain*, Paris, L'Instant, 1986,413 pages.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, *Lire et aimer lire au secondaire*, fascicule I, MEQ., 1988, 280 pages (près de 100 projets de lecture).
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, *Lire et aimer lire au secondaire*, fascicule 2, MEQ., 1988, 270 pages (près de 850 titres de livres de fiction commentés).
- NAYROLLES, Françoise, *Pour étudier un poème*, Paris, Ratier, 1987, 79 pages, (coll. «Profil Formation») ISBN 2-920190-04-0 (prix 7,05\$) (catalogue 703300)
- PAQUIN, Michel et Roger Reny, *La lecture du roman, Une initiation*, Beloeil, Les Éditions La Lignée Inc., 1984, 258 pages, ISBN 2-920190-04-0, (prix 19,95\$) (catalogue 703310)
- PARIS, Patrice, *Dictionnaire du théâtre*, Paris, Éditions Sociales, 1987, 477 pages.
- PATILLON, Michel, *Précis d'analyse littéraire II, décrire la poésie*, Paris, Nathan, 1977, 142 pages, (coll. «Nathan-Université»).
- PATILLON, Michel, *Structures et techniques de la fiction*, Paris, Nathan, 1977, 144 pages, (coll. «Nathan-Université»).

- PENNAC, Daniel, *Comme un roman*, Paris, Gallimard, 1992, 173 pages, ISBN 2070725804 (prix 24,95\$) (catalogue 703320)
- PERES, Yves et LEWIS, Day, *Clefs pour la poésie*, Paris, Éditions Seghers, 1953, 208 pages
- PETITJEAN, André, «Pratiquer le théâtre à l'école», dans, *Pratiques*, no 41, *L'écriture théâtrale*, Metz, mars 1984, p. 3-35.
- PETITJEAN, André, «La figuration de l'espace et du temps dans les dialogues de théâtre», dans *Pratiques*, no 74, *Pratiques textuelles théâtrales*, Metz juin 1992, p. 105-125.
- PIERRE, Michel, *La bande dessinée*, Paris, Éditions Larousse, 1976, 159 pages.
- PRINTZ, Michel, «Étudier la science-fiction en classe de seconde», dans *l'École II*, no 14, Paris, 1982-1983, p. 13-24.
- PROPP, Vladimir, *Morphologie du conte*, Paris, Éditions du Seuil, 1965 et 1970, 254 pages, (coll. «Points»).
- RIEGERT, Guy, *Profil d'une oeuvre: Madame Bovary*, Hatier, 1971, (Référence de l'éditeur: P.O. 19), (prix 7,05\$) (catalogue 703330)
- ROUSSELLE, J., LACHAPELLE, H. & MONETTE, M., *À lire* (dossier de l'élève), Montréal, CEC, 1989, (Réf. de l'éditeur: 10020283) (prix 10,15\$) (catalogue 703340)
- ROUSSELLE, J., LACHAPELLE, H. & MONETTE, M., *À lire* (stratégies), Montréal, CEC, 1989, (Réf. de l'éditeur: 10020287) (prix 10,15\$) (catalogue 703350)
- ROUSSELLE, J., LACHAPELLE, H. & MONETTE, M., *À lire* (guide pédagogique), Montréal, CEC, 1989, (Réf. de l'éditeur: 10020291) (prix 46,75\$) (l:M) (catalogue 703360)
- ROUSSELLE, J., MONETTE, M., *Images et mots* (dossier de l'élève), Montréal, CEC, 1988, (Réf. de l'éditeur: 10020284) (prix 7,15\$) (catalogue 703370)
- ROUSSELLE, J., MONETTE, M., *Images et mots* (stratégies), Montréal, CEC, 1988, (Réf. de l'éditeur: 10020288) (prix 6,25\$) (l:M) (catalogue 703380)
- ROUSSELLE, J., MONETTE, M., *Images et mots* (guide pédagogique), Montréal, CEC, 1988, (Réf. de l'éditeur: 10020292) (prix 31,45\$) (l:M) (catalogue 703390)

- ROY, Bruno, *Pouvoir chanter*, Montréal, VLB Éditeurs, 1987, 452 pages.
- RYNGAERT, Jean-Pierre, *Introduction à l'analyse du théâtre*, Paris, Bordas, 1991, 168 pages, ISBN 2040199832 (prix 29,75\$) (catalogue 703400)
- RYNGAERT, Jean-Pierre, *Le jeu dramatique en milieu scolaire*, Paris, CEDIC, 1977, 175 pages, (coll. «Textes et non textes»), (prix 15,95\$) (catalogue 703410)
- RYNGAERT, Jean-Pierre, *Jouer, représenter, pratiques dramatiques et formation*, Paris, CEDIC, 1985, 152 pages, (coll. «Textes et non textes»), (prix 15,95\$) (catalogue 703420)
- SAOUTER-CA YA, C, SOHET, P. «L'histoire par la bande» dans *Nuit blanche*, no 22, Québec, février-mars 1986, p. 57 -60.
- TADIÉ, Jean- Yves, *Le roman d'aventures*, Presses universitaires de France, Paris, 1982, 220 pages, (coll. «Ecriture»), ISBN 2130374557 (prix 32,90\$) (catalogue 703430)
- TÉRIEN, Gilles, «Cinéma et littérature, un couple à risque», dans *Québec français*, no 82, été 1991, p. 48-50.
- MAULT, Suzanne, «Aux troussees...des romans scolaires», dans *Vie pédagogique*, no 44, Québec, octobre 1986, p. 16-18.
- V ANDENDORPE, Christian, *Apprendre à lire des fables, Une approche sémio-cognitive*, Longueuil, Les Editions du Préambule, 1989, 191 pages, (prix 16,95\$) (catalogue 703440)
- V ANOYE, Francis, *Récit écrit -récit filmique*, Paris, CEDIC, 1989, 223 pages (coll. «Textes et non textes»), (prix 19,95\$) (catalogue 703450)
- V ANOYE, Francis, *Scénarios modèles, modèles de scénarios*, Paris, Nathan, 1991, 255 pages, (coll «Nathan-Université» série «Cinéma et image»).
- VERALDI, Gabriel, *Le roman d'espionnage*, Paris, Presses universitaires de France, 1983, 127 pages, (coll «Que suis-je?, no 2025»).
- VONARBURG, Elisabeth, *Comment écrire des histoires*, Beloeil, Les Editions La Lignée Inc., 1986, 232 pages, ISBN 2-920186-15-6 (prix 19,95\$) (catalogue 703460)
- WEIL, Catherine, *L'essai littéraire #1 (initiation)*, Ratier, 1991, (Réf. de l'éditeur: 3530) (prix 11,80\$) (catalogue 703470).

DISCOURS DE COMMUNICATION COURANTE

- ABASTADA, Claude, *Messages des médias*, Paris, CEDIC, 1980, 261 pages, (coll. «textes et non textes»).
- BLAIN, Raymond, «Le discours argumentatif dans tous ses états», dans *Québec français*, no 79, Québec, automne 1990, p. 36-38.
- BOISSONNAULT, Pierre, FAFARD, Roger et OADBOIS, Vital, *La dissertation*, Beloeil, Les Éditions La Lignée inc., 1980, 256 pages, ISBN 2-920190-00-8 (prix 19,95\$). (catalogue 703480)
- CHARTRAND, Suzanne O., «L'argumentation, aussi un fait de langue», dans *Québec français*, no 79, automne 1990, p. 40-42.
- DANSEREAU, Stéphane, «Les médias : savoirs, plaisirs et cultures spécifiques», dans *Québec français*, no 82, été 1991, p. 29-30.
- DÉSALMOND, P. & TORT, P., *Du plan à la dissertation*, Ratier, 1977, (coll. Profil formation 313-314), (I:M) (prix 14,05\$). (catalogue 703490)
- DROUIN, Laurette, «Faire et voir l'image», dans *Québec français*, no 82, été 1991, p. 40-43.
- ENDE, Michael, *L'Histoire sans/in*, Paris, Stock, «Le livre de poche», 1984, 464 pages.
- ETERSTEIN, C. & LESOT, A., *Le français au BAC (élève)*, Ratier, 1990, ISBN 2-218-02771-2 (I:M) (prix 18,50\$) (catalogue 703500)
- FAFARD, Roger, *Communications écrites et orales*, 2e édition, Ottawa, Les Éditions Agence d'Arc, 1991, 300 pages, ISBN 2-89022-236-5 (prix 29,95\$) (catalogue 703510)
- GAILLARD, Philippe, *Technique du journalisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, 127 pages, (coll. «Que sais-je?»), (prix 12,95\$) (catalogue 703520)
- GANY, Pierre, *Le reportage, radio et télé*, Paris, Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, 1988, 94 pages.

- GIGUÈRE, Hélène, «L'image, complice de l'apprenti lecteur?», dans *Québec français*, no 82, été 1991, p. 32-35.
- GIRARD, Francine, *Apprendre à communiquer en public*, deuxième édition revue et corrigée, Beloeil, La Lignée, 1985, 277 pages, ISBN 2-920190-07-5 (prix 22,95\$) (catalogue 703530)
- LAPLANTE, Laurent, *L'information, un produit comme les autres?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1992, 115 pages, (prix 13,95\$) (catalogue 703540)
- LARUE-LANGLOIS, Jacques, *Manuel de journalisme radio-télé*, Montréal, Les Éditions Saint-Martin, 1989, 230 pages, (coll. «Communication»), (prix 24,95\$) (catalogue 703550)
- LATOURE, Christine, *Le triangle brisé*, Montréal, Les Quinze, éditeur, 1984, 246 pages.
- LEBLANC, A., GODIN, G., *Le français en tête*, Hurtubise HMH, 1992, ISBN 9-89045-910-1 (prix 17,95\$) (1:M), (catalogue 703560)
- MOUCHON, Jean et COMPTE, Carmen, *Décoder le journal télévisé*, Paris, B.E.L.C., 1984, 120 pages, (prix 14,95\$) (catalogue 703570)
- MOUCHON, Jean et FILLION, François, *Pour enseigner l'oral*, Paris, CEDIC, 1980, 135 pages, (coll. «textes et non textes»).
- RAMAT, Aurel, *Grammaire typographique*, Québec, 1982, 96 pages.
- SIMARD, Jean-Paul, *Guide du savoir-écrire*, Montréal, Éditions Ville-Marie et Éditions de l'Homme, 1984, 528 pages, ISBN 2-89194-103-9 (prix 29,95\$) (catalogue 703580)
- SORMANY, Pierre, *Le métier du journaliste, Guide des outils et des pratiques du journalisme au Québec*, Sherbrooke, Boréal, 1990, 406 pages, (prix 32,00\$) (catalogue 703590)
- VANOYE, Francis, *Pratiques de l'oral*, Paris, Armand Colin, 1981, 123 pages.
- VANOYE, Francis, MOUCHEN, Jean et SARRAYAC, Jean-Pierre, *Pratiques de l'oral: écoute, communications sociales, jeu théâtral*, Paris, Colin, 1991, 172 pages (coll. «U. Communication»), (prix 19,95\$) (catalogue 703600)
- VERMETTE, Jacques et CLOUTIER, Richard, *La parole en public, Savoir être, savoir faire*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1992, 208 pages, (prix 22,00\$) (catalogue 703610)

IX. OUVRAGES GÉNÉRAUX

I OUVRAGES GÉNÉRAUX I

La bibliographie présentée ici se veut un outil d'information pour les enseignantes et les enseignants qui désirent en savoir davantage sur la compétence communicative, l'analyse du discours, la lecture et la compréhension, les types de discours, les activités rédactionnelles et l'évaluation des habiletés langagières.

Les ouvrages choisis peuvent se classer en trois catégories: des textes de réflexion théorique, des textes à saveur théorique mais teintés d'aspects didactiques et des textes plus proches des préoccupations pratiques de la classe. Comme la compréhension est un acte de production de sens, un acte dynamique qui se vit entre la lectrice ou le lecteur et le texte (et par lui avec le locuteur), un acte porteur de signification, il va sans dire que la lecture de ces ouvrages laisse la place à une autre lecture, celle du personnel enseignant, qui viendra enrichir ces textes puisque la lecture qui en sera faite produire nécessairement d'autres textes.

ALVAREZ, Gerardo, «L'utilisation pédagogique de la notion d'actes de paroles», dans *Dialogues et cultures*, no 21, Québec, juillet 1981, p. 53-65.

BAMBERGER, Richard, *Développer l'habitude de la lecture*, no 72, Paris, Unesco, 1975, 55 pages, (série Études et documents d'informations).

BÉLAND, Jean-Pierre, «Niveaux de compréhension», dans *Didactique de la lecture au secondaire*, Montréal, Les Éditions Villè-Marie, 198-5, p. 95-117.

CALBRIS, Geneviève, «Structure des titres et enseignes», dans *Le français dans le monde*, no 166, Paris, janvier 1982, p. 26-38, p. 53-54.

CHARAUDEAU, Patrick, *Langage et discours, Éléments de sémiolinguistique (théorie et pratique)*, Paris, Hachette Université, 1983, 196 pages, (coll. «Langue-Linguistique-Communication»).

CHARMEUX, Éveline, *L'écriture à l'école*, Paris, Cédic, 1983, 194 pages, (coll. «Langue française, théorie et pratique»).

CHAROLLES, Michel, «Introduction aux problèmes de la cohérence des textes», dans *Langue française*, no 38, *Enseignement du récit et cohérence du texte*, Paris, Larousse, mai 1978, p. 7-41.

CHAROLLES, Michel, «L'analyse des processus rédactionnels: aspects linguistiques, psychologiques et didactiques», dans *Pratiques*, no 49, *Les activités rédactionnelles*, Metz, mars 1986, p. 3-21.

CHAROLLES, Michel, «*Les activités rédactionnelles*», dans *Pratiques*, no 49, Metz, mars 1986, 120 pages.

COHEN, Isdey et MAUFFREY, Yannick, *Vers une nouvelle pédagogie de la lecture*, Paris, Godin-Bourrelier, 1983, 223 pages.

- DENHIÈRE, Guy, «La lecture et la psychologie cognitive: quelques points de repère», dans *Écriture III*, Paris, Éditions Retz, 1989, p. 23-33, (coll. «Actualité pédagogique»).
- DESCHÊNES, André-Jacques, *La compréhension et la production de textes*, Québec, Presses de l'université du Québec, 1988, 136 pages, (coll. «Monographies de psychologie»).
- HALTÉ, Jean-François, *La didactique du français*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, 127 pages, (coll. «Que sais-je?»).
- HALTÉ, Jean-François, «Savoir écrire-Savoir-faire», dans *Pratiques*, no 61, *Ateliers d'écriture*, Metz, mars 1989, p. 3-28.
- HALTÉ, Jean-François, «Pour changer l'écrire», dans *Pratiques*, no 29, *La composition française Écrire, décrire Amélioration et correction de textes*, Metz, mars 1981, p. 23-46.
- HALTE, Jean-François et PETITJEAN, André, «Écrits, écriture, école et société», dans *Pratiques*, no 26, *Écrire en classe*, Metz, mars 1980, p. 3-23.
- FAYOL, Michel, «L'approche cognitive de la rédaction: une perspective nouvelle», dans *Repères*, no 63, *Ils écrivent... comment évaluer?*, Tours, Institut national de recherche pédagogique, mai 1984, p. 65-69.
- FAYOL, Michel et SCHEUWLY, Bernard, «La mise en texte et ses problèmes», dans *Apprendre-Enseigner à produire des textes écrits, Actes du IIIe colloque international de didactique du français*, Namur 09-1986, Bruxelles, De Boeck-Wesmael, 1987, p. 223-239, (coll. «Didactiques 3»).
- FAYOL, Michel, «Pour une didactique de la rédaction: faire progresser le savoir psychologique et la pratique pédagogique. L'approche cognitive de la rédaction: une perspective nouvelle», dans *Repères*, no 63, Paris, Institut national de recherche pédagogique, mai 1984, p.65-69.
- FORTIER, Gilles, «La méthode du questionnement réciproque», dans *Québec français*, no 152, Québec, décembre 1983, p. 57-60.
- FOSSION, André et LAURENT, Jean-Paul, *Pour comprendre les lectures nouvelles Linguistique et pratiques textuelles*, deuxième édition, Bruxelles, A. de Boeck, 1981, 167 pages, (coll. «Langages nouveaux, Pratiques nouvelles»).
- GARCIA-DEBANC, Claudine «Intérêts des modèles du processus rédactionnel pour une pédagogie de l'écriture», dans *Pratiques*, no 49, *Les activités rédactionnelles*, Metz, mars 1986, p. 23-49.
- GARCIA-DEBANC, Claudine et MAS, Maurice, «Évaluation des productions écrites des élèves», dans *Enjeux*, no 11, janvier 1987, p.108-122.
- GAUDREAU, Claudette, *Comment lire les temps verbaux dans les textes*, Montréal, Les Éditions Ville-Marie, Publications PPMF-Laval, 1982, 133 pages, (coll. «L'enseignement du français au secondaire»).

- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique, *Programme d'études, français langue maternelle*, 4^e secondaire, formation générale, février 1981, 103 pages.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique, *Programme d'études, français langue maternelle*, 5^e secondaire, formation générale, février 1981, 110 pages.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique, *Guide d'utilisation du programme de français langue maternelle*, Formation générale, secondaire, Québec, 1982, 188 pages.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique, *Guide d'évaluation en classe, français langue maternelle*, secondaire, Québec, 1984, 219 pages.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique, Direction des programmes, Service du secondaire, *Document d'information, Français langue maternelle, Le théâtre à l'école et le discours dramatique*, secondaire, Québec, 1981, 103 pages.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Ministère de l'Éducation, Direction générale des programmes, *Les valeurs socioculturelles dans la compréhension et la production de discours*, Fascicule I: *De la théorie à la pratique*, secondaire, Québec, 1985, 129 pages.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Ministère de l'Éducation, Direction de la formation générale, Direction des programmes, Service du secondaire, *Programme à option, Français langue maternelle, Les projets de communication*, 4^e et 5^e année du secondaire, Québec, 1985, 199 pages.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Ministère de l'Éducation, Direction générale des programmes, *Pour développer l'habileté à lire-comprendre, Bibliographie sélective commentée*, Québec, 1987, 82 pages.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Ministère de l'Éducation, Direction générale des programmes, *Lire et aimer lire au secondaire*, fascicule I, *Projets et activités de lecture*, Québec, 1988, 279 pages.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Ministère de l'Éducation, Direction générale des programmes, *Lire et aimer lire au secondaire*, fascicule II, *Bibliographie sélective commentée de livres de fiction québécois et étrangers*, Québec, 1988, 270 pages.
- GSCHWIND-HOLTZER, Gisèle, *Analyse sociolinguistique de la communication et didactique*, Paris, Hatier-Crédif, 1982, 128 pages.
- HALTÉ, Jean-François, «Pour changer l'écriture», dans *Pratiques*, no 29, *La composition française Écrire, décrire Amélioration et correction de textes*, Metz, mars 1981, p. 23-46.
- HALTÉ, Jean-François, «Travailler en projet» dans *Pratiques*, no 36, *Travailler en projet*, Metz, décembre 1982, p. 37- 77.
- HASS, Ghislaine et LORROT, Danielle, «Pédagogie du texte descriptif», dans *Pratiques*, no 55, *Les textes descriptifs*, Metz, septembre 1987, p. 28-60.

- HOULD, Raymond, *Les habitudes de lecture des élèves du secondaire, Développement des habitudes de lecture au secondaire*, deuxième partie, Direction générale du développement pédagogique, Ministère de l'Éducation, janvier 1981, 93 pages, (coll. «SREP»).
- LECLERC, Jacques, *Qu'est-ce que la langue?* , deuxième édition remaniée, Montréal, Mondia Éditeurs, 1989, 459 pages, (coll. «Synthèses»).
- LÉCUYER, Claudette, *Imaginaire et écriture*, Paris, Fernand Nathan, 1980, 104 pages, (coll. «Pédagogie pratique»).
- LEHMANN, Denis et MOIRAND, Sophie, «Une approche communicative de la lecture», dans *Le français dans le monde*, no 153, *Pratiques de la communication*, Paris, Hachette-Larousse, mai-juin 1980, p. 72-79.
- LEMIEUX, Jacqueline, avec la collaboration de Hélène Fortier et de Pierre Rossignol, *Le français écrit par la cohérence du texte, rapport de recherche*, Cap-Rouge, Campus Notre-Dame-de-Foy, septembre 1987, 178 pages.
- LUNDQUIST, Lita, *La cohérence textuelle Syntaxe Sémantique Pragmatique*, Copenhague, Nyt Nordisk, Forlag, 1980, 244 pages. .
- LUNDQUIST, Lita, *L'analyse textuelle, méthode, exercices*, Paris, Cedic, 1983, 159 pages, (coll. «Textes et non textes»).
- LUSIGNAN, Guy, «L'apport de Goodman en lecture», dans *Didactique de la lecture au secondaire*, Montréal, Les Éditions Ville-Marie, 1985, p. 9-30.
- MAINGUENEAU, Dominique, *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1981, 128 pages, (coll. «Langue-Linguistique-Communication»).
- MASSERON, C., DUHAMEL, B., GARCIS, C., LECLAIRE, A., «Lire à l'école: analyses et propositions», dans *Pratiques*, no 35, *La lecture*, Metz, octobre 1982, p. 27-70.
- MILOT, Jean-Guy, «Comment situer le texte littéraire dans la dynamique de la communication», dans *Québec français*, no 45, Québec, mars 1982, p. 72-73.
- PAGÉ, Michel, «Lecture et interaction lecteur-texte, Contribution à l'élaboration d'un modèle interactionniste de la lecture», dans *Didactique de la lecture au secondaire*, Montréal, Les Éditions Ville-Marie, 1985, p. 31-71.
- PETITJEAN, André, «Écrire, décrire», dans *Pratiques*, no 29, *La composition française Écrire, décrire Amélioration et correction des textes*, Metz, mars 1981, p. 85-119.
- PETITJEAN, André, *Pratiques d'écriture, raconter et décrire*, Paris, Cédic, 1982, 160 pages, (coll. «Textes et non texte»).
- PETITJEAN, André, «Exercices: analyses et productions de textes descriptifs», dans *Pratiques*, no 56, *Les types de textes*, Metz, décembre 1987, p. 80-100.
- REICHLER-BÉGUELIN, Marie-José, et alii, *Écrire en français Cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1988, 223 pages, (coll. «Techniques et méthodes pédagogiques»).

- SARRAZIN, Robert, «L'objectivation et le développement des habiletés langagières», dans *Liaisons*, vol. 6, no 3, *Objectivation Évaluation*, Montréal, mars 1982, p. 13-23.
- SCALLON, Gérard, *L'évaluation formative des apprentissages, La réflexion*, Québec, Presses de l'université Laval, 1988, 171 pages.
- SIMARD, Claude, «Synthèse de la recherche dans le domaine de l'expression écrite», *Didactique du français langue maternelle. Bilan des recherches québécoises*, sous la direction de Gilles Gagné et de Gérard-Raymond Roy, Sherbrooke, Éditions du CRP, Montréal, Centre de diffusion du PPMF de l'université de Montréal, 1989, p. 111-142.
- SMITH, Frank, *La compréhension et l'apprentissage*, traduit et adapté par Alain Vézina, Montréal, Les Éditions HRW, 1979, 279 pages.
- SPRENGER-CHAROLLES, Liliane, «Quand lire, c'est comprendre, Approche linguistique et psycho-linguistique de l'activité de lecture», dans *Pratiques*, no 35, *La Lecture*, Metz, octobre 1982, p. 7-25.
- SPRENGER-CHAROLLES, Liliane, «Lexique/apprentissage/connaissance du monde», dans *Pratiques*, no 43, *Le sens des mots*, Metz, octobre 1984, p. 83-93.
- TIMBAL-DUCLAUX, Louis, *L'expression écrite, écrire pour communiquer*, Paris, Les Éditions ESF, 1986, 177 pages, (coll. «Formation permanente en sciences humaines»).
- TOCHON, François, *Didactique du français : des objectifs au projet pédagogique*, cahier no 51, Genève, Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, juillet 1988, 187 pages, (coll. «Pratiques et théorie»).
- TOCHON, François, «L'atelier d'écriture: du projet aux organisateurs didactiques», dans *Pratiques*, no 61, *Ateliers d'écriture*, Metz, mars 1989, p. 91-110.
- VALIQUETTE, Josée, *Les fonctions de la communication, au coeur d'une didactique renouvelée de la langue maternelle*, Québec, Ministère de l'Éducation, 1980, 236 pages, (coll. «SREP»).
- VAN COILLIE-TREMBLAY, Brigitte, *Guide pratique de correspondance et de rédaction*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1976, 201 pages.
- VAN DIJK, Teun A., «Macrostructures sémantiques et cadre de connaissances dans la compréhension du discours», dans *Il était une fois, Compréhension et souvenir de récits*, textes traduits et présentés par Guy Denhière, Lille, Presses universitaires de Lille, 1984, p. 49-84, (coll. «Psychologie cognitive»).
- VAN GRUNDERBEECK, Nicole, «Difficultés d'apprentissage, Difficultés de lecture au secondaire», dans *Didactique de la lecture au secondaire*, Montréal, Les Éditions Ville-Marie, 1985, p. 121-148.
- VANOYE, Francis, *Expression Communication*, Paris, Armand Colin, 1975, 241 pages, (coll. «U»).
- VANOYE, Francis, «Fonctions du langage et pédagogie de la communication», dans *Pratiques*, no 40, *La communication*, Metz, décembre 1983, p. 101-114.

VIGNER, Gérard, *Écrire Éléments pour une pédagogie de la production écrite*, Paris, Clé international, 1982, 127 pages, (coll. «Didactique des langues étrangères»).

VIOLA, A. et SCHMITT, M.- P., *Faire- lire*, deuxième édition, Paris, Didier, 1983, 110 pages.

VIOLA, A. et SCHMITT, M.-P., *Savoir-lire*, deuxième édition, Paris, Didier, 1983, 224 pages.

WALZLAVICK, P. et alli, *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, 1972, 280 pages, (coll. «Points»).

WEINRICH, Harald, *Le temps*, Seuil, 1973, 334 pages, (coll. «Poétique»).